



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

REPUBLIQUE DU TCHAD
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

20138

CADRE DE BASE D'UN SCHEMA DIRECTEUR
DE PLANIFICATION DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET ARTISANAL

PREPARATION DU CADRE DE
BASE DU SCHEMA DIRECTEUR
D'INDUSTRIALISATION

RAPPORT FINAL

PROJET

XP/CHD/88/109
XP/CHD/90/009

AVRIL 1992



INTER G

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
INTRODUCTION	1
I - RESUME - CONCLUSIONS	3
I.1 - LE CONTEXTE INDUSTRIEL TCHADIEN	3
I.2 - LA SELECTION DES FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES	4
I.3 - LES STRATEGIES DES FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES	6
I.3.1 - Filière Elevage	6
I.3.2 - Filière Produits Vivriers	6
I.3.3 - Filière Coton	7
I.3.4 - Filière BTP - Matériaux de construction	7
I.4 - LES STRATEGIES PAR RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT	8
I.5 - LES RECOMMANDATIONS	9
II - L'ENQUETE INDUSTRIELLE ET L'IDENTIFICATION DES FILIERES	11
II.1 - PRESENTATION DE L'ENQUETE	12
II.2 - PRESENTATION DE L'ECHANTILLONNAGE	12
II.3 - MONOGRAPHIES DES SOCIETES	16
II.4 - IDENTIFICATION DES FILIERES	18
II.4.1 - Filière Elevage	18
II.4.2 - Filière Produits Vivriers	21
II.4.3 - Filière Produits frais et périssables	25
II.4.4 - Filière Oléagineux	26
II.4.5 - Filière Boissons	27
II.4.6 - Filière Produits ligneux	28
II.4.7 - Filière Coton	29
II.4.8 - Filières non agro-alimentaires	31
II.5 - ELABORATION DU TES TCHADIEN EN 1989	33
II.5.1 - Présentation de l'enquête	33
II.5.2 - Constitution du TES	33

II.6 - METHODE DES EFFETS	36
II.6.1 - Présentation de la méthode	36
II.6.2 - Résultats	37
III - LE CHOIX ET LE DIAGNOSTIC DES FILIERES PRIORITAIRES	39
III.1 - APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE	40
III.2 - CLASSIFICATION DES FILIERES	45
III.2.1 - La notion de filière	46
III.2.2 - Le choix des filières	51
III.3 - LE DIAGNOSTIC DES FILIERES PRIORITAIRES	53
III.3.1 - Filière B.T.P. - Matériaux de construction	54
III.3.2 - Filière Coton	64
III.3.3 - Filière Elevage	78
III.3.4 - Filière Produits vivriers	98
IV - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET LE CADRE DE BASE	111
IV.1 - FILIERE B.T.P - MATERIAUX DE CONSTRUCTION	112
IV.1.1 - Définition de la stratégie	112
IV.1.2 - Propositions de projets industriels	113
IV.1.3 - Mesures d'accompagnement	114
IV.2 - FILIERE COTON	116
IV.2.1 - Définition de la stratégie	116
IV.2.2 - Propositions de projets industriels	116
IV.2.3 - Mesures d'accompagnement	118
IV.3 - FILIERE ELEVAGE	119
IV.3.1 - Définition de la stratégie	119
IV.3.2 - Propositions de projets industriels	121
IV.3.3 - Mesures d'accompagnement	124
IV.4 - FILIERE PRODUITS VIVRIERS	126
IV.4.1 - Définition de la stratégie	126
IV.4.2 - Propositions de projets industriels	127
IV.4.3 - Mesures d'accompagnement	128

IV.5 - ACTIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL	130
IV.5.1 - Recherche et sélection	131
IV.5.2 - Choix et adoption des techniques	133
IV.5.3 - Financement des investissements	134
IV.5.4 - Mise en oeuvre des projets	135
IV.5.5 - Les institutions d'encadrement	137
IV.5.6 - La fiscalité	138
IV.5.7 - Coûts des facteurs	141
 ANNEXE	 145

INTRODUCTION

La mission confiée à INTER G se rapporte à un contrat organisé dans le cadre d'un projet de coopération technique entre le gouvernement de la République du Tchad et l'ONUDI (XP/CHD/88/109 "Cadre de base d'un Schéma Directeur de Planification de Développement Industriel et Artisanal") dont l'objectif est de préparer le cadre de base d'un Schéma d'Industrialisation (SDI) pour la période 1990-2000.

Cette étude s'est déroulée en deux phases bien distinctes :

1ère phase : Enquête industrielle et identification des filières industrielles prioritaires

2ème phase : Préparation du Cadre de Base du SDI.

lesquelles ont fait l'objet de deux rapports intermédiaires soumis au Gouvernement du TCHAD et à l'ONUDI.

Les observations communiquées par ces dernières ont conduit à l'édition du rapport final

Cette étude arrive à la suite d'un certain nombre de projets ONUDI portant sur l'industrialisation du Tchad, en particulier :

- * Plan d'action prioritaire pour les PMI tchadiennes et contribution à la table ronde des Bailleurs de Fonds TCD/83/028
M. C. Teysonière de Gramont - Lambert - DAYNAC 1988
- * Assistance à la relance des PMI tchadiennes
DP/CHD/83/028/G/01/37 - M. J.F. MAILLOT 1989.

Le premier de ces rapports avait pour objectifs :

- * d'identifier les contraintes de différentes natures qui affectent les PME ou les projets de divers secteurs ou filières et de proposer des solutions adaptées ;
- * de proposer les éléments d'une stratégie de promotion appropriée à chacun d'eux et dans la même séquence, d'identifier les potentialités et les opportunités pour la réhabilitation, l'extension ou la création d'entreprises.

Le deuxième de ces rapports présentait une synthèse des actions menées par l'ONUDI jusqu'en Mars 1989.

C'est à la suite de ces travaux qu'est apparue la nécessité de définir un Schéma Directeur d'Industrialisation dont le Contractant a été chargé d'établir le cadre de base.

Les principes méthodologiques de l'étude reposent sur deux éléments :

- * la notion de filière.
- * l'analyse de l'outil industriel et du rôle des acteurs.

Cette méthode se heurte au Tchad à plusieurs difficultés :

- * il existe peu d'échanges entre les industriels : les inputs sont importés et les productions destinées à la demande finale, au secteur agricole ou à l'export ;
- * les quelques exemples d'intégration sont regroupés au sein de mêmes sociétés ;
- * de nombreux acteurs ont en réalité une activité plus commerciale qu'industrielle ;
- * le tissu industriel tchadien est réduit en raison du poids de nombreux facteurs externes à l'industrie.

L'intérêt de l'étude réside dans une analyse exhaustive des principales unités existant sur le territoire tchadien. En intégrant les ressources et la demande du pays, il a été procédé à un découpage en filières existantes ou potentielles puis à l'identification des filières prioritaires vis-à-vis d'une analyse multicritère et des objectifs fixés par l'Etat tchadien.

L'agrégation des comptes de branches ne fournirait qu'une image très partielle de l'activité économique, qui est constituée essentiellement d'échanges commerciaux.

Le diagnostic des filières industrielles prioritaires et la formulation des objectifs et stratégie de développement/restructuration pour chaque filière, ont abouti au cadre de base du SDI.

Le présent rapport se compose des chapitres suivants :

- I - Résumé - Conclusions
- II - L'enquête industrielle et l'identification des filières
- III - Le choix et le diagnostic des filières prioritaires
- IV - La stratégie de développement et le cadre de base

la monographie des entreprises figurant dans un chapitre annexe.

I - RESUME - CONCLUSIONS

I.1 - LE CONTEXTE INDUSTRIEL TCHADIEN

Le secteur industriel tchadien proprement dit est très réduit et représente environ 16 % du PIB.

Mais en intégrant le principe des filières, nous sommes amenés à prendre en considération l'élevage et le coton, ainsi le poids des filières industrielles prend une toute autre importance.

Les filières industrielles tchadiennes sont avant tout marquées par :

- * une forte présence de grandes entreprises avec une participation élevée de l'Etat. 90 % de la valeur ajoutée industrielle est réalisé par moins de dix grandes entreprises. Le reste de l'activité est assurée par une trentaine d'entreprises de petite taille (entre 15 et 125 emplois) et par de nombreux artisans ou micro-entreprises fonctionnant de manière informelle.
- * une forte liaison avec le secteur agricole. En effet en dehors de quelques petites entreprises du secteur du bâtiment et travaux publics, la presque totalité des entreprises sont du domaine de l'agro-industrie, ou bien assure l'approvisionnement de l'agriculture
- * une forte orientation vers le marché intérieur, lui-même étroitement lié à la distribution des revenus agricoles, essentiellement cotonniers. A cela il faut signaler comme exception l'élevage et le coton qui assurent la plus grande partie des exportations. Mais il s'agit là de produits faisant peu appel à des transformations industrielles.

Enfin ces entreprises évoluent dans un environnement dont les principales caractéristiques sont :

- * le coût élevé de l'énergie, actuellement importée sous une forme ou une autre. Cette situation est appelée à être profondément modifiée avec la mise en exploitation des gisements de pétrole aux abords du lac Tchad.
- * la forte concurrence des produits importés du Nigéria. La faiblesse du naïra par rapport au franc CFA, permet à de nombreux produits (textiles, cigarettes, essence, ...) d'envahir le marché tchadien, souvent de façon clandestine.
- * l'enclavement du Tchad, ce qui augmente le coûts des intrants et affecte la compétitivité des exportations.
- * la défaillance des infrastructures de transport, ce qui freine considérablement les échanges des produits à l'intérieur même du Tchad
- * l'étroitesse du marché intérieur.

I.2 - LA SELECTION DES FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES

La constitution du Tableau Entrée-Sortie est basée à la fois sur une approche exhaustive du tissu industriel tchadien et sur une approche macro-économique.

Le TES a mis en évidence ou confirmé :

- * l'importance du BTP qui apparaît comme la filière la plus entraînant
- * la dépendance de l'ensemble des filières vis-à-vis du secteur énergétique, ce qui souligne la nécessité de mettre en exploitation les gisements pétroliers tchadiens
- * la forte extraversion de l'économie tchadienne. Seuls le secteur primaire avec l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'industrie du coton fibre, les huileries et les services ne sont pas trop extravertis.
- * la faiblesse des exportations et la trop grande importance des importations.

La sélection des filières prioritaires se fait également en fonction des potentialités du pays et des perspectives d'évolution. C'est pourquoi pour compléter l'analyse du TES il a été nécessaire de procéder à une analyse multi-critère.

Cette analyse a pris en compte les critères suivants :

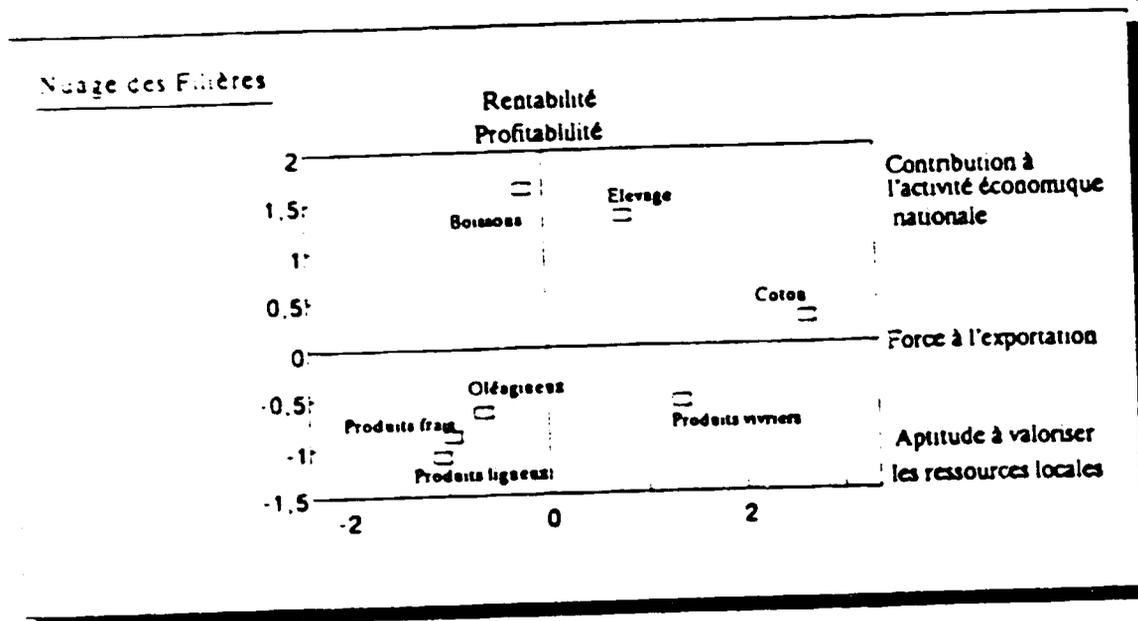
- A : Aptitude à valoriser les ressources locales
- B : Perspectives de croissance
- C : Possibilité de développement des PMI
- D : Profitabilité, rentabilité
- E : Contribution à l'activité économique nationale
- F : Force à l'exportation

et a pris en considération les filières suivantes : boissons, élevage, coton, produits vivriers, oléagineux, produits frais et produits ligneux.

Ayant une structure totalement différente, la filière BTP n'a pas été intégrée à cette analyse multicritère.

L'analyse factorielle a mis en évidence un premier axe factoriel s'expliquant par les critères A, E et F, et un deuxième axe qui s'interprète en terme de profitabilité et de rentabilité.

Le nuage des filières est présenté ci-après :



Cette analyse factorielle conduit à retenir comme prioritaires :

- l'élevage essentiellement pour son aptitude à valoriser les ressources locales et son potentiel d'exportation
- les produits vivriers pour leur participation au souci d'autosuffisance alimentaire
- le coton, avec le secteur oléagineux correspondant et le textile, du fait de son caractère dominant dans l'économie tchadienne;

Le BTP est également retenu comme filière prioritaire du fait de son impact sur l'environnement physique de l'industrie et des importants effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

Bien qu'ayant un potentiel de développement intéressant la filière "produits frais" n'a pas été retenue comme prioritaire dans le court terme. Aussi un certain nombre d'actions et de projets de nature plus ponctuelle peuvent être mis en oeuvre dans le cadre de cette filière.

I.3 - LES STRATEGIES DES FILIERES INDUSTRIELLES PRIORITAIRES

I.3.1 - Filière élevage

La définition d'une stratégie pour la filière élevage nécessite quelques préalables :

- * une étude comparative entre le coût des protéines animales et végétales doit être faite
- * le coût de l'autosuffisance alimentaire doit être déterminé pour chaque produit
- * les différents secteurs de l'élevage tchadien doivent être hiérarchisés en fonction de leur rentabilité.

Ces trois points doivent intégrer la nécessité pour l'élevage tchadien de se reposer pour de nombreuses années sur ses structures traditionnelles. Ainsi il faut tenir compte que dans les 10 années à venir la majorité des viandes continuera à être commercialisée sur le marché intérieur par les structures artisanales actuelles et que les exportations se pratiqueront encore à 80 % sous forme de bétail sur pied.

La définition de la stratégie pour les industries liées à l'élevage comporte les trois axes suivants :

- * privatiser les activités industrielles et commerciales de la filière élevage, le rôle de l'Etat devant être limité à l'encadrement réglementaire et institutionnel (hygiène publique, gestion de l'autosuffisance alimentaire, organisation de l'industrie, contrôle des flux)
- * promouvoir la création de nouvelles entreprises auprès des investisseurs nationaux et étrangers, en privilégiant l'intégration verticale de la filière avec en particulier l'alimentation animale et le traitement des cuirs et peaux
- * réhabiliter et développer l'outil de production existant et en particulier l'ensemble des abattoirs, en vue de créer un quadrillage de base pour la collecte des produits valorisables par des PMI spécialisées.

I.3.2 - Filière produits vivriers

La stratégie à mettre en oeuvre ne peut pas reposer sur le développement de grandes cultures avec en aval de nombreuses unités de transformation. En effet le marché intérieur n'est pas encore adapté aux produits industriels (faible pouvoir d'achat et mode de vie rural). La stratégie proposée repose sur les principes suivants :

- développement important du secteur agricole (semence, mode de culture, stockage, distribution), avec l'objectif de satisfaire les besoins immédiats de la population, puis dans un second temps de fournir des matières premières à une industrie naissante
- mise en place de petits projets industriels et artisanaux, qui tout en étant intégrés à la filière, n'en seront pas l'élément moteur, et resteront adaptés au marché local
- après s'être bien intégrées dans le tissu industriel local, ces unités pourront envisager des développements plus importants en accompagnant la croissance des marchés résultant de la hausse du pouvoir d'achat.

- L'exportation n'est pas envisageable actuellement sauf dans les zones frontalières.
- développer la culture du blé et étudier la remise en activité totale ou partielle des Grands Moulins du Tchad.

I.3.3 - Filière Coton

La définition d'une stratégie industrielle pour la filière coton ne s'attache pas à définir une politique générale pour la culture du coton et son exportation sous forme de fibre.

Elle se base sur :

- * l'évolution de la production de coton fibre qui pourra être valorisée localement par l'industrie textile (pour le marché local) et par la fabrication de fil coton (pour l'exportation)
- * l'évolution de la production des graines de coton et des possibilités de transformation. Tous les produits (tourteaux, huiles, savons, lessive, margarine, farine) ainsi fabriqués doivent pouvoir être vendus sur le marché local.

I.3.4 - Filière BTP - Matériaux de construction

La stratégie qu'il convient de définir pour la filière BTP - Matériaux de Construction repose essentiellement sur :

- * l'arbitrage entre ciment, concassés et latérite pour la réhabilitation du réseau routier. Cet arbitrage doit être modulé en fonction de la localisation des travaux.
- * l'arbitrage entre les briques en terre crue et les briques stabilisées au ciment, ou avec d'autres substituants.

Ces deux arbitrages doivent conduire à la définition d'une stratégie pour le ciment (cimenterie ou broyeur de clinker, localisation, échéance de réalisation, ...) et d'une stratégie pour une utilisation optimale des ressources locales (latérite, filaires pozzolaniques, sable, granulats, argile, ...).

Enfin pour minimiser l'emploi des matériaux importés, c'est surtout dans le domaine des charpentes, quincaillerie et accessoires de construction que des actions peuvent être entreprises. Pour le bois, le Tchad ayant peu de ressources, il faut améliorer le taux d'utilisation de ce matériau.

I.4 - LES STRATEGIES PAR RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT

Il apparaît que pour l'ensemble des filières prioritaires retenues, de nombreux projets sont envisageables. Mais toute réflexion sur la faisabilité de ces projets met en évidence de nombreuses contraintes exogènes qui peuvent en compromettre la réalisation. On peut citer notamment :

- * insuffisance d'infrastructures
- * faiblesse des moyens de transport et coût d'approche élevé dû à l'enclavement du Tchad.
- * coût prohibitif de l'énergie
- * procédures administratives pour l'obtention de terrain à vocation industrielle et coût élevé de la viabilisation
- * concurrence légale et illégale des produits en provenance des pays de la sous-région
- * multiplication des entreprises commerciales opérant à la limite de l'illégalité et concurrençant les entreprises à vocation industrielle et commerciale
- * formation professionnelle pas assez structurée et insuffisante
- * taux de risque encore relativement élevé
- * pouvoir d'achat des populations trop faible pour enclencher la demande
- * méfiance notoire des opérateurs économiques vis-à-vis de l'appareil administratif ; d'où les difficultés de l'OPIT à jouer son rôle
- * fiscalité mal comprise, mal adaptée, injuste parce que non étendue à tous les contribuables potentiels
- * code des investissements, réglementation sur les prix, organisation douanière et judiciaire manquant de souplesse envers les petites entreprises du secteur manufacturier, seuls opérateurs économiques prêts à faire l'acte de foi qui consiste à faire un investissement fixe
- * main-d'oeuvre somme toute peu productive et actions intempestives des syndicats
- * absence de Chambre de Métiers
- * absence d'un système de garantie pour les emprunts productifs, etc ...

I.5 - LES RECOMMANDATIONS

Après avoir mis en évidence les principales caractéristiques de l'industrie tchadienne, proposé des stratégies pour les filières industrielles prioritaires et apprécié les contraintes de l'environnement, il apparaît que :

- * La mise en place de stratégie proprement industrielle est fortement dépendante des contraintes externes. D'abord l'environnement général du Tchad n'est pas encore propice à un développement important du secteur industriel. Ensuite, vu le faible poids de l'industrie dans l'économie, celle-ci ne semble pas pouvoir être l'élément moteur du développement. En revanche ce rôle est tenu par le secteur primaire avec le coton, l'élevage, les produits vivriers et dans une moindre mesure les produits frais. De même le BTP doit avoir un rôle moteur, mais surtout par les travaux publics avec les distributions de revenu qui en résulteront. La partie industrielle des matériaux de construction n'aura de toutes façons qu'un rôle mineur dans cette stratégie. Ainsi dans les circonstances actuelles l'industrie est plus vouée à avoir un rôle d'accompagnement du développement qu'un rôle entraînant. Néanmoins il faut veiller à ce que la faible industrialisation du Tchad ne soit pas un handicap à son développement (du secteur primaire). L'industrie tchadienne n'aura un rôle moteur qu'une fois que le tissu industriel tchadien aura atteint une taille suffisante.
- * Le rôle d'un observatoire des opportunités en développement industriel est primordial. Dans le cadre des axes stratégiques proposés dans le présent rapport cet organisme doit être capable de détecter les opportunités industrielles, d'en étudier la faisabilité et d'en assurer la promotion. C'est dans ce cadre que le rôle de l'OPIT avait été défini.

Pour mener cette mission, trois types d'activités sont à promouvoir :

- 1- la détection des projets et la décision de leurs mises en oeuvre
- 2- l'étude de factibilité des projets
- 3- la promotion des projets

Actuellement ces trois activités sont assurées par l'OPIT. Sans entrer dans l'organisation pratique de ces trois activités il convient de préciser les points suivants :

- * Pour la détection des projets il est nécessaire d'avoir une personne permanente assistée de correspondants largement représentatifs de l'économie tchadienne (Ministères, Organismes de coopération multilatérale et bilatérale, entreprises, ...)
- * Pour la décision de mise en oeuvre des projets le permanent cité ci-dessus, assisté de quelques conseillers issus des secteurs privé, public et financier, doit disposer d'une grande autonomie.
- * Pour la phase d'étude du projet, une structure stable et indépendante peut avoir la charge de cette activité. Cette structure pourrait avoir un statut de société privée ou d'économie mixte. Cette structure pourrait également avoir un rôle de conseil auprès des PME - PMI existantes.
- * Pour la phase de promotion du projet la mise en place d'un groupe de travail permanent est nécessaire. L'efficacité de ce groupe est

fondamentale. Pour cela il doit bénéficier de la confiance des plus hautes instances du pays. d'une réelle autonomie et de moyens d'actions conséquents.

Ce groupe de travail permanent devra bénéficier de l'appui de nombreux relais institutionnels (Chambre de Commerce, Ministères, Banques, Syndicats patronaux, ...).

Il va de soi que la collaboration entre ces différents groupes doit être forte : aussi, avant de mettre la stratégie industrielle en oeuvre, convient-il de rendre opérationnelle l'organisation décrite ci-dessus : c'est la première mesure, qui doit être prise.

II - L'ENQUETE INDUSTRIELLE ET
L'IDENTIFICATION DES FILIERES

II.1 - PRESENTATION DE L'ENQUETE :

L'enquête s'est déroulée en étroite collaboration avec l'OPIT, le Ministère de l'Industrie et le PNUD, et a été effectuée en deux périodes avec la présence des experts étrangers, la continuité du projet étant assurée par les cadres de l'OPIT.

L'objectif de cette enquête était double.

- * visiter un échantillon représentatif d'entreprises industrielles (l'échantillonnage est présenté ci-après) et recueillir les informations relatives à la structure du capital, à la structure de la production, aux flux d'échanges, au fonctionnement et aux performances des entreprises.
- * prendre contact avec les administrations et organismes ayant un lien direct avec le développement de l'industrie tchadienne.

II.2 - PRESENTATION DE L'ECHANTILLONNAGE :

L'échantillonnage des entreprises enquêtées a été réalisé à partir du répertoire des entreprises du secteur organisé.

Ce répertoire recense 280 entreprises réparties comme suit :

- Secteur agricole : 6
- Secteur industriel : 70 (dont 43 pour les ind. manufacturières)
- Services : 204

En terme d'effectifs, la répartition est la suivante :

- Secteur agricole : 775
- Secteur industriel : 7778 (dont 4682 pour les ind. manufacturières)
- Services : 3425

La liste des entreprises répertoriées dans le secteur des industries manufacturières est la suivante :

	Effectifs	Entreprises visitées	Questionnaires exploitables
1 Abattoirs frigorifiques du Tchad	175	X	X
2 Société nationale des productions animales	47	X	
3 Boulangerie Charles de Gaulle	62	X	X
4 Boulangerie de la Mosquée	47		
5 Boulangerie BAMA	20		
6 Boulangerie AL-HILAL	13		
7 Boulangerie pâtisserie moderne	11		
8 Boulangerie Aboukamil	10		
9 Pâtisserie La Ndjamenoise	8		
10 Société nationale sucrière du Tchad	1600	X	X
11 Brasserie du Logone	228	X	X
12 Boissons et Glacières du Tchad	42	X	X
13 Boissons gazeuses du Moyen Chari	4	X	?
14 Manufacture des cigarettes du Tchad	135	X	
15 Sté Cotonnière du Tchad	1061	X	
16 Société Textile du Tchad	646	X	X
17 Manufacture des Vêtements	50	X	
18 Huilerie de Moundou	148	X	
19 Savonnerie de Moundou	16	X	
20 Centre artisanal de Ndjamena	54		
21 Imprimerie du Tchad	46	X	X
22 Sté Indus. matériel agricole Tchad	40	X	X

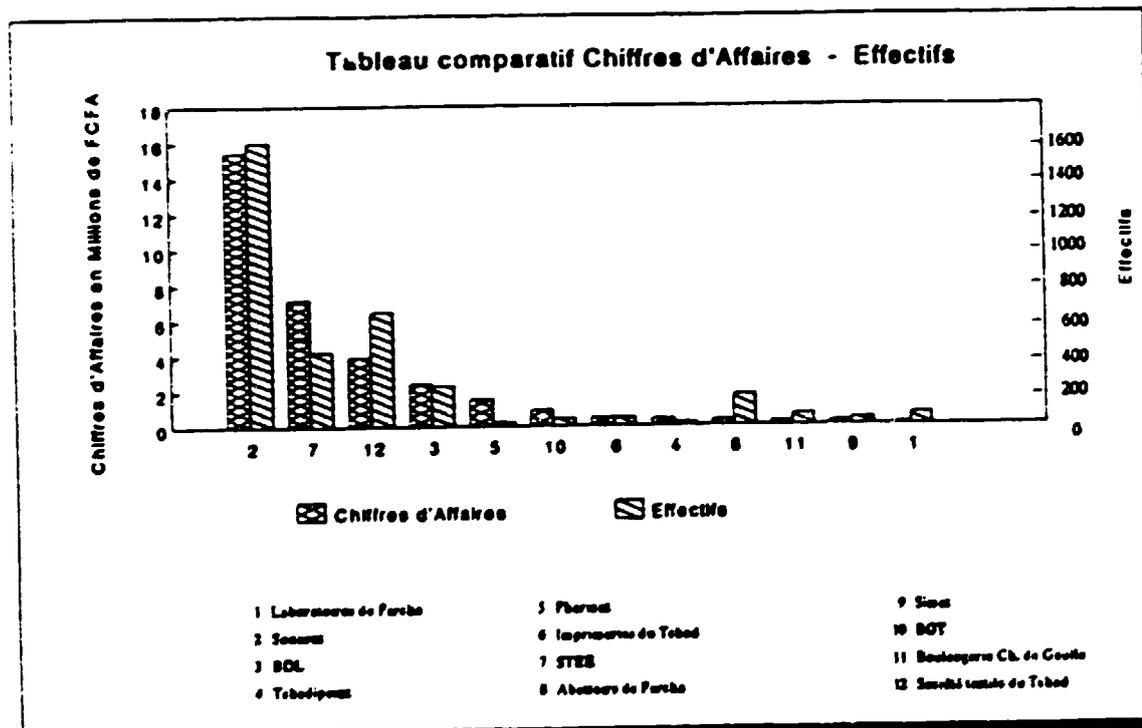
23	Imprimerie nationale du Tchad	35		
24	Grande menuiserie du Tchad	25	X	
25	Industrie tchadienne du cycle	22	X	
26	Société Tchadienne de peinture	19	X	X
27	Société d'étude technique de l'électronique et de Radio	17		
28	Industrie transformation aluminium	15		
29	Menuiserie du Sahel	9		
30	Niyagi Gezinci	8		
31	Grande bijouterie du Tchad	8		
32	Atelier menuiserie métallique du carrefour	5		
33	Ebenisterie tapisserie moderne	5		
34	Imprimerie Bongo Press	5		
35	Etablissement Brahim Awada	4		
36	Entreprise générale A.N.A	4		
37	Vasbois	4		
38	Tchad Alu	3		
39	Ameublement général	3		
40	Général Tchadienne de construction	3		
41	Atelier soudure Chaibo Mahamat	3		
42	Construction métallique Cartier KOI	2		
43	Sté Tchadienne d'eau et d'électricité	422	X	X
44	Centre pharmaceutique			

du Tchad	25	X	X
45 Laboratoire de Farcha	68	X	X.

L'enquête a permis de visiter 19 entreprises sur 43, soit 44 % de l'échantillon total. Mais si l'on intègre les effectifs des entreprises visitées on peut dire que l'enquête représente 4880 personnes sur un effectif total de 5146 personnes, soit une représentativité de plus de 90 %.

Les questionnaires exploitables ne représentent plus que 3372 personnes, soit 65 % des effectifs totaux.

Sur la base des sociétés ayant répondu, il apparaît, sur le schéma ci-dessous, que chiffre d'affaires et effectifs sont des variables aussi significatives l'une que l'autre. Ce schéma montre également une très rapide décroissance du chiffre d'affaires et des effectifs. Ainsi 3 entreprises (hors Coton Tchad) représentent plus de 50 % des effectifs des sociétés enquêtées.



II.3 - MONOGRAPHIE DES SOCIETES :

Nous faisons figurer en annexe la monographie des entreprises ayant répondu aux questionnaires et présentant une analyse économique, une analyse financière et les perspectives d'évolution de la société.

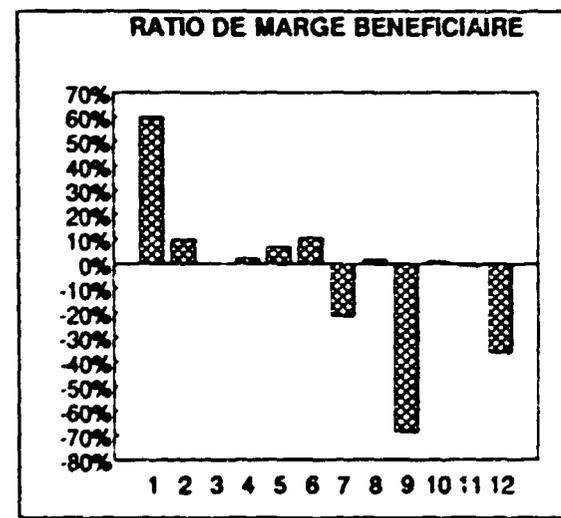
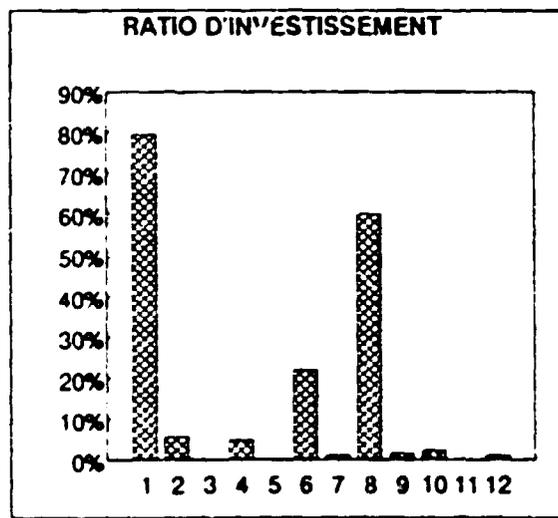
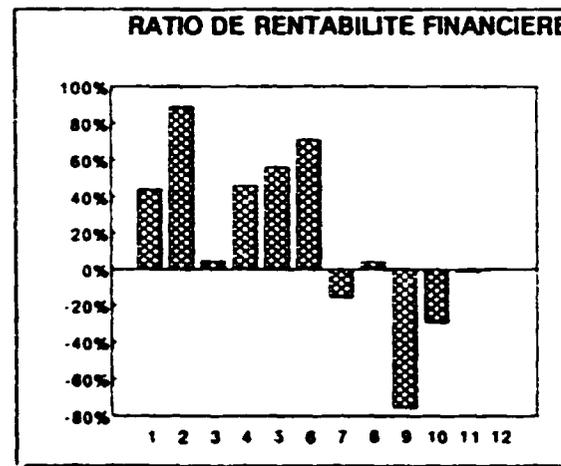
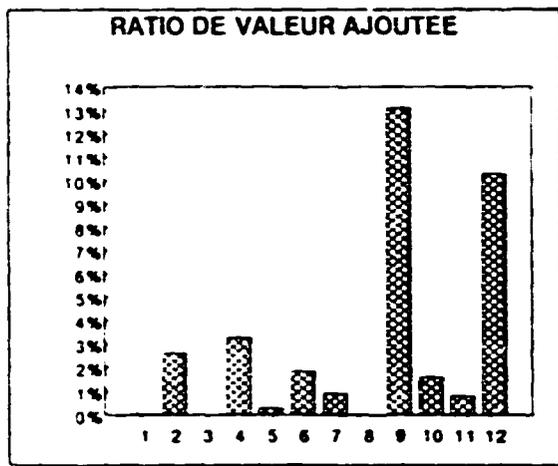
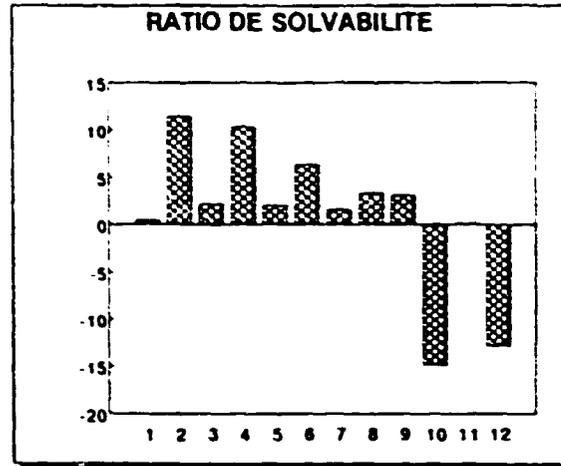
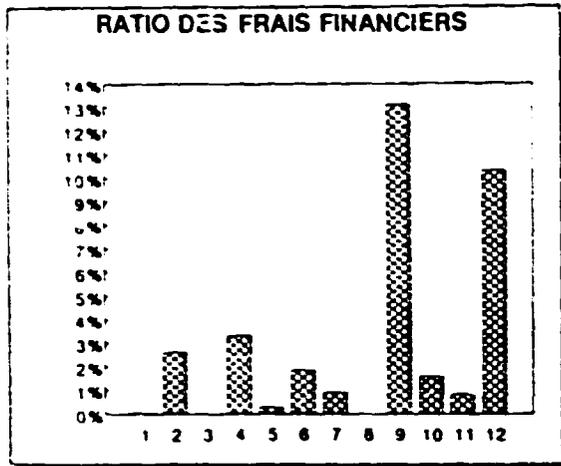
Pour la lecture de ces monographies on se reportera utilement aux diagrammes présentés ci-après. Ces derniers représentent une synthèse des principaux ratios calculés à partir des éléments obtenus lors de l'enquête industrielle.

Les monographies présentées concernent :

1 Laboratoires de Farcha	7 STEE
2 Sonasut	8 Abattoir de Farcha
3 B D L	9 Simat
4 Tchadipeint	10 B G T
5 Pharmat Gaulle	11 Boulangerie Charles de
6 Imprimerie du Tchad	12 S T T

Les données relatives à Coton Tchad qui n'avaient pu être obtenues dans le cadre de la première phase, et avaient été prises en compte dans le deuxième rapport figurant ci-après.

PRESENTATION DES RATIOS



1 Laboratoire de Farche
 2 Sogent
 3 BDL
 4 Tchadprint

5 Pharmas
 6 Imprimerie de Tchad
 7 STEE
 8 Abonneur de Farche

9 Siam
 10 BOT
 11 Boulangerie Ch. de Oued
 12 Societe Textile de Tchad

II.4 - IDENTIFICATION DES FILIERES

L'examen du tissu industriel tchadien existant et des potentialités qui apparaissent, tant au niveau des ressources que du marché, permet de mettre en évidence un certain nombre de filières qui font l'objet des prochains développements :

- * 7 filières appartenant au secteur agro-industriel ont été identifiées, à savoir :

- . Elevage
- . Produits vivriers
- . Produits frais et périssables
- . Oléagineux
- . Boissons
- . Produits ligneux
- . Coton.

- * 2 autres filières, à savoir :

- . B T P - Matériaux de construction
- . Secteur d'appui

complètent cette analyse.

Pour chacune des filières, l'accent sera mis sur :

- . une présentation générale
- . les ressources
- . le tissu existant (ou production)
- . le marché
- . les conclusions et perspectives,

le chapitre suivant étant consacré à une classification des filières identifiées et à une proposition de filières prioritaires.

II.4.1 - Filière Elevage :

A - Présentation :

L'élevage est une activité de toute première importance puisqu'elle fait vivre directement ou indirectement environ 40 % de la population et contribue pour 17 % au PIB (1986).

Actuellement l'étendue de la filière élevage est limitée au secteur primaire. Le secteur des industries liées à l'élevage est encore très réduit. En dehors des abattoirs frigorifiques de Farcha et de la Sonapa, il n'existe pas

d'entreprises de taille significative. De plus, en terme d'effectifs, ces entreprises représentent moins de 300 personnes.

En revanche, les exportations de bétail représentent 25 % des exportations tchadiennes.

B - Les ressources :

L'élevage tchadien est réparti sur l'ensemble du territoire habité, avec une prédominance de l'élevage extensif au nord et un développement de l'élevage sédentaire au sud à proximité de la zone sahélienne.

Après avoir subi la sécheresse des années 1972/73 et 1983/85 le cheptel se reconstitue peu à peu. Actuellement, d'après l'étude ONUDI TCD/83/028, le cheptel est estimé à :

Bovins	3 800	à	4 200	milliers de têtes		
Chameaux	450	à	500	"	"	"
Chevaux	180	à	200	"	"	"
Anes	230	à	250	"	"	"
Ovins	1 800	à	2 200	"	"	"
Caprins	2 300	à	2 800	"	"	"
Volailles	11 000	à	12 000	"	"	"
Porcins	10	à	20	"	"	"

La production de viande est estimée entre 105 et 132 000 tonnes dont 40 à 64 000 tonnes pour la consommation intérieure.

L'évolution de ce cheptel est fortement dépendante des ressources hydrologiques.

Donc même s'il n'atteint pas encore le niveau d'avant la sécheresse le cheptel tchadien est en croissance, et fait donc apparaître un fort potentiel pour la transformation industrielle dans la mesure où les marchés national et d'exportation sont accessibles.

C - Le tissu industriel existant :

Le tissu industriel lié à la filière élevage est très réduit. Il convient toutefois de citer :

- Abattoirs Frigorifiques de Farcha : production de 8 à 9 000 T pour une capacité de 11 000 T (cf. enquête industrielle)
- Abattoirs de Sahr (SIVIT) : actuellement hors service
- Abattoirs nationaux : ces abattoirs ne répondent plus aux critères d'hygiène et nécessitent des réhabilitations.
- Société de Commercialisation de Viande (SOTERA) : cette société qui dispose du monopole commercial d'exportation a une activité faible en ce domaine. La SOTERA vient de mettre au point avec la FAO un atelier de production de viande séchée.
- Société Nationale de Production Animale (SONAPA) : cette société a pour vocation de promouvoir un secteur moderne de production intensive (produits laitiers, avicoles et aliments du bétail) mais son domaine d'action ne dépasse

pas N'djamena et le plus souvent pour des consommateurs aisés. Les installations comprennent une laiterie de 2000 l/jour, deux ateliers de production d'aliments du bétail (dont l'un est à l'arrêt), deux centres avicoles (dont un à l'arrêt) et une laiterie-fromagerie. Ces installations présentent des défaillances à plusieurs titres : odeur, hygiène, gestion individuelle.

- Laboratoire vétérinaire de Farcha : cette société fut conçue comme un complexe intégré. (Cf. enquête industrielle).
- Tannerie de DIGUEL : il s'agit d'un grand atelier où une quarantaine de tanneries traitent surtout des petites peaux (environ 120 u/jour) pour les besoins de la maroquinerie locale

La description sommaire de ce tissu industriel suggère les remarques suivantes :

- * ces entreprises constituent un développement embryonnaire des industries liées à l'élevage
- * elles nécessitent pour beaucoup soit des réhabilitations soit des réorganisations structurelles
- * même si leur structure est à revoir, elles peuvent constituer un point de départ pour le développement de la filière

D - Le marché :

Le marché actuel de la viande est protégé par l'insuffisance des infrastructures. Mais dans un même temps ce sont les exportations qui sont fortement pénalisées. L'amélioration des infrastructures de transport devrait permettre aux produits frais tchadiens d'accéder à l'ensemble du territoire mais le risque de ne pas avoir des prix attractifs est grand auprès des classes à faible revenu notamment.

Le marché à l'exportation se fait exclusivement sur pied vers le Nigéria et un peu vers la R.C.A. La possibilité d'exporter la viande abattue est actuellement exclue en raison du non-respect des règles sanitaires dans les abattoirs, de l'absence d'équipements frigorifiques et de l'enclavement du Tchad. Pourtant dans le cadre de l'UDEAC le Tchad bénéficie d'accords pour exporter la viande (Congo et Gabon). Il existe également des possibilités d'exporter sur le Nigéria, l'Egypte et l'Irak.

Le marché des oeufs de volaille n'est pas encore complètement stabilisé au Tchad. Néanmoins, les perspectives restent intéressantes. De plus le développement de la production locale conduit à un net recul des importations tant centralisées que sauvages.

e) - Conclusion et perspectives :

Bien qu'étant déjà en début de développement industriel, la filière peut encore être considérée comme une filière potentielle. En effet, de nombreux développements doivent être faits aux niveaux suivants :

- * Ressources : celles-ci sont en voie de reconstitution mais les infrastructures et l'environnement tchadien doivent davantage stimuler et favoriser la croissance du cheptel.
- * Transformation : exportant une grande partie de son cheptel sur pied le Tchad doit pouvoir créer davantage de valeur ajoutée sur son territoire (viande, peau, ...)
- * Marché : bien qu'étant actuellement peu développé, le marché tchadien tant intérieur qu'extérieur est important.
Sur le plan intérieur les obstacles majeurs restent l'absence d'infrastructures de transports, la faiblesse de la chaîne du froid et le faible pouvoir d'achat. De plus, dans l'état actuel des choses, les populations rurales ne sont pas prêtes pour la consommation des produits industriels. Sur le plan extérieur les obstacles sont le non respect des normes d'hygiène, l'enclavement du Tchad et enfin un niveau de prix peu compétitif.

II.4.2 - Filière Produits Vivriers

A - Présentation

La filière des produits vivriers regroupe trois secteurs :

- . secteur céréales (pénicillaire, maïs, riz, blé, berbéri, ...)
- . secteur tubercules (igname, manioc, pomme de terre, patate, ...)
- . secteur assimilé (canne à sucre).

En dehors de la SONASUT, qui regroupe plus de 1 600 personnes et 800 saisonniers, cette filière est actuellement très peu développée au niveau de la transformation industrielle.

La part de la filière dans la contribution au P.I.B. est difficile à estimer mais il est certain que celle-ci (dans sa partie agricole) a une place prépondérante dans le monde rural qui représentait 47 % du P.I.B. en 1985.

A cela s'ajoutent les deux observations suivantes :

- l'autosuffisance alimentaire dépend en grande partie des produits de la filière.
- le secteur céréales domine largement les autres.

B - Ressources agricoles :

D'après l'étude ONUDI CHD/83/028 les principales ressources de la filière peuvent être représentées dans le tableau suivant :

PRODUITS	QTE (.000 T)	PROGRESSION
mil et sorgho	600 à 700	assez stable
blé	< 2	reprise possible si débouché
maïs	15 à 25	selon débouché
riz paddy	34	légère progression

Au Tchad on distingue 3 zones agricoles :

- * La zone soudanienne, bien arrosée, qui a la production vivrière la plus diversifiée. Le mil et le sorgho y prédominent avec 80 à 90 % de la production
- * La zone sahélienne, avec une gamme plus réduite, qui enregistre une production inférieure de moitié à la précédente, mil et sorgho représentant encore 60 à 80 % de la production.
- * La zone sahélienne, où les cultures se cantonnent dans les oasis et dans les oueds.

Certaines des productions stagnent faute de débouchés ou de prix jugés insuffisamment rémunérateurs. Cette mention concerne le blé, le maïs et le soja pour lequel des essais satisfaisants ont eu lieu

Il convient de comparer ces ressources aux importations et à l'aide alimentaire.

* blé dur ou tendre	: 22 600 T
* maïs	: 12 051 T
* riz, grain, brisure, paddy	: 14 400 T
* sorgho et autres	: 24 700 T
	74 000 T

Une mention doit également être faite sur le développement des polders du lac Tchad. Les objectifs visent de 3 à 4 000 ha pour la culture du blé, (une vingtaine de variétés sont actuellement testées).

Mais le maïs, le soja, le sésame et le niébé pourraient également y être cultivés.

Dans le reste du pays, le principal obstacle au développement des cultures provient du stockage des surplus qui devraient plus ou moins couvrir les besoins nationaux.

C - Le tissu industriel existant

Grands Moulins du Tchad (G M T) : il s'agit d'un moulin à blé d'une capacité de 24 000 T. Ce moulin est actuellement à l'arrêt. Les modalités d'approvisionnement n'ayant jamais été réglées. La réactivation de ce moulin est à l'étude dans le prolongement de la culture du blé autour du Lac Tchad ; celle-ci permettrait entre autres de récupérer le son et les germes utiles à l'alimentation animale et la farine nécessaire à la production de pâtes alimentaires.

Office de mise en valeur de Sategui Deressia (OMVSD) : cet office gère deux rizières d'une capacité de 1,8 T/h et 3,8 T/h, et est également chargé de la commercialisation.

Société de développement du Lac (SODELAC), cette société ne possède aucun outil industriel et n'agit qu'au niveau de la production et de la communication.

Société nationale Sucrière du Tchad (SONASUT) : cette société a dans la filière une place à part et prépondérante. Son analyse détaillée est faite dans l'enquête industrielle.

Boulangeries : il existe de nombreux établissements de ce type au Tchad mais seulement une quinzaine peuvent être considérées comme ayant un niveau industriel. La plupart de ces dernières sont concentrées sur N'djamena, deux seulement se trouvant en région. Le taux d'exploitation est globalement supérieur à 50 %, mais le secteur est en surcapacité à N'djamena ce qui entraîne une "guerre" des prix.

Meunerie artisanale (pour mémoire) : Le matériel de bonne conception n'est en général ni modernisé ni entretenu. La qualité de la production laisse à désirer en raison de la mauvaise conservation de la valeur nutritive et le mauvais goût dû à l'état des broyeurs.

D - Le marché :

Le marché du sucre est entièrement contrôlé par la SONASUT, et l'on peut dire que, compte tenu des contraintes d'environnement, la filière valorise au mieux les ressources locales tout en satisfaisant la demande au meilleur prix.

En revanche dans le domaine des céréales, de nombreuses possibilités restent à développer. Les céréales entrent en moyenne pour plus de la moitié dans le régime alimentaire en zone sahélienne et le sorgho et le mil atteignent près de 80 % en zone soudanienne, tant en ville qu'en milieu rural.

Finalement il apparaît que dans cette filière les débouchés manquent plus que les ressources. Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les

industries agro-alimentaires en ce domaine sont classiques : coût élevé des transports, surtaxation, prix non rémunérateurs, concurrence avec le Nigéria et le Cameroun.

Enfin, les consommations urbaines sont mal connues, alors qu'elles pourraient fournir des informations indispensables aux entreprises concernées, cela à cause d'un réseau de commercialisation complexe.

Le développement d'un marché pour des produits plus élaborés comme les pâtes alimentaires, les biscuits, la farine de soja, les aliments pour bébé ne peut se faire que sous deux conditions :

- une hausse sensible du pouvoir d'achat,
- une modification des comportements ruraux en comportements urbains.

E - Conclusion et perspectives : Les conclusions et perspectives qu'il convient de retenir pour cette filière sont :

- * **Ressources :** En dehors du sucre, le Tchad possède d'importants potentiels de production qui ne sont pas encore exploités tant pour des raisons d'insuffisance d'infrastructures que pour des raisons d'insuffisance de débouchés
- * **Transformation :** En dehors de la SONASUT et des boulangeries qui transforment des produits importés, le Tchad ne possède pas d'unités industrielles en cours de production. Dans ce domaine tout est à créer (sauf les Grands Moulins du Tchad) et cela ne pourra se faire qu'avec la présence d'une demande solvable.
- * **Marché :** Le marché de la filière produits vivriers est essentiellement tourné vers le marché intérieur. Toute perspective importante ne peut s'envisager que par :
 - une croissance du pouvoir d'achat,
 - l'amélioration des infrastructures de stockage et de commercialisation (routes - télécommunications, ...)
 - un développement du mode de vie urbain.

Le développement de cette filière peut se faire au travers de produits comme les pâtes alimentaires, les biscuits, la farine et le lait de soja, les aliments pour bébé. (Ces aliments supposent en outre des modifications d'habitudes alimentaires).

Il ressort de cette analyse que la filière produits vivriers ne doit pas prendre en compte les activités relatives au sucre qui constitue en fait une filière totalement intégrée.

II.4.3 - Filière produits frais et périssables

A - Présentation :

Cette filière regroupe les secteurs fruits (agrumes, mangues, papayes, anarcades, avocats, bananes..), légumes (tomate, gombo, piment, chou, poivron, radis, oignon, laitue, aubergine) et assimilés (feuille de boabab, haricot, piment, karkadé ...).

Une des caractéristiques des produits de cette filière est qu'ils sont difficiles à conserver et ont une grande richesse nutritive.

B - Les ressources :

Les données disponibles à ce sujet sont quasi-inexistantes. Dans l'ensemble le Tchad possède des conditions climatiques et pédologiques particulièrement aptes aux productions de contre saison. Cette possibilité de production qui nécessite des périmètres irrigués est rarement exploitée. Le tour du lac est une zone à forte potentiabilité mais très peu exploitée faute d'infrastructure.

C - Production :

Cette filière ne comporte aucune unité de production si ce n'est la Manufacture de Tabac du Tchad (MCT) qui traite la production en feuille provenant de 750 planteurs.

Pour le reste de nombreux projets pourraient être des opportunités si les marchés le permettent.

D - Marché

Pour l'ensemble de la filière, les perspectives de croissance existent mais elles sont limitées aux besoins du milieu urbain et à la reprise du pouvoir d'achat.

Actuellement l'analyse des importations de légumes et fruits en boîtes ou congelés montre qu'il s'agit de volumes trop insignifiants pour justifier une production industrielle.

Dans cette filière le marché rural doit être considéré comme vivant en autarcie. L'approvisionnement des villes, dont une grande partie de Ndjamen, est assuré par les maraîchers ou paysans des proches banlieues.

L'absence d'infrastructures (transport et télécommunications) interdit la mise en place de marché à l'échelle du pays.

En terme d'exportation on peut signaler des flux d'oignons, d'ail et de piment vers la R.C.A et le Congo. Ces exportations restent marginales.

E - Conclusions et perspectives :

De cette filière il convient de retenir les idées suivantes :

- * la qualité nutritive des aliments est un élément important de l'autosuffisance alimentaire

- les statistiques de production sont très mal connues, et les potentiabilités de culture sont mal exploitées
- les industries de transformation sont inexistantes
- un marché, pour des produits élaborés, ne pourra se développer qu'avec l'urbanisation et la hausse du pouvoir d'achat.

Il convient de faire remarquer que cette filière "produits frais et périssables" ne doit pas prendre en compte les activités relatives au tabac qui constitue en fait une filière totalement intégrée.

II.4.4 - Filière oléagineuse

A - Présentation :

Cette filière, dans son état actuel, est surtout dépendante du coton. Pour mémoire on citera le jujubier, les graines de courge du désert, l'arachide, le sésame et le karité.

B - Ressources :

Seules les ressources en graines de coton sont connues par l'intermédiaire de la Coton Tchad. L'intérêt des graines de coton est augmenté par la mise en point de variétés sans gossypal. La production d'arachide n'est pas connue mais on recense 100.000 Ha. Cette production est essentiellement autoconsommée. Pour le karité on compte 60 millions de pieds producteurs. On note que son exploitation est industrielle depuis 1975. La production de beurre de karité n'est actuellement qu'artisanale. Environ 90 % de ces cultures sont en zone soudanienne. En zone sahélienne existent le jujubier et la graine de courge dont les huiles sont particulières. Mais celles-ci ne présentent pour l'instant aucun potentiel de niveau industriel.

C - L'outil industriel existant :

Le tissu industriel de cette filière est intégré et concentré sur les huileries-raffinerie-savonnerie de la Coton Tchad. On recense 12 centres d'égrenage et une station de décorticage à Koumera d'une capacité de 120 t/jour. L'huilerie-raffinerie de Moundou a une capacité de 180 t/jour. La production est vendue directement ou bien alimente la savonnerie. Cette unité dispose également d'un atelier de pelletisation des tourteaux. La savonnerie de Moundou a une capacité de 6000 t/an utilisée à 65 %. L'huilerie d'Abeché d'une capacité de 10 000 t/an n'a jamais fonctionné de façon satisfaisante faute d'un approvisionnement suffisant en arachides.

D - Marché :

Un marché potentiel existe mais celui-ci ne se développe guère en raison de :

- de l'importance du marché parallèle favorisé par des prix à la production trop élevés
- de la grande autoconsommation dans les campagnes
- de l'absence d'infrastructures de transport et de commercialisation.

E - Conclusion et perspectives :

De cette filière il faut retenir :

- la domination du coton
- la concentration et l'intégration de l'outil de production à la Coton Tchad
- l'étroitesse du marché et l'importance de l'autoconsommation
- l'existence d'autres ressources comme le sésame, l'arachide, le karité, le jujubier et la graine de courge du désert, celles-ci ne donnant pas lieu à des transformations industrielles.

II.4.5 - Filière Boissons

A - Présentation :

Cette filière se caractérise par la nécessité qu'elle a d'importer la plupart de ses matières premières, les substituts étant inexistantes ou nécessitant de gros investissements.

La filière est dominée par deux entreprises BDL pour la bière et BGT pour les boissons gazeuses.

B - Ressources :

Les matières premières sont le malt, le sucre, le houblon, les extraits aromatiques, les concentrés de fruits, la poudre de lait... ainsi qu'une partie des emballages.

Pour le sucre, celui de la SONASUT n'est pas assez pur pour la fabrication des boissons gazeuses.

Le malt pourrait être remplacé par le "gritz" de maïs dégermé.

Mais les investissements nécessaires rencontrent les réticences des brasseurs.

Pour le lait, l'importance de l'autoconsommation actuelle interdit toute transformation industrielle de masse.

Le mil et le sorgho sont utilisés pour les bières artisanales.

C - L'outil industriel existant :

Les principales sociétés de cette filière sont la BGT et la BDL. Ces entreprises sont présentées dans l'enquête industrielle.

Pour mémoire on citera la production de lait de la SONAPA et l'existence de la BGMC.

D - Marché :

Le duopole (BDL et BGT) décourage actuellement tous les nouveaux acteurs potentiels. Le mauvais état du réseau routier empêche la satisfaction d'une demande importante à l'intérieur du pays pour des boissons rafraichissantes. Une diminution des coûts de transport devrait ouvrir le marché de l'intérieur et augmenter le bien-être des résidents.

Les surcapacités existantes et la stagnation actuelle du marché des boissons classiques constituent une limite à ce secteur et ne favorise pas le développement de créneaux comme les boissons sucrées, le jus de fruit, la bière de malt de Sorgho (Bilbil) et lait de soja. Ces créneaux conviendraient bien à des PMI.

E - Conclusions et perspectives

De cette filière il convient de retenir les idées suivantes :

- la plupart des intrants sont importés
- la production est dominée par deux sociétés BGT et BDL
- la surcapacité des unités et la stagnation du marché actuel empêchent l'installation de nouveaux acteurs et le développement de nouveaux produits
- la croissance du secteur est directement liée au pouvoir d'achat
- l'insuffisance des infrastructures routières ferme les marchés de l'intérieur du pays.

II.4.6 - Filière produits ligneux

A - Présentation :

Les ressources de cette filière sont le bois d'oeuvre et la gomme arabique. Dans le domaine de la transformation on ne recense que des unités artisanales.

Par bien des aspects cette filière pourrait être intégrée en amont de la filière BTP-matériaux de construction.

B - Ressources :

La forêt naturelle recensée recouvre 16 millions d'ha mais il est difficile d'apprécier le potentiel que cela représente. Celui de la zone sahelo-soudanienne est fortement réduit du fait de la sécheresse. L'autre facteur important est le prélèvement opéré par la population pour le bois de feu. C'est la frange soudano-guinéenne qui possède le meilleur potentiel. L'autre ressource ligneuse du Tchad est la gomme arabique dans les grandes régions suivantes : le Biltine, le Ouaddaï, le Batha et la Kanem.

C - Outil de transformation existant :

Aucune unité de transformation industrielle n'existe, mais seulement quelques unités artisanales. Ce secteur est assez actif pour le bois de charpente. La menuiserie de bâtiments existe et elle est souvent intégrée aux ateliers de menuiserie métallique. La menuiserie d'ameublement connaît un regain d'activité dans la région de Ndjama, du fait de la présence de nombreux expatriés.

On peut signaler enfin que la production du charbon de bois est également le monopole du secteur traditionnel.

D - Le marché :

Le marché du bois d'abord celui de l'énergie. En effet, en 1978, une étude CILSS évaluait à 89 % la part du bois dans l'approvisionnement en énergie du pays.

Sur N'djama une estimation des besoins en bois d'oeuvre est de l'ordre de 300 000 poteaux et chevrons.

Pour la gomme arabique, deux sociétés (SONACOT et AGRICOLA) déterminent ce commerce.

E - Conclusion et perspectives :

De cette filière il faut retenir :

- la faiblesse des ressources
- la limitation de l'outil de production à l'artisan et à l'informel
- la méconnaissance et la faiblesse du marché.

II.4.7 - Filière Coton

A - Présentation :

En 1986 le coton représente 75 % des recettes d'exportation de marchandises. La filière coton fait également vivre 650 000 agriculteurs.

Cette filière est concentrée essentiellement sur le secteur primaire. Seule l'activité textile qui peut être assimilée à la filière coton relève du secteur industriel.

La totalité de l'activité coton est contrôlée par la Coton Tchad.

Le secteur textile est dominé par la STT ; à noter dans le domaine de la confection l'existence d'une petite société à N'djama.

B - Ressources :

La culture du coton est limitée par la production de coton graine. L'objectif actuellement retenu est de ne pas dépasser

100 000 tonnes de coton graine. Etant fortement subventionné le coton était une culture très attractive pour les paysans. Le retour à plus de rigueur sur le prix des intrants et sur le prix d'achat du coton conduit les paysans à s'intéresser à d'autres cultures.

Le coton tchadien est de bonne qualité (fibre longue) et en quantité suffisante pour alimenter la STT. Mais les besoins en qualité de la STT sont souvent inférieurs à ce que peut produire Coton Tchad qui, du reste, préfère exporter sa production. STT est donc parfois amené à importer du coton fibre.

C - L'outil de production existant :

Dans l'outil de production existant il convient de prendre en compte les usines d'égrenage de la Coton Tchad et l'unité de la STT.

Les unités d'égrenage de Coton Tchad sont réparties sur les sites de Sahr, Kouma, Moundou II, Gaza, Kelo, Pola.

La production de coton graine est comprise entre 80 et 90 000 tonnes/an et les unités regroupent environ 1 000 personnes.

La STT est présentée dans le compte-rendu de l'enquête industrielle.

D - Le marché :

Pour le coton le marché est celui de l'exportation.

La situation du Tchad par rapport à la concurrence internationale dépend du prix du coton, lui-même lié à sa qualité. Ce prix dépend essentiellement :

- * de l'organisation et de la gestion du secteur productif
- * du coût des intrants et des exonérations qui y sont liées
- * du coût de l'évacuation du coton vers les ports de la façade maritime.

Le marché mondial du coton est caractérisé, ces dernières années, par d'importants surplus qui provoquent des chutes de cours dont le Tchad, en raison de la prépondérance de cette activité est la première victime.

Toutefois, grâce à sa bonne qualité, le coton tchadien atteint souvent un cours légèrement supérieur au cours mondial pour une longueur de fibre donnée. En outre, la société a adopté une stratégie de communication efficace, dynamique et souple et elle jouit d'une bonne réputation, sur le marché international.

Pour le textile le marché est essentiellement local. La STT détient le monopole mais des importations frauduleuses lui font environ perdre 20 % du marché. La STT n'a un courant d'exportation que sur les pays voisins (Congo, Gabon, Cameroun et R.C.A.).

Les perspectives visent à récupérer les parts du marché actuellement "occupées" par la fraude.

E - Conclusions et perspectives :

De la filière coton il convient de retenir :

- * la filière coton se concentre sur l'exploitation et la commercialisation de la fibre coton plus que sur sa valorisation
- * le coton est considéré comme une source de devises
- * le coton graine est considéré comme un sous-produit
- * la dynamique de la filière coton est dépendante :
 - d'un facteur interne : la qualité de la gestion et de l'organisation de la production
 - d'un facteur externe : le cours mondial du prix de coton
 - d'un facteur structurel : le coût dû à l'enclavement du Tchad
- * la qualité du coton tchadien est reconnue sur le marché international
- * la filature et le tissage sont des activités tournées vers le marché

intérieur et leur équilibre est actuellement instable en raison notamment de la faiblesse du pouvoir d'achat et des fraudes qui en découlent.

II.4.8 - Les Filières non agro-industrielles

En dehors des entreprises agro-industrielles qui répondent bien à la logique (ressources - transformation - marché) de filière, on peut classer les autres entreprises non commerciales en deux catégories :

- * les entreprises liées à la filière BTP - matériaux de construction
- * les entreprises qui se trouvent sur des créneaux particuliers en vue de répondre aux besoins de l'agriculture, des entreprises, ou de la demande finale. Nous regrouperons ces entreprises sous le terme de secteur non agro-industriel.

A - Filière BTP - Matériaux de construction :

Cette filière n'est actuellement que peu structurée.

Dans le secteur BTP ce sont essentiellement les entreprises étrangères qui bénéficient des marchés de travaux. Important la presque totalité des intrants, ces entreprises ne sont que peu intégrées dans l'économie tchadienne. Les principales entreprises du BTP présentes au Tchad sont par ordre d'importance décroissante : SATOM, COLAS-GTE, SAC, SEC, GER, EGB et EGTB qui est une entreprise tchadienne. A côté de ces entreprises structurées, on trouve une multitude de petites entreprises tchadiennes.

Dans le secteur du bâtiment les entreprises structurées sont peu nombreuses. On trouve quelques sociétés comme TUBETRA qui assurent à la fois la fabrication des éléments de construction et la maîtrise d'oeuvre, ainsi que quelques charpentiers (bois et/ou métallique) et entrepreneurs du bâtiment de taille modeste.

Début 1990 on peut estimer que le marché du BTP se répartit comme suit :

- * Route : 18 à 20 milliards de F.CFA
- * Bâtiment : 10 à 12 milliards de F.CFA
- * Assainissement : 5 à 6 milliards de F.CFA.

Les seuls intrants fabriqués au Tchad sont les charpentes métalliques et bois et la peinture (Tchadipeint). Compte tenu de l'étroitesse actuelle du marché il est difficile d'envisager la fabrication d'autres produits de substitution. (Cette remarque vaut surtout pour la cimenterie, d'autant plus que le Tchad a des participations dans la cimenterie du Nord Cameroun). Cependant pour mémoire on citera le projet de la briquetterie mécanique qui pourrait redémarrer dans l'hypothèse du développement du secteur pétrolier.

De cette filière il faut retenir :

- * la pauvreté du Tchad en matériaux de construction
- * un important effort de reconstruction à fournir (route et bâtiment)

- une forte présence des entreprises étrangères dans le domaine des travaux publics
- les forts risques de dérapage (6 mois à 2 ans) qui existent sur les marchés à financements locaux.

B - Secteur d'appui :

Dans ce secteur nous regroupons les entreprises suivantes :

SIMAT	:	Fabrications et ventes de matériels agricoles.
STEE	:	Production, transport et distribution d'eau et d'électricité
Cyclo Tchad	:	Fabrication de cycles et motocycles
Pharmat	:	Pharmacie (secteur tertiaire)
IDT	:	Imprimerie.

Intervenant davantage comme soutien aux autres activités, ces entreprises ne peuvent à elles seules constituer une filière.

SIMAT dont la présentation est faite dans l'enquête industrielle est considérée avant tout comme secteur d'appui à l'agriculture.

STEE qui figure dans l'enquête industrielle joue à la fois un rôle de secteur d'appui auprès des entreprises et assure la satisfaction de la population urbaine en eau et électricité.

Cyclo Tchad est une entreprise de fabrication de cycles et motocycles. Le marché de cette entreprise fait partie de la demande finale. Son activité a subi une forte régression ces dernières années.

Pharmat présentée également dans l'enquête industrielle assure un rôle de satisfaction de la demande finale.

L'imprimerie IDT, enfin, satisfait à la fois les besoins des entreprises et ceux de la demande finale.

A ces entreprises structurées, il serait possible d'ajouter un grand nombre de petites sociétés à la limite de l'informel. De plus ces sociétés ont souvent une activité qui tient lieu autant du commerce que de la production de biens manufacturés.

Dans l'état actuel du développement du Tchad et de la taille réduite des marchés, le développement de ces sociétés répond plus à une logique de créneaux qu'à une logique de filière. Ceci revient à dire que la création de ces entreprises est dépendante du développement général du pays. Mais en aucun cas elles ne sauront être des éléments moteurs du développement comme pourront l'être les filières agro-industrielles ou la filière BTP.

En revanche si le secteur pétrolier était amené à se développer (suite à l'exploitation des gisements tchadiens) celui-ci aurait certainement un fort effet d'entraînement sur le niveau de développement du pays.

II.5 - ELABORATION DU TES TCHADIEN EN 1989

II.5.1 - Présentation de l'enquête

21 entreprises ont été visitées. Les questionnaires de 12 d'entre elles sont exploitables. Les données relatives à la production et aux consommations des branches "coton" et "cigarettes" ont été trouvées par ailleurs.

Les branches retenues sont les suivantes :

- 1 : Agriculture, sylviculture, élevage, pêche
- 2 : Industrie du coton fibre
- 3 : Huilerie
- 4 : Sucre
- 5 : Cigarettes
- 6 : Bière, boissons
- 7 : Boulangerie
- 8 : Imprimerie, Emballage
- 9 : Energie
- 10 : Industrie pharmaceutique
- 11 : Industrie manufacturière
- 12 : BTP
- 13 : Services.

Les biens importés ont été agrégés. Les enquêtes effectuées sur le terrain ont fourni les coefficients techniques.

II.5.2 - Constitution du TES

Le TES est présenté page suivante.

La FBCF est agrégée à la consommation finale. La production des branches s'entend marges, droits et TVA compris.

Présentons l'équilibre emplois-ressources aux prix courants résultant du TES construit ici avec celui fourni par les comptes économiques.

équilibre emploi-ressource résultant du TES	équilibre emploi-ressource des comptes économiques
--	---

en prix courant 1989
(millions F.CFA)

327 925	P I B	345 579
170 388	Importations	145 436
498 313	Total	491 015
431 813	Consommations finales FBCF Ajustements et stocks	424 576
66 500	Exportations	66 439

T.E.S. 1989 EN PRIX COURANTS (Millions de FCFA)

BRANCHES	1	2	3	4	5	6	7	8	9
PRODUITS									
1 Agriculture,ylviculture, élevage, pêche	126.121	6.959	1.778	0	66	0	0	0	0
2 Industrie du coton fibre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Huileries	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Sucre	0	0	0	0	0	811	0	0	0
5 Cigarette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Bière, boissons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Boulangerie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Imprimerie, emballage	0	0	369	30	2	64	0	60	0
9 Energie	15.119	81	187	15	1	69	155	118	0
10 Industrie pharmaceutique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Industrie manufacturière	52.915	399	0	0	0	71	1	0	0
12 B.T.P.	0	399	0	30	2	0	2	0	0
13 Services	9.748	1.196	0	148	9	0	0	1.421	0
IMPORTATIONS	10.732	4.864	2.333	4.222	391	3.045	3.008	6.400	21.154
TOTAL	214.633	13.897	4.667	4.444	471	4.060	3.167	8.000	21.154

Consommations intermédiaires locales	203.902	9.033	2.333	222	80	1.015	158	1.600	0
Consommations intermédiaires importées	10.732	4.864	2.333	4.222	391	3.045	3.008	6.400	21.154
Valeur Ajoutée	133.458	6.728	2.000	6.666	1.100	3.322	1.000	2.000	3.733

Production	348.091	20.625	6.667	11.110	1.571	7.382	4.167	10.000	24.887
------------	---------	--------	-------	--------	-------	-------	-------	--------	--------

P.I.B. aux coûts des facteurs	327.925
-------------------------------	---------

EQU EMPLOI RESSOURCES AUX PRIX COURANTS (millions de FCFA)	
P.I.B.	327.925
IMPORTATIONS	170.388
RESSOURCES- EMPLOIS	498.313
CONSO FBCFA AJUSTEMENTS et STOCKS	431.813
EXPORTATIONS	68.500

SECTION 1

s de FCFA)								EMPLOIS FINALS			
5	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	consa (*)	export	TOTAL
0	0	0	0	0	0	2.304	0	137.228	166.863	44.000	348.091
0	0	0	0	0	0	0	0	0	19.125	1.500	20.625
0	0	0	0	0	0	0	0	0	6.667		6.667
11	0	0	0	0	0	0	0	811	10.299		11.110
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.571		1.571
0	0	0	0	0	0	0	0	0	7.382		7.382
0	0	0	0	0	0	0	0	0	4.167		4.167
64	0	60	0	792	7 012	288	0	8.618	1.382		10.000
69	155	118	0	0	0	2.592	5.146	23.483	1.403		24.887
0	0	0	0	0	0	0	0	0	8.400		8.400
71	1	0	0	0	0	0	0	53.386	64.054		117.450
0	2	0	0	99	1 451	0	0	1.982	16.640		18.621
0	0	1 421	0	50	12.090	2.592	56.605	83.859	123.848	21.000	228.707
045	3 008	6 400	21 154	5 779	61 661	5 631	41 167	170 388			170 388
060	3 167	8 000	21 154	6 720	82 215	13 407	102 918	479 754	431 813	66 500	978 067

(*) consommation finale, variation de stock, F.B.U.F.

015	158	1 600	0	941	20 554	7 776	61 751	309 366
045	3 008	6 400	21 154	5 779	61 661	5 631	41 167	170 388
322	1 000	2 000	3 733	1 680	35 235	5 214	125 789	327 925
382	4 167	10 000	24 887	8 400	117 450	18 621	228 707	

SECTION 2

II.6 - METHODE DES EFFETS

II.6.1 - Présentation de la méthode

Considérons un bien i , et en distinguant selon l'origine nationale ou extérieure des produits écrivons l'équilibre entre emplois et ressources pour ce bien i , x_i est la production en valeur de bien i , m_i l'importation en valeur de ce même bien, a_{ij}^N et a_{ij}^E les coefficients techniques de production locale ou importée, e_i les exportations de bien i et d_i^N les demandes finales selon l'origine nationale ou extérieure des produits. L'équilibre emploi-ressource s'écrit :

$$x_i + m_i = \sum_j^N a_{ij} x_j + \sum_j^E a_{ij} x_j + d_i^N + d_i^E + e_i$$

soit en agrégeant $Xm = A^N X + A^E X + d^N + d^E + e$

A^N et A^E représentent des matrices de Léontieff.

En distinguant selon l'origine nationale ou extérieure cet équilibre se scinde en deux :

$$X = A^N X + d^N + e \quad (1)$$

$m = A^E X + d^E$ (2) (on a supposé qu'on n'importait pas pour réexporter).

Les biens importés ayant été agrégés à un seul, la dernière équation est en fait :

$$m = A^E X + d^E \\ (1.1) \quad (1.13)(13.1) \quad (1.1).$$

L'équilibre emploi-ressource produit par produit se vérifie sur le TES, la somme (en ligne) des consommations intermédiaires et des emplois finals du bien i égale la production (en colonne) de ce même bien i .

Présentons la méthode des effets

L'équation (1) donne $X = (1 - A^N)^{-1}(d^N + e)$, ainsi en différenciant cette égalité on obtient :

$$X = (1 - A^N)^{-1} (d^N + e),$$

donc une augmentation exogène (fixée à 100) des emplois finals (consommation, FBEF, exportations) entraîne une augmentation X de la production.

La demande en bien exporté étant fixée, les importations nécessitées par l'augmentation de la demande en produits d'origine nationale sont obtenues en différenciant l'équation (2)

$$m = A^E X$$

Enfin, branches par branches sont connus les taux de valeur ajoutée et d'exportation. Cette méthode suppose implicitement la constance de ces coefficients techniques et des rendements constants dans le processus de production. Ainsi il est possible de voir l'effet sur la production, les importations, les exportations et la valeur ajoutée d'une augmentation exogène de la demande finale en produits d'origine nationale. Présentons les résultats agrégés par une augmentation de 100 unités monétaires dans le secteur entraînant les résultats par branches sont donnés en annexe.

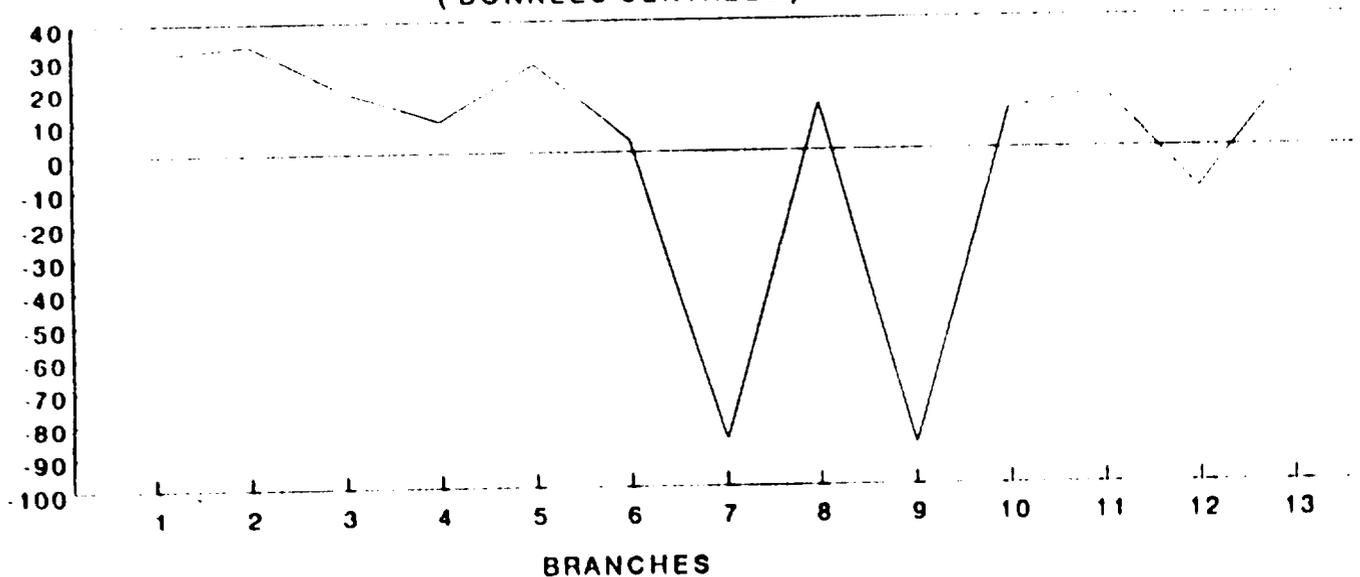
II.6.2 - Les résultats sont présentés dans les tableaux et graphiques suivants :

Les données des graphes ont été centrées, 0 représentant la moyenne. L'indépendance vis-à-vis des importations étant un objectif, le critère à maximiser vis-à-vis des importations choisi a donc été l'opposé des importations induites.

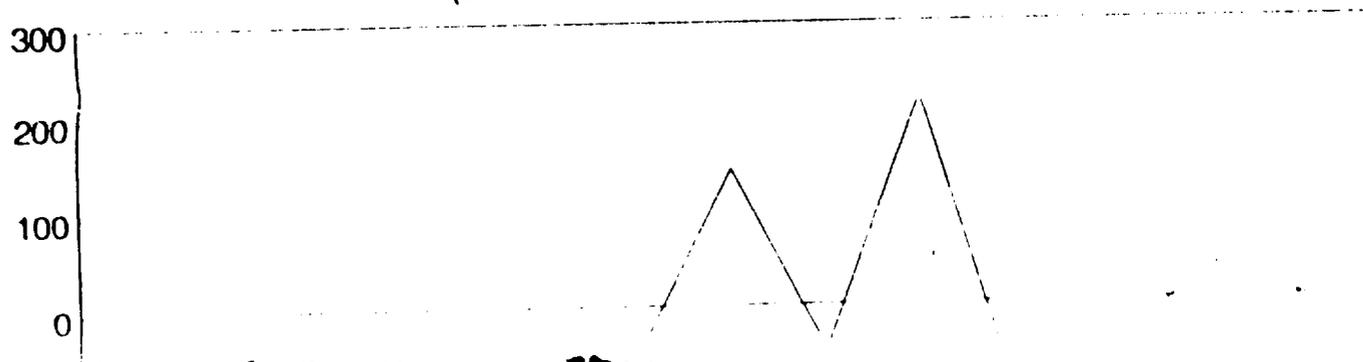
secteur entrainant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	moyenne
exportations induites	118,27	120,90	106,19	97,09	114,58	91,30	1,54	101,71	0,00	99,40	104,85	75,54	110,18	87,81
importations induites	312,64	332,95	335,48	326,30	333,31	355,64	181,07	350,90	85,00	407,98	367,95	264,54	301,00	302,68
V. A. induite	651,08	674,75	629,22	660,31	712,21	681,75	48,55	645,02	15,00	648,68	680,84	474,80	675,00	552,08

SECTION 1

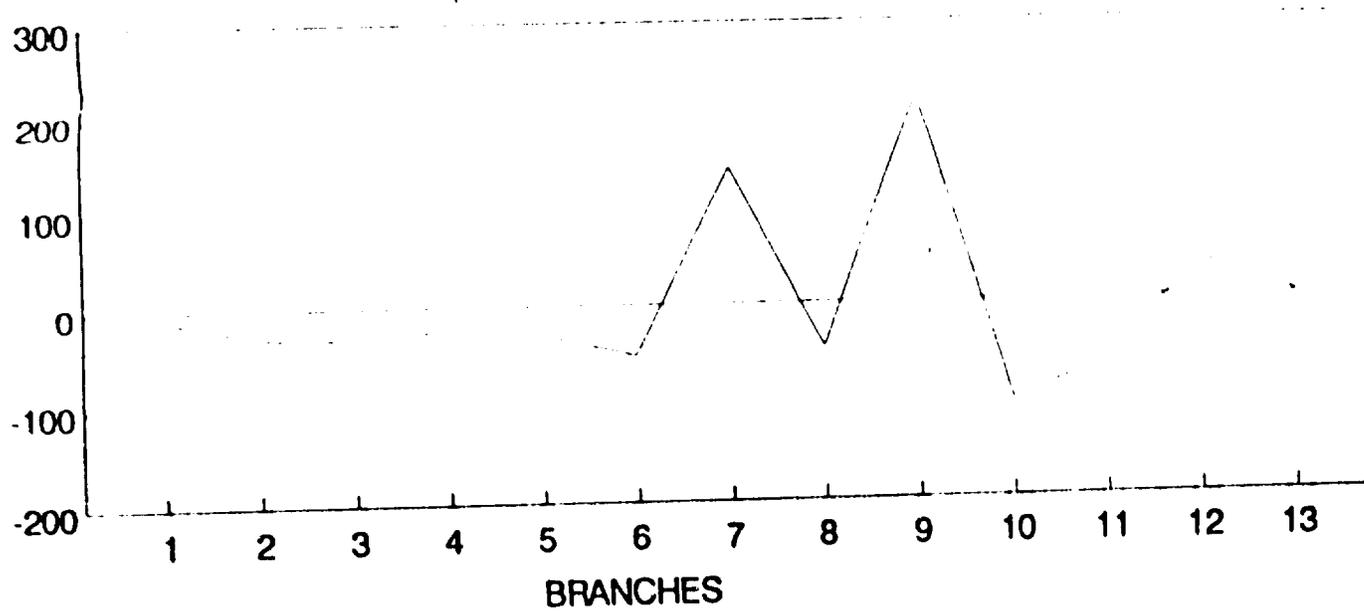
EXPORTATIONS GENEREES
(DONNEES CENTREES)



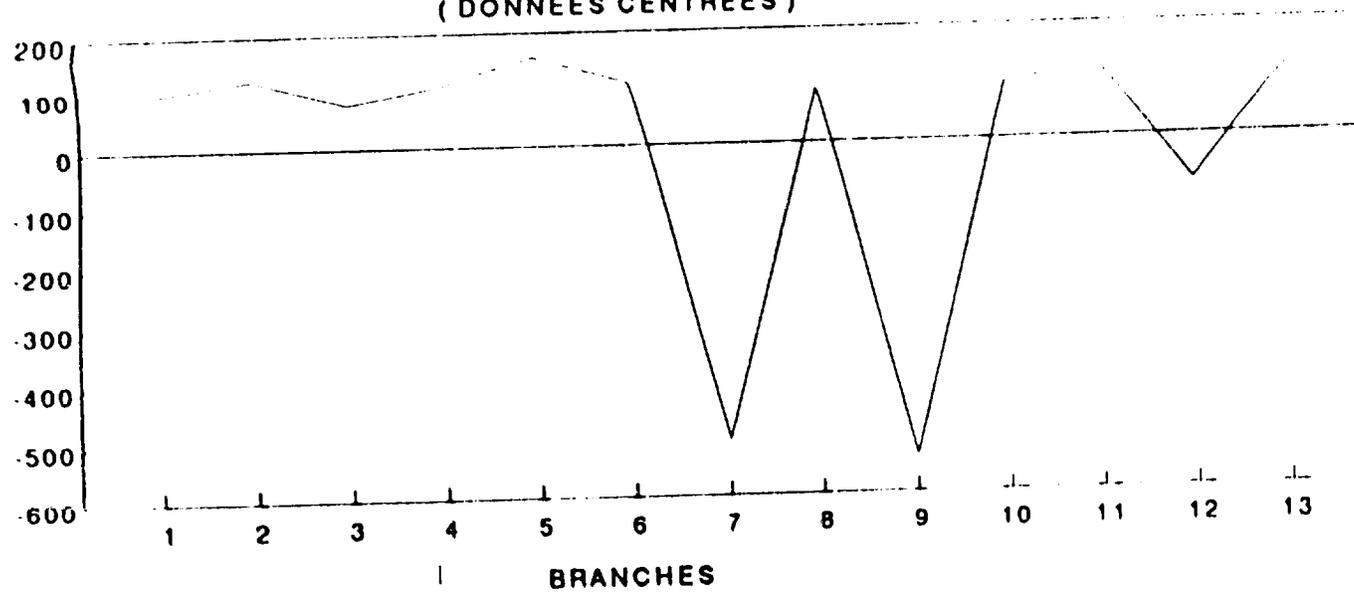
INDEPENDANCE ENVERS LES IMPORTATIONS GENEREES
(OPPOSE DES DONNEES CENTREES)



INDEPENDANCE ENVERS LES IMPORTATIONS GENEREES
(OPPOSE DES DONNEES CENTREES)



VALEUR AJOUTEE INDUITE
(DONNEES CENTREES)



SECTION 2

III - LE CHOIX ET LE DIAGNOSTIC DES FILIERES PRIORITAIRES

III.1. APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE

Le choix des filières industrielles prioritaires doit reposer non seulement sur l'étude de leurs performances relatives et de leur contribution aux objectifs, mais aussi sur l'analyse de leur rôle respectif dans l'ensemble de l'économie nationale. Ce cadrage macro-économique s'avère d'autant plus important que le poids de l'industrie est marginal et, qu'en raison de la faiblesse des relations input/output l'essentiel des facteurs dynamiques des filières industrielles est à rechercher dans les autres secteurs.

Ces facteurs peuvent être mis en évidence à partir d'une typologie des filières basées sur plusieurs facteurs discriminants. Cette typologie ne remet pas en cause la définition et le contenu des filières proposées précédemment. Elle permet simplement de les restituer les unes par rapport aux autres et d'intégrer dans le choix des filières prioritaires des contraintes d'ordre macro-économique.

Un des critères de classification possible repose sur la nomenclature des emplois. Il permet de scinder les filières suivant les déterminants majeurs de leur output. On peut distinguer ainsi :

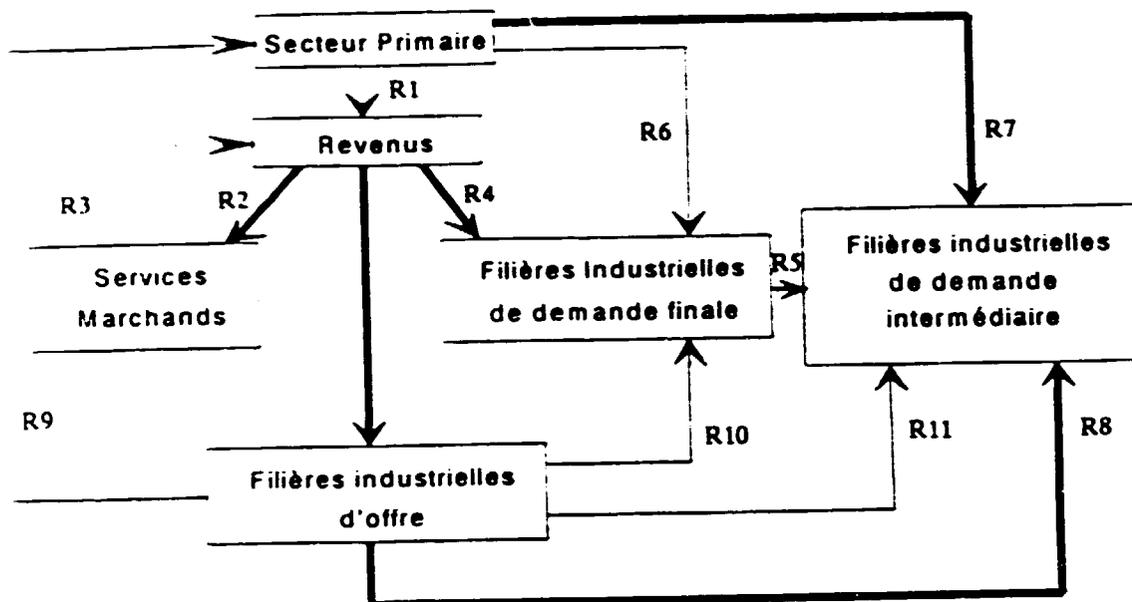
- Les filières dont le niveau de l'output est fonction de la demande et donc des revenus distribués principalement dans le secteur primaire et les services. On pourra qualifier ces filières de filières de demande finale. L'exemple-type est représenté par les filières agro-industrielles.
- Les filières de demande intermédiaire dans lesquelles le niveau de l'output dépend principalement du niveau d'activité des autres filières ou des autres secteurs de l'économie. Ce type de filière est absent au Tchad. Seul quelques unités isolées ont été répertoriées. Cette filière pourrait se développer avec la mise en exploitation des gisements de pétrole.
- Les filières d'exportation dont le niveau de l'output dépend de la demande mondiale. L'exemple type au Tchad est donné par la filière coton.
- Les filières d'offre, c'est à dire les filières dont l'output détermine directement ou indirectement le niveau des capacités d'offre nationale. Parmi celles-ci, citons notamment la filière BTP-Matériaux de construction.

Le niveau de production de chacune des filières dépend simultanément du niveau de l'offre en amont et de l'absorption en aval. Ces pôles (offre/demande) sont spécifiques à chaque filière :

- La production des filières d'exportation (valorisant essentiellement des produits agricoles) dépend du niveau de la demande mondiale adressée au Tchad ainsi que des capacités d'offre de secteur primaire et des possibilités d'écoulement des productions (réseau de commercialisation et infrastructures de transport).
- La production des filières en unités de demande intermédiaire dépend de la demande des autres filières.
- La production des filières de demande finale dépend des capacités d'offre (notamment de l'agriculture), du niveau des revenus intérieurs et du degré de compétitivité face à la concurrence internationale.

- Enfin, la production des filières d'offre dépend des revenus (épargne intérieure) et de la capacité du Tchad à mobiliser l'épargne extérieur.

On peut représenter le réseau d'interrelations entre les filières industrielles et les reste de l'économie dans le schéma, volontairement simplifié, suivant :



On suppose dans ce schéma que le secteur primaire (agriculture et extraction) constitue le pôle de la création des revenus (relation R1). Une partie des revenus ainsi créée se transforme en demande finale adressée aux services marchands (R2) qui, à leur tour, distribuent une fraction de leur valeur ajoutée sous forme de revenu (R3).

Les filières de demande finale, notamment agro-industrielles sont directement impulsées par le niveau des revenus (R4). A leur tour, ces filières exercent une demande (de consommation productive) auprès des filières industrielles de demande intermédiaire (R5). Les filières de demande finale sont limitées dans leur niveau d'output par les capacités d'offre du secteur primaire (R6) : approvisionnement en fruit, en légume, en lait, en sucre... pour les industries agro-alimentaires.

Les filières d'offre (matériaux de construction, biens d'équipement...) ont un statut tout à fait particulier dans ce schéma d'ensemble. Leur activité dépend de la demande finale (et notamment de l'investissement) et donc du niveau des revenus distribués (actuels mais aussi anticipés) ainsi que des capacités de production déjà installées dans les différentes filières ou secteurs de l'économie Tchadienne. En retour, ces filières créent, notamment la filière BTP, des externalités positives profitables à l'ensemble de l'économie. Ainsi, le développement de la filière BTP favorise :

- Le désenclavement des espaces productifs Tchadien ce qui constitue une condition favorable au développement des activités primaires;
- Le rapprochement des marchés segmentés, ce qui est favorable au développement des filières (R10) ou des filières de demande intermédiaire (R11).

Ce schéma, très simplifié, des interrelations entre les filières industrielles peut être utilisé par ailleurs pour ordonner les classements à opérer sur les ordres de priorité :

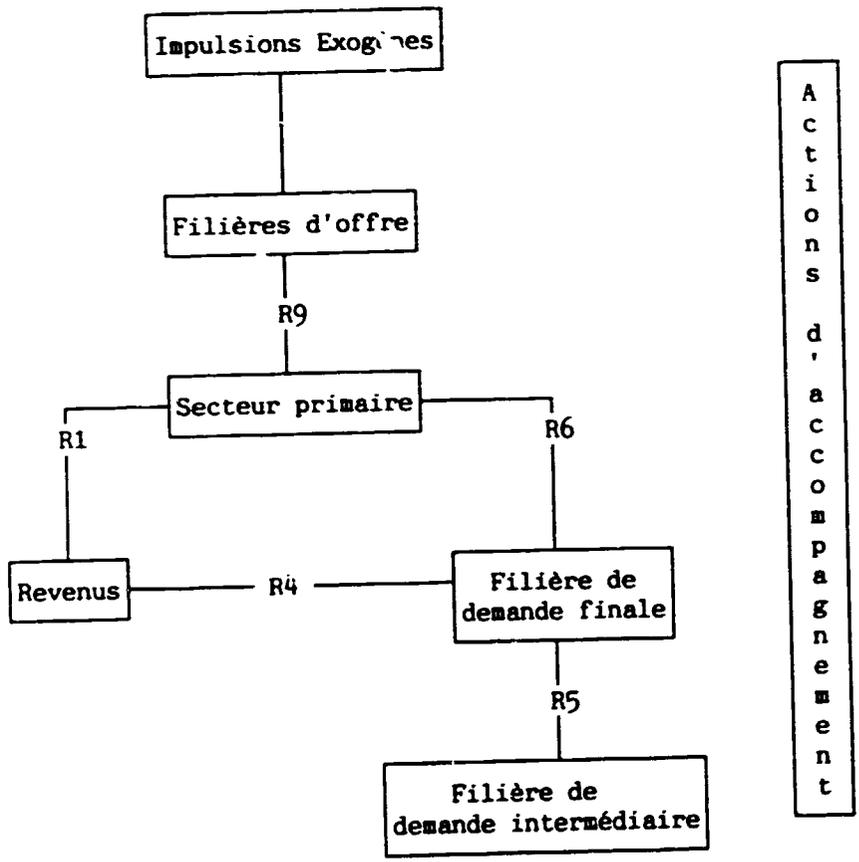
Un scénario de croissance suppose, un développement industriel dans une perspective de croissance des revenus. Dans le contexte actuel de crise, cette croissance des revenus ne pourrait être provoquée que de manière exogène soit par un relèvement substantiel des cours des produits primaires exportés (R1) soit en suscitant un effet multiplicateur par le canal de l'investissement (financé compte tenu des contraintes d'ajustement sur des ressources extérieures).

Dans ces conditions, du rôle des filières industrielles d'offre et notamment BTP apparaît comme stratégique : en exerçant des effets d'entraînement interne importants (les BTP appartiennent à la catégorie des "non tradable goods"), tant directs qu'indirects auxquels s'associent des effets revenu non négligeables liés au caractère très "labor intensive" de la filière, les BTP génèrent des externalités positives profitables aux autres secteurs, et notamment au secteur primaire (relation R9 dans le schéma précédent).

La combinaison des deux hypothèses précédentes ainsi que la typologie permettent de guider l'ordonnement des filières prioritaires et des programmes de développement industriels.

La priorité doit être accordée aux filières permettant de restaurer à court terme les capacités d'offre nationale et d'engendrer, à leur niveau, un maximum d'effet d'entraînement. Les programmes prioritaires, comme la remise en état du réseau de communication doivent s'accompagner d'actions visant à favoriser les substitutions au niveau des filières de demande finale. Si ces substitutions s'avèrent compétitives (ce qui suppose éventuellement des actions à mener au niveau du secteur primaire afin

d'améliorer la productivité des facteurs), les filières de demande finale profiteraient de la croissance des revenus induite par le développement du secteur primaire et des services, ce dernier étant lié lui-même aux externalités positives engendrées par les filières d'offre. En d'autres termes, la séquence des priorités passerait par les relations décrites ci-dessous :



III.2. CLASSIFICATION DES FILIERES

III.2.1 - La notion de filière

- Méthode d'approche

Six variables ont été retenues pour classer les sept filières et en déduire celles qui seront proposées comme prioritaires. Nous avons donné une signification aux notes (de 0 à 4, 0 signifiant que la filière n'est pas performante quant au critère noté, 4 signifiant par contre qu'elle l'est). Cependant, le plus important est de classer les filières pour chacun des critères; ainsi dans ce qui suit nous nous attacherons à justifier, critère par critère, le classement des filières. Ensuite le graphique (Analyse en Composantes Principales sur les deux premiers axes principaux) nous permettra d'avoir une vision globale des filières quant aux critères retenus. Ces critères sont ceux susceptibles de mesurer la capacité d'une filière à satisfaire les objectifs fixés par l'Etat Tchadien.

Les filières ont été notées selon les critères suivants :

- A : Aptitude à exploiter les ressources locales
- B : Perspectives de croissances
- C : possibilité de développement de PMI
- D : Profitabilité, rentabilité
- E : Contribution à l'activité économique nationale
- F : Force à l'exploitation

Les notes sont les suivantes :

- 0 : très mauvais
- 1 : mauvais
- 2 : moyen
- 3 : bon
- 4 : très bon

Ces notes s'appuient sur l'étude précédente et le dépouillement de l'enquête industrielle effectuée sur place.

Evaluation des performances

Critère A : La filière élevage s'appuie sur le cheptel local mais ne l'exploite pas suffisamment par manque d'infrastructures (abattoirs frigorifiques, transports frigorifiques, ...) d'où seulement la note 3 pour cette filière.

En dehors du sucre, le Tchad possède un important potentiel en vivriers (céréales, tubercules, ...) qui n'est pas encore exploité pour des raisons d'insuffisance de débouchés (note : 2).

Une grande autoconsommation dans les campagnes, l'absence d'infrastructure de transport et de commercialisation fait que la filière oléagineux ne se développe pas suffisamment, notamment en s'appuyant sur d'autres oléagineux que le coton : jujubier, graines de courge, arachide, sésame, karité ; la présence de Coton Tchad dans le secteur permet néanmoins d'attribuer la note 3.

L'industrie des boissons qui importe pratiquement tous ses inputs n'est pas apte à valoriser les ressources locales (note : 0).

Les filières produits frais et ligneux ne pourraient exploiter correctement les ressources locales qu'après avoir créé une industrie de transformation et développé un marché (note : 2).

Enfin la filière coton utilise en premier lieu la principale ressource locale qu'est le coton, la présence de Coton Tchad dans le secteur permet d'affecter la note 4.

Critère B : Les perspectives de croissances des diverses filières ont été mesurées d'une part par les résultats de l'enquête industrielle (perspectives d'évolution de la production dans 5 ans), d'autre part grâce aux études de filières effectuées par les experts.

La filière élevage, après les sécheresses de 1972/73 et 1983/85 semble reconstituer son cheptel, on peut donc espérer une croissance moyenne, ce que confirment les dirigeants des abattoirs de Farcha en estimant leurs perspectives de croissance de production pour 5 ans à 40 % d'où la note 3.

L'évolution de la filière produits vivriers ne se fera que s'il apparaît une demande locale, les seules unités industrielles étaient pour l'instant la SONASUT et les Grands Moulins du Tchad (non en service actuellement) ceci nous conduit à affecter la note 1.

De nombreux oléagineux (sésame, arachide, karité, jujubier, graine de courge du désert) ne donnent pas lieu à des transformations industrielles ; demeure l'huile de coton et à ce titre Coton Tchad prévoit une faible croissance (5 % sur 5 ans) d'où la note 2.

La BGT et la BDL envisagent des évolutions de 30 % et 25 % sur 5 ans d'où la note 2 pour la filière boissons.

Les perspectives d'évolution des filières produits frais et ligneux sont moyennes tant à cause du faible pouvoir d'achat qu'en raison de la médiocre urbanisation du Tchad.

Enfin le cours mondial du prix du coton et l'enclavement du Tchad font que les perspectives d'évolution en la matière sont faibles (note : 1).

Critère C : La filière élevage pourra permettre un développement des PMI (installation de froid industriel, mise en place de transport frigorifié) d'où la note 3.

Dans le domaine des produits vivriers le Tchad ne possède pas d'unités industrielles en cours de production, tout restant à créer. A condition que le pouvoir d'achat des tchadiens augmente, le marché de cette filière pourra s'accroître et entraîner un développement des PMI devenu dès lors nécessaire (note : 4).

La même remarque convient pour la filière produits ligneux.

Les deux filières oléagineux et boissons ne semble pas offrir de perspectives de développement de PMI (note : 0 et 0). Pour la première la cause réside dans la concentration et l'intégration de l'outil de production à la Coton Tchad, l'étroitesse du marché et l'importance de l'autoconsommation. Pour la seconde, le monopole BGI-BDL décourage tous les entrants.

Pour les mêmes raisons (monopole de Coton Tchad) la filière Coton ne semble pas permettre la création de PMI (note : 1).

Enfin la filière "produits frais" pourrait donner lieu à de nombreux projets si les marchés le permettaient, c'est-à-dire avec une hausse de l'urbanisation et du pouvoir d'achat (note:2).

Critère D : La rentabilité et la profitabilité sont mesurées par les ratios d'analyse financière calculés pour toutes les entreprises ayant communiqué leur comptabilité. Les filières "élevage" et "boissons" représentées par les Laboratoires de Farcha, les abattoirs de Farcha d'une part, la BDL et la BGI d'autre part se distinguent des autres (note : 3) quant à leurs ratios financiers. Les autres filières obtiennent la note 2, souvent donné par défaut, la filière n'étant pas encore doté de PMI.

Critère E : La contribution à l'activité économique nationale est mesurée par le niveau de participation du PIB.

Ainsi la filière "Produits vivriers" occupe une place prépondérante dans le monde rural qui représentait en 1985 47 % du PIB et obtient la note 4.

La même note est attribuée à la filière coton qui est la principale source de devises du Tchad. Suivent les filières élevage et produits frais (note : 3). La première fait vivre 40% de la population et contribue pour 12 % au PIB (en 1986).

Restent enfin les boissons et oléagineux qui contrairement aux produits frais n'ont pas une qualité nutritive exceptionnelle et ne sont donc pas un moteur de l'autosuffisance alimentaire (note : 2).

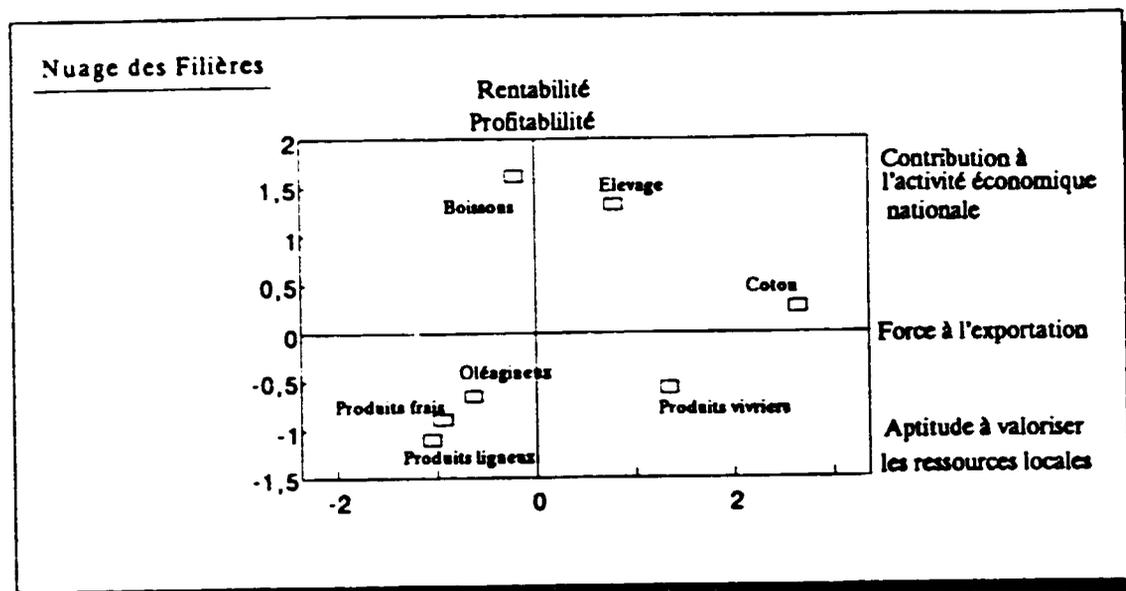
Filière F : La filière coton est la seule qui soit tournée vers l'exportation, d'où sa place en tête de cette rubrique (note : 4).

Le secteur de l'élevage pourrait se renforcer dans sa partie exportation (Congo, Gabon, Nigéria, Egypte, Irak). le non respect des règles sanitaires dans les laboratoires, l'absence d'équipements frigorifiques et l'enclavement du Tchad sont les obstacles à surmonter.

Les autres filières ne sont pas aptes à l'exportation, mise à part la filière des vivriers à la condition d'une industrie agro-alimentaire se développe (pâtes alimentaires, biscuits, farine, lait de soja) ; ce développement ne se fera qu'avec une modification des habitudes alimentaires et un désenclavement du pays.

n°		A	B	C	D	E	F	moyenne
1	élevage	4	2	2	3	3	3	2,8
2	prod.vivriers	4	1	4	2	4	2	2,8
3	oléagineux 4	2	0	2	2	0	1,4	
4	boissons	0	2	0	3	2	0	1,0
5	prod. frais 4	3	1	2	2	0	1,7	
6	prod.ligneux	4	2	4	2	2	0	2,0
7	coton 4	1	1	2	3	4	2,1	

Pour avoir une vision globale de l'ensemble des filières selon les 6 critères retenus, il a été effectué une analyse fonctionnelle dont les résultats aideront à définir les filières prioritaires. Les deux premiers axes factoriels expliquent 66 % de l'information apportée par les 6 notes. Ainsi on résumera bien l'information sur un seul plan.



Le premier axe factoriel s'explique par :

- 1 - A : l'aptitude à valoriser les ressources locales
- 2 - E : la contribution à l'activité économique nationale
- 3 - F : la force à l'exportation.

Le deuxième axe s'interprète en terme de profitabilité et rentabilité. Ainsi les filières situées à droite du premier axe (élevage, vivriers et dans une plus grande mesure coton) satisfont globalement de manière élevée aux trois critères cités plus haut (critère A, E, F). Les filières situées en haut du second axe satisfont aux critères qui lui sont rattachés, ainsi boissons et élevage admettent de bons ratios de rentabilité et profitabilité. Les autres filières (produits ligneux, produits frais et oléagineux) sont moyennes quant aux critères retenus et même non performantes.

III.2.2 - Le Choix des filières

De la lecture d tableau récapitulatif et des commentaires qui l'accompagnent, on peut tirer les enseignements suivants :

- Parmi les activités agro-industrielles, le nuage des filières résultant de l'analyse multicritères conduit à retenir comme prioritaires :
 - . L'ELEVAGE qui associe à son aptitude à valoriser les ressources locales l'atout de la rentabilité, tout en contribuant positivement à l'activité économique nationale et au potentiel d'exportation.
 - . LES PRODUITS VIVRIERS qui ont notamment un impact direct sur le secteur agricole et répondent avec satisfaction au souci d'autosuffisance alimentaire (en raison de son développement et de sa logique propres, le sucre n'est pas intégré à la filière).
 - . LE COTON qui a également un impact sur le secteur agricole et constitue à la fois une filière de demande finale (si on implique une partie des oléagineux et le textile) et une filière d'exportation permettant de dynamiser l'économie tchadienne.

Bien qu'ayant une rentabilité intéressante, la filière "boissons" n'est pas retenue en raison de son manque de participation aux critères A, C et F, tandis que la filière "produits frais" ne peut être envisagée comme prioritaire qu'à long terme.

- Parmi les activités non agro-industrielles, seule la filière BTP - MATERIAUX DE CONSTRUCTION peut être retenue comme prioritaire. Les raisons conduisant à ce choix sont, avant tout, d'ordre macro-économique (cf. III.1) et en particulier :
 - . l'importance des travaux à effectuer dans le domaine des infrastructures et de l'habitat dont le sous-équipement actuel constitue un obstacle au développement de l'économie
 - . l'effet d'entraînement de ce secteur sur le reste de l'économie.

On ne peut passer sous silence l'incidence qu'aurait sur l'économie tchadienne une issue favorable de la recherche pétrolière : l'effet d'entraînement sur de nombreuses activités liées à cette source d'énergie (exploitation, transport, raffinerie ...) et la baisse du coût des facteurs qui s'ensuivrait conduirait la filière Pétrole-Energie au rang de prioritaire.

la première phase de l'intervention a donc proposé, dans ses conclusions, un choix de filières prioritaires :

- . L'ELEVAGE
- . LES PRODUITS V 'RIERS
- . LE COTON
- . LE BTP - Matéria : de Construction.

Soumises à l'examen du Groupe d'Appui Technique et à l'ONUDI avant leur approbation par les Autorités tchadiennes, ces recommandations ont été retenues et ont fait l'objet d'un diagnostic approfondi et de la formulation d'une stratégie de développement présentés ci-après.

III.3. LE DIAGNOSTIC DES FILIERES PRIORITAIRES

III.3.1 - FILIERE B.T.P - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A - PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE

A.1 - ACTIVITES DE LA FILIERE :

Cette filière s'articule autour de trois secteurs :

- le bâtiment
- le génie civil et agricole
- la production des matériaux de construction.

Elle se caractérise par de nombreuses liaisons avec les autres secteurs de production industrielle, surtout pour sa composante B.T.P. qui fait apparaître la participation de secteurs tels que :

- le bois pour la charpente et le coffrage
- la trefilerie pour le rond à béton
- la construction métallique pour le bâtiment
- les outils à main et la quincaillerie
- les produits d'extraction
- le matériel électrique
- les canalisations en matière plastique pour les adductions d'eau.

Pour la plupart de ces produits l'activité tchadienne se réduit à l'importation.

Dans le secteur travaux publics les activités de la filière seront surtout tirées par la réalisation d'importants projets d'infrastructures routières, portant notamment sur la construction et le bitumage de nouvelles routes, la réfection des routes existantes et la construction de routes en terre.

Le secteur bâtiment a une activité fortement dépendante des programmes publics de construction et des besoins des entreprises. La demande privée en matière de bâtiments est très réduite et se limite aux expatriés et aux riches marchands. La population pratique le plus souvent l'auto-construction ou fait appel au secteur informel.

Dans le contexte actuel où les programmes publics de construction sont limités ainsi que les investissements des entreprises, le secteur matériaux de construction reste stagnant.

Parmi tous les matériaux, seule la peinture est fabriquée sur place. Pour les autres l'activité se limite pour l'essentiel à l'importation et aux commerces de gros et de détail.

Dans ce domaine il convient de rappeler les points suivants :

- * la briqueterie mécanique arrêtée depuis quelques années pourrait être réactivée avec un approvisionnement meilleur marché en énergie
- * l'exploitation des gisements pétroliers pourrait, entre autres, permettre la fabrication de bitume
- * le projet de cimenterie ne semble pas adapté si l'on considère le marché actuel. Mais un important marché potentiel existe. Le vrai problème réside

en la concurrence des ciments nord camerounais et surtout nigérian. De plus ce dernier bénéficie à la production d'une importante économie d'échelle.

A.2 - TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES

Compte tenu de la diversité des produits utilisés dans la filière, un tableau complet emplois/ressources ne serait pas significatif. Néanmoins, compte tenu des remarques faites dans le chapitre précédent une schématisation grossière peut être faite de la manière suivante :

RESSOURCES	EMPLOIS
- Implantation	- Travaux Publics
- Matériaux de construction	- Programmes de construction publics
- Construction	- Investissements des entreprises
Matériaux en terre	Auto-construction et secteur informel

A.3 - ACTEURS DE LA FILIERE

Les principaux acteurs repertoriés dans le répertoire des entreprises en 1989 sont :

<u>Bâtiments et Travaux Publics :</u>		<u>Effectifs</u>
- Office des Carrières	Entretien des routes	765
- Office National des Routes	Construction route	470
- Impresit COGEPAR	Bâtiments et T.P	350
- Société Anonyme des Travaux d'Outremer (SATOM)	Recherche pétrolière	321
- Géosource LTD	Travaux publics	107
- Générale Entreprise Routière (GER)	Forage	100
- Société Tchadienne (STECHE)	Bâtiments/menuiseries	84
- Société Africaine de Construction (SAC)	Recherche pétrolière	51
- Sétuba S.A. Tchad	Bâtiments/T.P.	50
- Entreprise Générale de Construction	Construction bâtiment	47
- Entreprise de Construction	Bâtiments et T.P.	36
- COFOR	T.P. Sondages FORAG	35
- Société d'Entreprise Construction/Commerce	Construction bâtiments	30

- Entreprise Générale des Bâtiments, des Travaux Publics	Construction B.T.P.	30
- Société auxiliaire des Travaux Publics	Travaux publics	22
- Entreprise Générale des Travaux de Bâtiment	Bâtiments	20
- Entreprise Koulga e Frères	Bâtiments et T.P.	19
- Coopérative des Entreprises Tchadiennes des Bâtiments	Bâtiments	13
- El Hadj Saleh Dall	Construction bâtiments	9
- Travaux annexes des bâtiment.	Construction bâtiments	9
- Bâtiment construction hydraulique	Bâtiments	8
- Mahamat Hamid	Construction bâtiments	6
- Entreprise de Construction et de Gestion Immobilière	Bâtiments et T.P.	5
- Entreprise de bâtiments Ramat	Bâtiments et T.P.	5
- Entreprise de Bâtiment et Plomberie	Bâtiments	5
		<u>2 597</u>

Menuiseries, constructions métalliques et industries manufacturières diverses :

- Grande Menuiserie du Chari	Menuiserie-Ebénesterie	25
- Industrie Tchadienne de peinture	Peinture et vernis	19
- Industrie de Transformation de l'Aluminium	Porte aluminium	9
- Niyazi Gezinu	Construction métallique	8
- Atelier Menuiserie Métallique du Carrefour	Menuiserie bois/métal	5
- Entreprise tapisserie moderne	Menuiserie bois/métal	5
- Etablissement Brahim Awoda	Menuiserie Ebénesterie	4
- Entreprise Générale A.M.A.	Menuiserie bois/métal	4
- Vasbois	Menuiserie	4
- Tchad Alu	Fabrication tôles	3
- Ameublement général	Menuiserie bois	3
- Générale Tchadienne de Construction et d'ameublement	Menuiserie	3
- Atelier soudure Chaibo Mahamat	Menuiserie métallique	3
- Construction métallique Ahmat Adoum	Menuiserie métallique	2
		<u>112</u>

Quincaillerie, Serrurerie, Peinture et Articles divers :

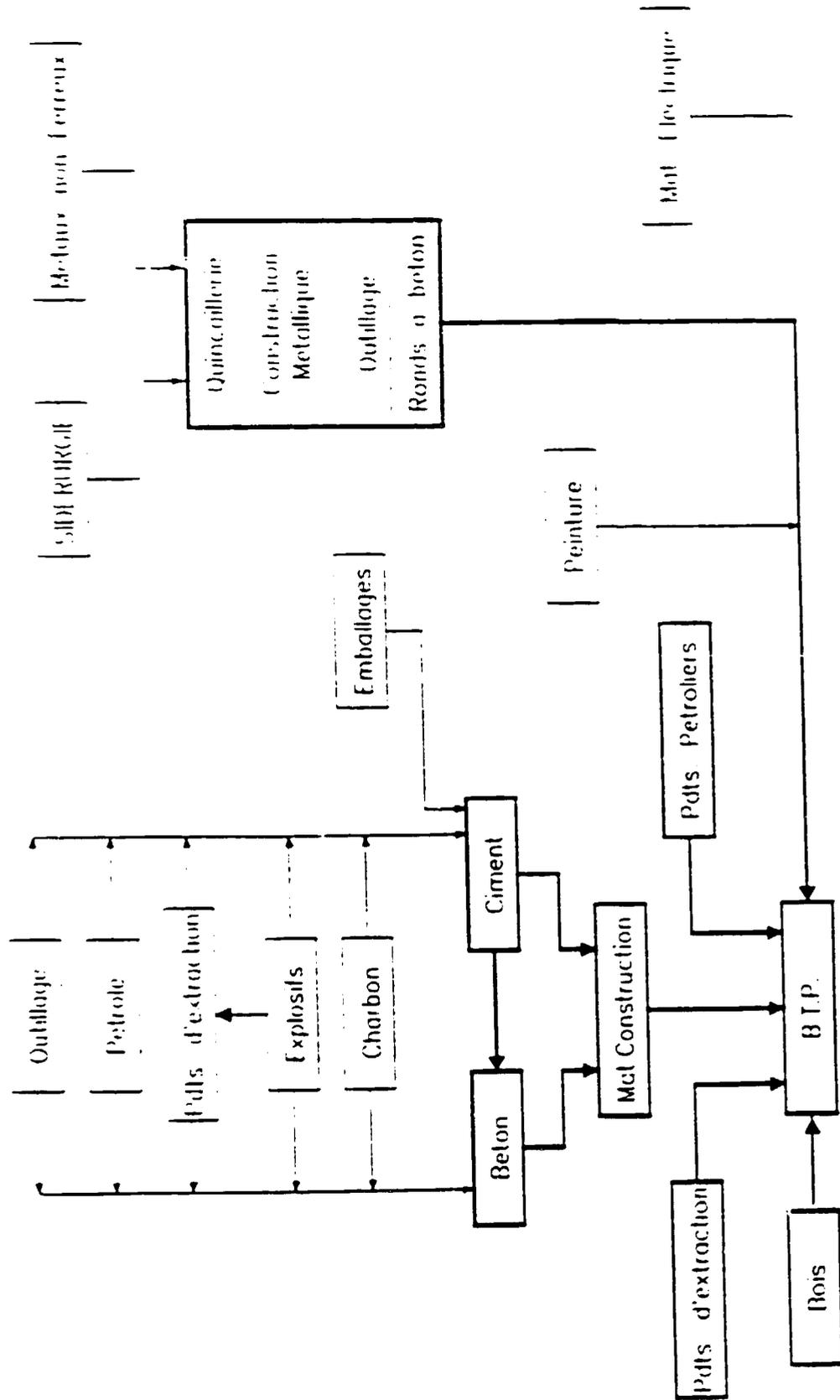
- Société Tchadienne de Peinture spécialisée	Commerce général	17
- Quincaillerie Sheherade	Commerce général	8
- Quincaillerie de la Mosquée	Commerce général	8
- La Général Trading	Outillage général	5
- Quincaillerie du Lac	Commerce général	5
- Amalgame	Vente matériel cl.	5
- Quincaillerie de la Concorde	Vente matériel de construction	5
- Quincaillerie Terdior	Vente outillage	4
- Quincaillerie Dabanga	Commerce général	3
- Société d'Equipement et Matériel de Construction	Vente matériel de construction	3
- Quincaillerie Blabline	Quincaillerie	3
- Maramat Adamar	Quincaillerie Nord	2
- Quincaillerie Moderne du marché	Commerce général	2
- Quincaillerie La Rose	Vente matériel de construction	2
- Quincaillerie du Sahel	Vente matériel de construction	1
		<u>73</u>

La filière B.T.P - Matériaux de construction représente donc un ensemble de 40 entreprises et un effectif de 2 782 personnes. Pour préciser la structure de ces effectifs il convient de préciser que 4 entreprises représentent 68 % de ces effectifs, avec chacune plus de 300 personnes. Ensuite 5 entreprises de plus de 50 personnes représentent 15 % des effectifs totaux. Ainsi 77 % des entreprises de la filière B.T.P - Matériaux de construction représentent 17 % des effectifs avec une moyenne de 15 personnes/entreprises.

A.4 - SCHEMA D'ORGANISATION

Un schéma technique d'organisation de la filière B.T.P - Matériaux de construction est présenté page suivante :

REPERES MATERIELS DE CONSTRUCTION



B - LES RESSOURCES DE LA FILIERE

Le Tchad est très pauvre en matières premières pour la fabrication des matériaux de construction.

En dehors de la terre utilisée pour l'auto-construction on ne signale que quelques projets faisant appel aux ressources locales.

La carrière de Mani, située à 125 km de N'djamena. Cette carrière a fourni les matériaux concassés nécessaires aux travaux de génie civil, de construction de routes et de bétonnage. Le prix actuel de ces matériaux importés du Cameroun est très élevé ; et seules les quantités absolument nécessaires sont importées. Bien que capable de fournir un volume de concassés et granulats importants, la carrière de Mani ne peut couvrir les importations actuelles estimées entre 20 et 40 000 m³/an. En effet sachant que le coût de base des granulats est de 3 000 F.CFA/t départ carrière et que le coût de transport est de 5 000 F.CFA/t/100 km, la distance optimale entre la carrière et le lieu d'utilisation est de 30 à 50 km. Il faut donc des sites répartis près des lieux de consommation. Cet argument est d'autant plus valable au Tchad puisque les coûts de transport y sont très élevés. Actuellement la carrière de Mani est à nouveau en exploitation. Celle-ci est assurée par la Société Tchadienne d'Exploitation de Carrières (SOTEC). Il s'agit d'une société mixte entre l'Etat (48 %) et la société privée BETEL (52 %).

La briquetterie de la SETUBA, située à 3 km de N'djamena, utilise de l'argile qui provient d'un grand gisement proche. On signale également l'existence d'une autre briquetterie industrielle et de nombreuses unités artisanales. La production potentielle, fortement dépendante du marché est estimée entre 25 et 35 000 t/an.

Le projet d'établissement d'une cimenterie dans le Mayo-Kebbi, mettrait en valeur les ressources en calcaire et argile au Tchad. Le coût élevé du ciment importé et les ruptures d'approvisionnement sont les éléments principaux qui pourraient permettre de justifier un tel projet. L'étude de préfactibilité (1985) exécutée par l'ONUDI et le PNUD s'oriente vers l'exploitation de gisement de calcaire du Mayo-Kebbi dans la région de Dala. Un gisement d'accès facile pouvant être exploité à ciel ouvert est en cours d'évaluation.

La chaux est un matériau peu connu actuellement au Tchad comme matériau de construction, dont la promotion serait susceptible d'améliorer sensiblement les constructions en banco. Elle peut être utilisée comme revêtement extérieur, soit pure, soit en mélange avec du ciment. La fabrication est possible dans le Mayo-Kebbi à partir de petites exploitations artisanales, à proximité des gisements de calcaire.

La présence de sol latéritique dans le sud permet la construction de route en latérite fixe stabilisée avec du ciment.

Dans le nord de N'Djamena on signale également la présence de filaires pozzoleniques qui pourront servir de "substitut partiel" en ciment.

C - DESCRIPTIF DU SYSTEME PRODUCTIF

C.1 - LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Actuellement aucune unité industrielle de fabrication de matériaux de construction n'est en activité. Nous nous baserons donc à décrire quelques projets d'unités de fabrication dont la réalisation est toujours en suspens.

La briquetterie de la SETUBA :

La briquetterie se trouve à 13 km de N'Djamena. Elle était équipée de matériel Uniceram et avait acheté en 1979 une ligne supplémentaire de fabrication qui n'a pas encore été montée.

L'argile provient de gisement proche et autre atelier de façonnage, elle dispose d'aire de séchage sous-hangar avec évacuation de l'air humide par ventilateur et d'un four Hoffman de 73 m de long, 2,5 m de large et 2,2 m de haut. Ce four fonctionnait autrefois au bois et aux graines de coton.

Durant les événements, l'usine a subi diverses dégradations : les bâtiments ont été touchés, des toitures enlevées, l'installation électrique et divers équipements enlevés.

Il y a donc des réparations à opérer (sur les bâtiments, les machines, le réseau électrique) et 3 machines neuves à installer. Le four en état de marche pourra ultérieurement être transformé pour fonctionner au fuel

La capacité de l'usine devrait atteindre 2 000 t de briques par an.

Les coûts de réhabilitation de la briquetterie sont donnés à titre indicatif. Une expertise complémentaire s'avère nécessaire pour les préciser (estimation 1986) :

- Réfection du train de fabrication, outillage et équipements	61 millions F.CFA
- Bâtiments	153 millions F.CFA
- Matériel roulant	73 millions F.CFA
- Poste énergie	<u>105 millions F.CFA</u>
	392 millions F.CFA

Les résultats attendus ne peuvent actuellement pas être chiffrés sans une étude détaillée du marché.

Compte tenu du coût de l'énergie, le redémarrage de cette briquetterie serait nettement facilité avec l'exploitation du secteur pétrolier.

Le besoin en logements peut être estimé entre 500 et 1000 unités par an. D'où un besoin en briques compris entre 3 000 et 6 000 t/an. Il faut également considérer que ce marché se répartit à 50 % entre N'Djamena et le reste du pays, et qu'une grande partie des briques sera en terre stabilisée au ciment. Rappelons également que la brique cuite bénéficie d'une meilleure image de marque dans la population.

Cimenterie de Mayo-Kebbi :

Un gisement de marnes calcaires a été repéré dans le Mayo-Kebbi dans la région de Pala. L'étude de préfaisabilité déterminera les caractéristiques du projet. Les hypothèses de travail retenues en avril 1985 sont les suivantes :

- capacité de production : 50 000 t/an
- durée de réalisation : 5 ans dont 2 ans pour la mise en place technique et financière du projet et pour le montage de la société d'exploitation et 3 ans pour la commande du matériel, son acheminement et le montage sur le site.

Les investissements sont estimés, en valeur 85, à 25 millions de US \$ soit 12 milliards de F.CFA avant les résultats de l'étude préfaisabilité (dont 12 à 15 millions de US \$ de matériels FOB, le reste pour le génie civil, le transport, le montage et la mise en route).

Une rapide évaluation de besoins en ciment pour le Tchad montre l'existence d'un réel besoin.

Compte tenu du niveau général de développement du pays, de ses capacités de financement, des programmes routiers prévus, ces besoins sont estimés entre 50 et 100 000 tonnes./an. Ce besoin peut justifier l'existence d'une petite cimenterie ou d'un broyeur de clinker. La réalisation d'une telle unité est également dépendante de la concurrence avec les granulats et avec les importations frauduleuses de ciment en provenance du Nigéria. (A ce titre on signale la difficulté de l'usine de Figuil (Nord Cameroun), d'une capacité de 100 000 t, face à la contrebande en provenance du Nigéria). De plus contrairement au Nigéria, le Tchad ne peut pas bénéficier de l'économie d'échelle, c'est d'ailleurs surtout pénalisant pour la cimenterie, le broyeur de clinker nécessitant un investissement plus faible.

Pour la concurrence avec le granulats tout est question de localisation des besoins. En effet, le Tchad ne dispose pas de carrières sur l'ensemble du territoire et son réseau routier est défaillant.

Dans le sud le problème est différent puisque la présence de latérite peut permettre d'économiser de grandes quantités de ciment.

C.2 - LE BTP ET LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Dans le secteur B.T.P. ce sont essentiellement les entreprises étrangères qui bénéficient des marchés de travaux. Ces entreprises importent la presque totalité des intrants et sont donc peu intégrées dans l'économie tchadienne.

Les principales entreprises du B.T.P. présentes au Tchad ont été présentées en partie 2. Dans le secteur du bâtiment les entreprises structurées sont peu nombreuses. On trouve une multitude de petites entreprises tchadiennes.

On trouve quelques sociétés comme TUBETRA qui assurent à la fois la fabrication des éléments de construction et la maîtrise-d'oeuvre, ainsi que quelques charpentiers (bois et/ou métallique) et entrepreneurs du bâtiment de taille modeste.

La structure du marché du B.T.P est la suivante : route (50 %), bâtiment (30 %) et assainissement (20 %).

Les seuls intrants fabriqués (3ème transformation avec faible valeur ajoutée) au Tchad sont les charpentes métalliques et bois et la peinture (Tchadipeint). Compte tenu de l'étroitesse actuelle du marché il est difficile d'envisager la fabrication d'autres produits de substitution.

D - LA SITUATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

D.1 - LE SECTEUR DU BATIMENT ET L'URBANISME

Dans l'ensemble du pays les zones urbaines sont peu prospères et illustrent bien la situation générale du pays. Ces zones sont démunies d'équipements collectifs, la plupart des rues ne sont ni bitumées, ni éclairées et les égouts sont des tranchées à ciel ouvert ; rares sont les quartiers dotés de conduites d'eau ou de fontaines. La plupart des bâtiments publics sont vétustes ; ils ont souffert de la guerre et du manque d'entretien.

En revanche les habitations privées sont assez bien entretenues, mais la plupart sont construites en torchis, et non pas en dur. Dans beaucoup de villes, l'absence de canaux d'évacuation des eaux pluviales entraîne des inondations pendant la saison des pluies, ce qui rend les routes impraticables et endommage les murs de torchis des habitations.

On estime que la population urbaine augmente à peu près au rythme de 6 % par an pour une croissance démographique de 2 %.

Le Tchad n'est pas fortement urbanisé : les villes ne représentent que 20 % de la population. Mais si la tendance actuelle se maintient, les zones urbaines abriteront à peu près 35 % de la population en l'an 2000.

A l'heure actuelle, le pays ne compte qu'une quarantaine de centres de plus de 5 000 habitants. La plus grande agglomération est de loin N'Djamena, qui compte près de 400 000 habitants. Viennent ensuite Sahr et Moundou, qui représentent ensemble 150 000 habitants.

Sur ces bases on peut estimer entre 5 et 10 000 le besoin de logements en dur soit sur 10 ans entre 500 et 1 000 logements/an.

D.2 - LE RESEAU DES TRANSPORTS

Le secteur des transports est dominé par les transports routiers. Il n'y a pas de réseau ferré. Le pays comprend un aéroport international et cinq aéroports intérieurs, dont trois sont régulièrement desservis par Air Tchad. Le trafic fluvial et le trafic lacustre autrefois importants, ont diminué avec la sécheresse et ne semblent pas justifier les investissements majeurs qui seraient nécessaires si l'on voulait créer un réseau de transport fiable par voie d'eau. Les services de transport formels de voyageurs interurbains sont pratiquement inexistantes. Les statistiques sur les transports de marchandises et de voyageurs sont très sommaires.

Le réseau routier compte 7 300 km de routes et pistes classées (dont 250 km de routes bitumées et environ 1 500 km de routes en terre aménagée) et 24 000 km de pistes non classées desservant les zones rurales. Les routes et pistes sont souvent en mauvais état. Le réseau ne compte que 40 km de routes bitumées et seulement 1 260 km de routes aménagées, carrossables en toute saison. Le réseau routier est inégalement distribué ; il est plus dense dans la zone cotonnière, qui couvre approximativement le triangle N'Djamena-Sahr-Moundou au sud du pays. Dans cette région, la nature du sol permet la construction de routes en latérite d'un entretien plus facile..

Le Gouvernement a recensé quelques milliers de routes prioritaires. Des opérations de réfection et de reflâchage sont effectuées. L'expérience a montré que le reflâchage a une durée de vie très courte et que les travaux d'aménagement à prévoir pour rendre les routes praticables en toute saison sont extrêmement coûteux dans le contexte tchadien, à cause de la rareté des matériaux nécessaires. Il faut donc définir avec soin la liste des routes hautement prioritaires, les normes d'amélioration ainsi que la stratégie et les méthodes à adopter en matière d'entretien.

Dans l'ensemble, les transports sont sous-développés à un point tel que la croissance économique est sérieusement affectée. La longueur des distances à couvrir, les difficultés du terrain, la grande dispersion de la population, le manque de matériaux adéquats pour la construction des routes et les prix élevés de l'énergie sont autant de facteurs qui expliquent l'importance des coûts de construction et d'exploitation des transports, coûts que la faible densité de la population et le faible volume du trafic ne permettent pas de recouvrir totalement.

Dans le cadre du PASET, l'objectif de maintenir en état par tous les temps le réseau prioritaire au fur et à mesure de sa réhabilitation est retenu. Dans ces conditions ce sont environ 300 km de routes qui doivent être réhabilités chaque année.

III.3.2 - FILIERE COTON

A - PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE

A.1 - ACTIVITE DE LA FILIERE

L'activité de la filière dom.née par la Cotontchad se décompose en trois points :

- la culture du coton
- l'égrenage du coton
- l'exportation du coton.

La filière coton intègre également deux activités de moindre importance :

- l'huilerie savonnerie
- la fabrication de textile.

La culture du coton :

Cette activité regroupe 200 000 exploitants qui cultivent 200 000 ha environ. L'ONDR assure l'encadrement des planteurs, la fourniture des engrais et insecticides. La collecte du coton est assurée par la Cotontchad. La culture cotonnière est surtout pratiquée dans le Sud-Ouest du Tchad.

L'égrenage du coton :

C'est l'activité proprement industrielle de la Cotontchad. La capacité des usines sera de 175 000 T en 150 jours après la réouverture de deux usines. Six unités sont actuellement en service.

L'exportation du coton :

L'exportation du coton, qui est également du ressort de la Cotontchad, est le premier secteur d'exportation du pays et représente 80 % des recettes extérieures du pays.

Le coton de la Cotontchad se situe dans le créneau moyen/haut de gamme et convient à la filature peignée.

L'huilerie savonnerie :

Cette unité est située à Moundou, appartient à la Cotontchad et dispose d'une capacité de 90 000 T/an.

Elle traite actuellement 63 000 T de coton graine par an et produit 10 000 T d'huile alimentaire. Cette huile est largement consommée au Tchad. Le prix de l'huile de coton est actuellement compétitif avec celui de l'huile de palme.

La fabrication de textile :

Cette activité est assurée par la Société Textile du Tchad.
 Cette société achète environ 1 500 T de coton fibre à la Cotontchad. N'ayant pas nécessairement besoin du coton de qualité supérieure de la Cotontchad, la STT est parfois amené à importer du coton.

A.2 - BILAN EMPLOIS-RESSOURCESCOTON

Production encadrée par Cotontchad	: 58 000 T	Exploitation frauduleuse :	2 000 T
		Exportation officielle :	55 000 T
Importation de coton	: 500 T	Utilisation STT	: 1 500 T

HUILE

Huile de coton	: 10 000 T	Consommation des ménages	: 12 500 T
Huile artisanale à base d'arachide	: 2 500 T		

TEXTILE

Production STT	: 8 mio ml	Consommation des ménages	: 7 mio ml
Importation	-	Exportation	: 3 mio ml
Frauduleuses et friperies	: 2 mio ml		

A.3 - LES ACTEURS DE LA FILIERE

Cotontchad

La Cotontchad est une société mixte. La répartition de son capital est la suivante :

- Ministère des Finances et de l'Informatique : 36 %
- Caisse de stabilisation des prix du coton : 39 %
- C.F.D.T. : 17 %
- Banque Tchadienne de crédits et de dépôts : 3 %
- Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad : 1.5 %
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Tchad : 1.5 %
- Caisse Centrale de Coopération Economique : 1.5 %.

La Cotontchad a un effectif de 1 000 agents permanents et 1 500 agents saisonniers.

Son chiffre d'affaires pour la Campagne 1988/89 est de 28,8 Milliards F.CFA.

On peut scinder les activités de la Cotontchad en deux filières, une filière coton et une filière graine.

La filière coton avec 6 usines d'égrenage qui peuvent traiter jusqu'à 145 000 tonnes de coton-graine. Les principales activités dans ce domaine sont :

- l'achat du coton-graine aux paysans
- l'égrenage de ce coton
- l'évacuation de la fibre jusqu'au port d'embarquement de Douala au Cameroun
- la commercialisation de cette fibre sur le marché mondial par l'intermédiaire de la Direction Commerciale installée à Paris
- la sélection des variétés à cultiver répondant aux besoins de la clientèle, en collaboration avec l'I.R.C.T.

La Cotontchad jouit d'une bonne réputation auprès des filateurs européens, japonais et d'extrême-orient.

La filière graine : la Cotontchad, est également un complexe moderne Huilerie-Savonnerie.

L'huilerie a une capacité de trituration de 160 tonnes par jour d'amandes, soit 320 tonnes par jour de graines.

La Savonnerie a une capacité de 1 000 kilos par heure et utilise de l'huile de coton neutre décolorée comme base de fabrication du savon.

Société Textile du Tchad :

La Société Textile du Tchad est une société mixte dont la composition est la suivante :

- 27 % Etat Tchadien par l'intermédiaire de la CAISTAB
- 35 % D.E.G. (Coopération allemande)
- 25 % C.F.D.T. (Coopération française)
- 10 % UNIPARTEX (membre du groupe DMC)
- 3 % Etat Camerounais (S.N.I.).

Le groupe DMC assure actuellement la direction de l'usine par l'intermédiaire d'un contrat de gestion.

La STT est la seule usine textile du Tchad. Son outil de production est à Sahr et constitue une unité intégrée allant du coton brut (matière première) jusqu'aux tissus finis. Le processus consiste en :

- une filature
- un tissage
- un atelier de blanchissement, teinture, impression, une petite confection des magasins de vente.

La STT emploie actuellement 600 - 650 personnes, elle produit des fils et tissus en coton pur.

Pour chaque atelier les capacités de production sont :

- . filature : compte tenu des fils produits, la capacité annuelle est de 1 250 tonnes. Elle est à environ 80 % de cette capacité
- . tissage : comme en filature, la réalisation est d'environ 80 % d'une capacité de 8 650 000 ml de tissus
- . finissage : blanchissement - teinture - impression : les possibilités sont de 15 à 16 millions de ml de tissus. la réalisation actuelle est d'environ 50 %.

Pour le matériel, que ce soit en filature, en tissage ou en finissage, les machines ne sont pas en général récentes et modernes. Elles ne sont pas pour autant obsolètes et sont bien entretenues. Elles peuvent encore être utilisées valablement pendant une dizaine d'années.

Le personnel ouvrier, formé sur place, est compétent et bien encadré avec un apport de quelques expatriés. La formation et le perfectionnement des agents de maîtrise et des mécaniciens est faite au Cameroun (à Garoua) dans une société dépendant de DMC.

Compte tenu des conditions (climat, matériel de fabrication, types de produits fabriqués, site isolé), la productivité est très acceptable et le souci de qualité toujours présent.

Les atouts et contraintes de la STT sont les suivants :

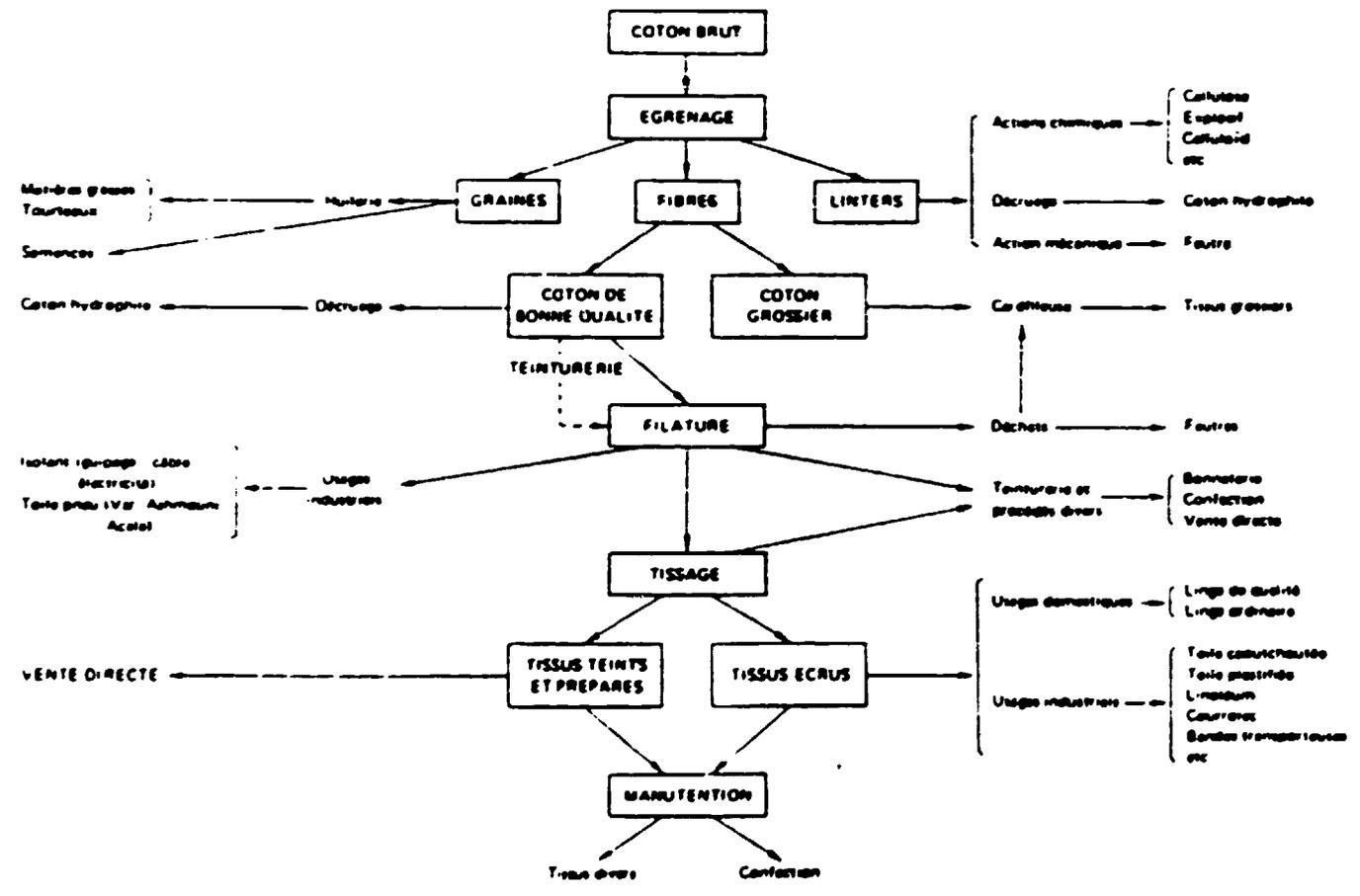
- * S.T.T. profite de la production locale d'un bon coton à des prix compétitifs
- * Ses produits sont d'un très bon niveau qualitatif
- * S.T.T. possède un service de création et des collections de coloris et dessins de toute première qualité
- * Par contre, S.T.T. paie les conséquences d'un réel enclavement géographique.

- Même si on considère que son matériel peut encore être exploité pendant quelques années, il y a tout de même des investissements importants à faire prochainement
- Les prix de revient sont trop élevés.

A.4 - SCHEMA D'ORGANISATION [COTON]

Plutôt que de représenter le schéma réel de l'organisation de la filière coton où Cotontchad assure l'essentiel de l'activité, il semble préférable de proposer un schéma théorique avec l'ensemble des possibilités de développements industriels de la filière coton.

RESUME DES TRANSFORMATIONS DU COTON-GRAINE



B - LES RESSOURCES DE LA FILIERE

B.1 - DESCRIPTION DES CULTURES DE COTON

La culture cotonnière est pratiquée dans le sud-ouest du Tchad, en zone soudanienne.

Les paysans cultivent également des produits vivriers et s'organisent de plus en plus autour d'associations villageoises autonomes.

Actuellement ce sont environ 200 000 ha qui sont cultivés par 200 000 exploitants. Mais globalement la filière coton fait vivre quelques 2 millions de personnes.

L'évolution de la culture cotonnière est donnée par le tableau ci-dessous :

EVOLUTION DE LA CULTURE COTONNIERE

	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
Surface (ha)					
semées.....	148 103	124 075	148 652	199 410	184 600
labourées.....	114 636	124 075	102 689	192 198	166 000
%.....	77	100	69	96	90
fumées et traités	94 486	66 747	68 679	87 457	116 000
%.....	64	54	46	44	63
Production coton graine(t)	99 469	89 469	127 796	137 456	151 000
Rendement (kg/ha).....	672	721	860	689	767
Production fibre (t).....	38 504	34 142	47 898	53 000	57 938
Rendement égrenage.....	38.7	38.2	37.5	38.2	38.4
Prix moyen FOB (FF le kg)..	7.8	7.48	8.52	8.49	9.93

Source : CFDT

D'une manière générale il existe très peu de commerce en produits alimentaires ou vers les autres régions consommatrices ou pour vente et échanges au niveau des villages

Les objectifs principaux des producteurs sont en général :

- premièrement d'assurer leur autosuffisance alimentaire
- deuxièmement de produire une culture de rente pour assurer les achats essentiels.

Dans la plupart de la zone soudanienne le coton est la seule culture de rente qui a un marché plus ou moins sûr. C'est seulement au Mayo-Kebbi près de Pala, que l'on rencontre les producteurs qui reconnaissent avoir diversifié leur production commerciale vers les arachides et l'élevage pour exportation

vers les pays voisins ; mais même dans ces régions le coton occupe la première place pour les cultures commerciales parce qu'il y a toujours la possibilité de le vendre à un prix plus ou moins certain.

Le paysan partage ses terres et son labeur entre le coton et les vivriers de manière à réaliser ces deux objectifs.

Typiquement une exploitation cultive approximativement 3,5 hectares sur un assolement de 3 ou 4 ans. Les assolements pratiqués varient selon les conditions naturelles et les besoins, mais normalement le coton est en tête d'assolement après plusieurs années de jachère suivi par 2 à 4 ans de cultures vivrières. L'assolement se termine quand l'approvisionnement des sols et l'invasion par le striga mettent fin à la culture rentable. Les autres cultures qui apparaissent en tête d'assolement sont le mil et le sésame, et la dernière phase est souvent un mélange de mil et niébé. Hors de cet assolement il y a souvent des petites surfaces plantées en vivriers en association : niébé, arachides, pommes de terre, melons, etc ...

La surface cultivée est limitée par la main-d'oeuvre disponible et aussi par des disponibilités du matériel pour la culture attelée. Les engrais (presqu'invariablement procurés) par la "productivité" coton permettent de prolonger l'assolement. Donc l'effet économique des engrais n'est pas limité au coton, parce que leur utilisation augmente la production des cultures vivrières et diminue le travail nécessaire pour mettre les terres en jachère, en culture.

B.2 - ORGANISATION DES CENTRES D'ACHATS

Depuis longtemps la Cotontchad a essayé de disposer ces centres d'achat de telle sorte que la distance avec les champs de coton ne soit pas supérieure à cinq kilomètres.

En 1986/87, la Cotontchad a modifié le système d'achat. Au lieu d'acheter aux centres, elle achète dans les villages. Le nombre de centres d'achats est passé de 1 600 à environ 4 000, et chacun dessert une superficie d'environ 41 km² au lieu de 100 km² auparavant. Pratiquement, puisque les terres cultivées sont groupées autour des villages, la distance moyenne des transports est plus proportionnellement réduite.

Les paysans sont maintenant organisés en groupement. La Cotontchad a pu supprimer les agents acheteurs, elle traite maintenant directement avec le représentant du groupement. Le groupement s'occupe donc de collecter le coton et de distribuer engrais et insecticides. C'est lui qui gère les revenus du coton et définit les besoins pour l'année suivante.

B.3 - DISTRIBUTION DE LA SEMENCE ET DES INTRANTS NECESSAIRES A LA PRODUCTION

Depuis 1986/87 la Cotontchad a essayé de calculer plus exactement les besoins en semences et de ne livrer que les quantités nécessaires.

Pour les intrants de la "Productivité" il est difficile de concilier la demande de ces intrants avec la valorisation de la journée de travail. Le bénéfice par journée de travail est moindre en productivité qu'en traditionnel. Néanmoins, ce calcul ne tient pas compte de l'apport résiduel des engrais, ni le fait que le paysan utilise souvent une "productivité

réduite" qui donne un meilleur rendement économique. Il ne tient pas compte non plus du fait que les intrants productivité servent à réduire le travail pénible de défricher les nouveaux champs. Il est donc plus proche de la réalité d'utiliser une élasticité que de supposer qu'à un prix donné la demande pour les intrants serait abandonnée.

L'utilisation des formules de productivité réduite avec les engrais apporterait, théoriquement, des avantages économiques sociaux et organiques. En principe ces formules réduites doivent donner un meilleur rendement économique par une unité d'engrais.

B.4 - LE SYSTEME DE PAIEMENT DU COTON

La rédefinition du système de fixation du prix d'achat du coton est un élément important dans le développement de la Cotontchad.

Le prix d'achat au producteur de 100 F.CFA est passé de 90 F.CFA pour la première qualité (bien trié) à 57 F.CFA pour la seconde qualité et 50 pour la troisième qualité (mal trié et jaune). Ces prix ont été fixés de façon à tenir compte des besoins de rééquipement des paysans après la guerre et du fait qu'il ne bénéficient plus d'intrants subventionnés. Ce prix d'achat est flexible et sera abaissé chaque fois qu'un risque de déséquilibre financier de la filière surgira.

Cependant en contre partie, un fonds de soutien au prix d'achat (qui remplace la Caisse de Stabilisation du Coton) a été mis en place. Ce mécanisme de garantie intervient si le prix d'achat doit être abaissé au-dessus d'un prix plancher (90 F.CFA par kg pour la Campagne 1989/90). Ce Fonds de soutien, initialement de 2,1 milliards de francs CFA et basé sur une production de 150 000 t est géré avec les bailleurs de fonds.

Les bénéfices de la Cotontchad sont distribués par tranche de 750 millions de F.CFA aux paysans, au fonds de soutien pour le coton, à l'Etat et à la Cotontchad elle-même pour provisionner ses investissements futurs. Le Fonds de soutien est géré par la Cotontchad et pour la distribution des bénéfices ce Fonds est prioritaire sur la contribution aux amortissements de la Cotontchad dans la limite d'un plafond fixé à 2,1 milliard de F.CFA. Actuellement ce plafond est atteint.

C - DESCRIPTION DU SYSTÈME PRODUCTIF

C.1 - LES UNITES D'EGRENAJE

Six unités, disposées dans l'axe d'évacuation vers le Cameroun, sont en service :

<u>Localisation</u>	<u>Installation</u>	<u>Coton graine</u>
- SAHR	5 x 120 scies	25 000 tonnes
- KOUMRA	5 x 120 scies	25 000 tonnes
- MOUNDOU II	3 x 141 scies	40 000 tonnes

- KELO	5 x 120 scies	25 000 tonnes
- GOUNOU GAYA	3 x 120 scies	15 000 tonnes
- PALA	3 x 120 scies	15 000 tonnes

		145 000 tonnes.

En terme de capacité ces ur. tés. qui sont utilisées 21 h/j pendant la campagne cotonnière, sont presque à saturation.

C'est pourquoi des investissements de réhabilitation et d'extension sont prévues. Dans un premier temps les investissements devraient être réalisés pour l'unité de Pala II. En effet cette installation d'égrenage se trouve dans la zone où se trouve le meilleur coton.

Les installations actuelles ne peuvent assurer l'égrenage de 200 000 tonnes/an sans investissement trop important. Au-delà c'est l'ensemble de l'organisation de la Cotontchad qui devra se renforcer.

Le taux de rendement de l'égrenage est actuellement de 38 %. Ce rendement est bon, ne donne lieu à aucune réfaction et assure un coton de bonne qualité.

Les activités de maintenance des unités industrielles et du parc de véhicules sont assurées par différentes sections : garage véhicules, atelier moteurs thermiques, atelier équipements électriques, atelier usinage mécanique/chadronnerie, section entretien services généraux. Ces services de maintenance représentent environ 400 personnes.

Cette infrastructure peut sembler importante, mais elle est en fait à la mesure des moyens mis en place pour assurer en 4 mois environ l'égrenage d'environ 150 000 t de coton graine, les unités devant tourner 21 h sur 24 h, de façon entièrement autonome et aucune possibilité de sous-traitance n'existant à Moundou.

L'expédition du coton se fait par des transporteurs Tchadiens et Camerounais. La Cotontchad possède plusieurs capacités de stockage : 6 000 tonnes à Garoua, 10 000 tonnes à Ngaoundéré et 10 000 tonnes à Douala. Le coût du transport varie actuellement autour de 1,62 FF/kg. Pour le fret maritime, le Tchad, étant enclavé, ne fait pas partie des conférences maritimes. A ce titre la Cotontchad peut négocier des tarifs préférentiels.

Actuellement les droits de douane sur le coton sont très faibles. Ceci résulte de la situation déficitaire qu'a connue le Tchad ces dernières années.

C.2 - L'HUILERIE - SAVONNERIE

L'usine est complètement intégrée dans Cotontchad qui livre des graines à partir des 6 usines d'égrenage pour une valeur nulle.

La capacité de l'usine est de 75 000 t/an en équivalent graine non décortiquée. Elle a produit en 88/89 jusqu'à 13 000 tonnes mais n'est pas saturée. Le marché serait de 18 000 t/an.

Des études sont en cours pour augmenter la capacité et les performances énergétiques en ajoutant des ateliers de décorticage dans certaines usines d'égrenage qui deviendraient autonomes au point de vue énergie. Ceci se fait déjà à Koumra qui décortique également les graines venant de Sahr rendant Koumra autonome.

Les coques sont brûlées dans une chaudière à 25 bars qui alimente un turbo-alternateur.

La savonnerie produit actuellement 4 000 t/an de savon. Son potentiel est de 6 000 t/an.

L'huile est conditionnée en bouteilles PVC à une cadence de 1 000 bouteilles/heure ou en fûts que Cotontchad fait elle-même.

La savonnerie utilise la grande partie des huiles importées :

- stéarine de l'huile de palme
- huile de palmiste
- huile de coprah.

La raffinerie a la possibilité d'hydrogéner l'huile de coton pour la savonnerie.

L'unité a traité de l'arachide, mais a dû abandonner car son prix de revient était trop cher.

Le tourteau ne contient ni gossypol, ni aflatoxine, et il est vendu principalement comme engrais.

Actuellement le tourteau est peu vendu sur le marché local en tant qu'aliment du bétail. Dans ce cas il est expédié sous forme de farine.

Cotontchad a en projet la fabrication de poudre de savon avec une capacité de 2 000 t/an.

C.3 - L'INDUSTRIE TEXTILE

La S.T.T. travaille essentiellement à partir du coton tchadien. Celui-ci est livré par la Cotontchad et arrive en balles cerclées.

Le process de fabrication se décompose en 3 ateliers principaux.

Atelier Filature - Tissage

Cet atelier possède 12 sections différentes et propose 35 produits. Le process de fabrication comprend le nettoyage, le cardage, la mise en fuseaux du fil, l'encollage à l'amidon et le tissage. Différents métiers sont utilisés : 182 métiers Picanol de largeur 115 cm et 48 métiers Sulzer de largeur 150 cm. Le produit fini est mis en rouleaux de 300 m de 450 kg.

Atelier Impression - Manutention

Les rouleaux sont reconditionnés de 4 000 à 5 000 m, mis en caisson, moullé à la vapeur (100°C) et teinté. L'atelier fabrique également des écrus en largeur de 115 cm et des imprimés sur banc à 8 rouleaux. Enfin l'atelier assure le stockage de la production.

Atelier de confection

La S.T.T. fabrique des sacs de 1 à 2 kgs pour la sucrerie , des tenues de travail et divers vêtements. La S.T.T. dispose de machines à coudre qu'elle prête à des artisans locaux qui travaillent à façon sur des patrons S.T.T. et du tissu S.T.T.

La S.T.T. dispose également d'un laboratoire qui contrôle la trame et l'impression, et d'un atelier de création. Celui-ci réalise des dessins modèles, définit les motifs d'impression et assure la mise en fabrication. La S.T.T. est propriétaire de sa collection (environ 4 000 dessins). Enfin la S.T.T. possède un atelier d'entretien. Il répare, entretient et modifie à peu près toutes les machines de production et fournit l'électricité en cas de rupture de charge de la ville.

La plupart des machines de production datent de la création de la société en 1965 et 1966. L'ensemble de l'usine a vieilli mais l'outil de travail est bien entretenu et peut encore durer plusieurs années sans nuire à la qualité des fabrications.

Actuellement avec une production de 9 millions de mètres de pagne type "the best" pour une capacité réelle estimée à 15 millions de mètres, la S.T.T. est en sous-régime.

Des investissements pour la modernisation des installations sont prévus et atteignent un montant de 500 M. F.CFA dans une première phase et 1 800 M. F.CFA

D - LE MARCHE DU COTON ET DU TEXTILE

D.1 - LE MARCHE INTERNATIONAL DU COTON

Dans son ensemble le marché mondial du coton est loin d'être régi par le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande : les décisions de plantations sont très largement influencées par les politiques agricoles (le cas de la Chine et des Etats-Unis étant les plus flagrants) et la surprotection qui aiguillonne la surproduction ; de nombreux pays en voie de développement n'ont guère d'alternative sérieuse à la culture du coton et sont donc à la merci des évolutions du marché où les grands pays producteurs jouent un rôle déterminant.

En tout état de cause, le secteur cotonnier n'échappe pas à l'intégration croissante engagée par les grandes firmes de négoce international en réponse à l'instabilité chronique des marchés ; restructurations facilitées par la dérégulation des mouvements de capitaux ; tendance à intégrer la première transformation et le négoce, et spécialisation de recentrage sur les secteurs et les pays à plus forte valeur ajoutée. Ce sont des orientations dont les pays producteurs doivent tenir compte dans l'élaboration de leurs stratégies propres.

Les pays de la zone franc dont le Tchad, sont pratiquement condamnés à subir, les fluctuations du marché, car leur production ne pèse que pour 2,4 % dans la récolte mondiale. Ils occupent toutefois une place significative dans le

commerce international avec 7 % du volume échangé et ce d'autant plus que leurs exportations sont concentrées sur un créneau (moyen/haut de gamme) qui ne représente qu'un tiers du marché.

Jusqu'au début de l'année 1985 la hausse du dollar des Etats-Unis a permis de compenser tout en la masquant, la chute des cours exprimés en dollars : converti en FF, l'indice qui atteignait le record historique de 16,65 FF/kg CAF port nord-européen en mai 1984 (avec un dollar à 8,45 FF) s'établissait encore à 15,33 FF en février 1985 (avec un billet vert juste au-dessus de 10 FF). A partir de cette date, le repli du dollar a dimultiplié la chute des cours exprimés en francs qui sont tombés à 8 FF en 1985 pour atteindre 5,50 FF début août 1985, c'est-à-dire au prix d'il y a dix ans (en monnaie constante). Dans le même temps les prix d'achats du coton-graine aux producteurs étaient multipliés par 2,5.

D.2 - LE MARCHE COTONNIER DE LA COTONTCHAD

La production tchadienne de coton oscille, suivant les années, autour de 50 000 tonnes pour une production mondiale d'environ 18 millions de tonnes. Le Tchad ne représente donc que 0,3 % de la production mondiale.

La production tchadienne n'a donc aucune influence sur les cours mondiaux. En revanche le Tchad a la possibilité d'accroître fortement sa production de coton.

La Cotontchad envisage une production de 80 000 tonnes de coton fibre pour la campagne 1992/93 (accord du contrat plan) soit une augmentation de 60 %.

Néanmoins la Cotontchad bénéficie de certains avantages pour commercialiser son coton :

- * le positionnement sur un créneau moyen-haut de gamme convenant à la filature peignée
- * l'existence d'un circuit commercial indépendant et totalement intégré
- * la reconnaissance du coton tchadien par les filateurs comme un produit de bonne qualité (maturité, micronaire, tenacité, finesse, colorimétrie, longueur, élasticité, ...)
- * l'appréciation par les filateurs de la régularité, en qualité, des approvisionnements en provenance du Tchad
- * la présence de la Cotontchad sur les principales places cotonnières du monde à travers son réseau d'agents et les fréquentes visites effectuées auprès des clients.

L'intégration du circuit commercial permet à la Cotontchad de déterminer les besoins des filateurs. Ces besoins sont ensuite transmis à l'IRCT qui assure ensuite le développement de nouvelles semences. Ensuite c'est l'ONDR qui assure la vulgarisation de ces nouvelles variétés auprès de planteurs.

Cette organisation permet de satisfaire au mieux l'intérêt des différents intervenants de la filière.

Pour le planteur la variété doit avoir un bon rendement, une bonne résistance aux maladies et être facile à cueillir.

Pour l'égreneur, c'est-à-dire la Cotontchad, l'intérêt est d'avoir un bon rendement à l'égrenage. Celui-ci dépend en partie du matériel mais surtout de la variété et de la qualité de coton que l'on veut produire. C'est donc avec le souci de préserver sa qualité que la Cotontchad limite son rendement à l'égrenage à 38,5 % - 39 % alors que les rendements en Afrique de l'Ouest atteignent 44 à 45 %.

Pour le filateur une fois les caractéristiques techniques obtenues, l'important est la régularité des approvisionnements. Ainsi par rapport aux autres pays qui vendent "Ouest Africain", le Tchad vend une provenance "Tchad".

Actuellement, la répartition des ventes de la Cotontchad est la suivante :

- Allemagne : 15 000 t
- Portugal : 15 000 t
- Japon : 15 000 t.

Pour le reste, environ 5 000 t, les ventes se répartissent entre la France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique et l'Extrême-Orient.

La S.T.T. ne consomme chaque année qu'entre 1 000 et 1 500 tonnes de coton fibre.

Pour la Campagne 90/91 la Cotontchad estime qu'elle va commercialiser environ 65 000 t.

D.3 - LE MARCHÉ DES HUILES ET DU SAVON

Les quantités d'huiles consommées au Tchad ne sont pas connues avec précision. La part que représentent les 13 000 t d'huile de coton est faible puisque cela équivaut à 2,6 kg/hab/an.

L'arachide, pour une grande part, est autoconsommée et le solde est commercialisé pour la consommation de bouche, voire exporté vers le Cameroun ou la R.C.A.

La production de beurre de karité est pour l'instant complètement artisanale, voir domestique, et la collecte des noix n'est pas organisée pour profiter des cours très rémunérateurs.

Pour l'ensemble, les perspectives des corps gras sont d'autant plus médiocres que, là aussi, les apports du marché parallèle pèsent sur les prix de vente des huiles. L'emploi des tourteaux en aliment de bétail est très réduit à cause de la localisation de l'élevage dans le Nord, de la faiblesse des infrastructures de transport, et du manque de vulgarisation auprès des éleveurs. Dans l'avenir le Tchad va cultiver des variétés de coton sans gossypol et devrait donc profiter de cet avantage.

Pour la demande des ménages en savon on observe une croissance régulière.

La Cotontchad a d'ailleurs en projet une unité de fabrication de 2 000 t/an.

D.4 - LE MARCHÉ TEXTILE

Tous produits confondus, la S.T.T. a couvert en 1989, 60 % du marché tchadien correspondant à sa production, c'est-à-dire le pagné (soit 6 millions de mètres par an pour un marché estimé à 10 millions de mètres par an). On note ces dernières années un affaiblissement de ce marché. Les exportations prévues pour 1989 sont estimées à 3 millions de mètres, exclusivement vers l'UDEAC.

Pour les produits fabriqués par la S.T.T., l'offre répond à la demande et pourrait s'il y avait lieu répondre à un accroissement très sensible de cette demande (+ 50 %).

Il n'existe pas de réglementation des prix pour les produits textiles. La fixation des prix se fait librement par la S.T.T. en fonction du pouvoir d'achat de la population, des prix des produits concurrents importés et enfin, du prix de revient de chaque produit fabriqué. Compte tenu de ces facteurs, il semble que la S.T.T. vende à perte ses produits bas de gamme et ne réalise un profit que sur ses produits haut de gamme.

III.3.3 - FILIERE ELEVAGE

A - PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE

A.1 - ACTIVITES DE LA FILIERE

L'élevage tchadien est une activité de toute première importance puisqu'elle fait vivre 40 % de la population, représente 17 % du PIB et 25 % des échanges.

Pour le moment l'essentiel de l'exploitation du cheptel tchadien se résume à la production de viande, dont une partie exportée, de lait pour la consommation intérieure des populations, et la fourniture d'animaux de trait en zone cotonnière dans le sud où la pratique de la culture attelée s'est beaucoup développée.

Le secteur des industries liées à l'élevage est encore très réduit. On citera néanmoins les secteurs suivants :

- L'abattage :

En dehors des Abattoirs Frigorifiques de Farcha on trouve des abattoirs traditionnels dans les villages.

- Le lait :

La SONAPA assure la collecte du lait, la fabrication de produits laitiers et leur commercialisation

- L'alimentation animale :

La SONAPA assure la fabrication d'aliments composés pour l'aviculture et le bétail et leur commercialisation.

- L'aviculture :

A côté de quelques aviculteurs privés la SONAPA importe et commercialise des poussins pour deux centres avicoles qu'elle encadre.

- Les produits vétérinaires :

Cette activité est assurée par le laboratoire vétérinaire de Farcha.

- La tannerie :

La tannerie de Diguel est un grand atelier qui exerce cette activité pour les besoins locaux.

- La commercialisation :

Cette activité est assurée par la SOTERA;

Après une diminution des effectifs bovins de 14 % entre 1970 et 1986, due aux accidents climatiques de 73 et 83/84/85 et à la peste bovine 82/84, les pluies de 1985 ont permis de retrouver des niveaux d'eaux comparables à 1967 et au cheptel de se reconstituer presque entièrement. Actuellement le cheptel se compose comme suit :

	en milliers de tête
Bovins	4 299
Ovins + caprins	4 765
Equins, Camelins, Assiniens	988

A.2 - BILAN EMPLOIS-RESSOURCES

	Ressources/ Cheptels (en milliers de têtes)	Taux d'abattage	Emplois (en milliers de têtes)
Bovins	4 299	13 %	Abattage 560 (dont abattage contrôlé : 66) Export de bétail sur pied : 51
Ovins+Caprins	4 765	30 %	Abattage 1 429 (dont abattage contrôlé : 185) Exports de bétail sur pied : 7
Equins, Camelins, Assiniens	988	5 %	Abattage 49 (dont abattage contrôlé : 2) Animaux de trait : 900

Les données sur les volailles ne sont pas disponibles.

A.3 - PRESENTATION DES ACTEURS

La Société Nationale de Production Animale (SONAPA)

La SONAPA est une société d'Etat, d'un capital de 163 942 000 F.CFA.
Les activités de cette société sont multiples :

- production et commercialisation d'aliments du bétail
- production et commercialisation de lait et de produits laitiers
- encadrement d'aviculteurs, importation de poussins d'un jour pour ces aviculteurs, abattage des volailles et commercialisation des produits des aviculteurs (oeufs et volailles).

La SONAPA est la seule activité de ce type dans le pays (sauf pour les aliments pour le bétail, pour lesquels il existe deux autres unités à Moundou et à Sahr).

Bien que les statistiques de production et de consommation de volailles, d'oeufs et de produits laitiers ne soient pas disponibles, il est établi que la production de la SONAPA dans chacun de ces domaines ne couvre qu'une infime partie de la consommation nationale et même de celle de N'Djamena ; l'essentiel des besoins est assuré par la production familiale, la plupart du temps destinée à l'autoconsommation (seuls les excédents sont commercialisés).

Le rôle de la SONAPA dans la filière est donc essentiellement qualitatif (aspects expérimentaux, formation des aviculteurs, contrôle vétérinaire, recherche, ...) mais son importance est négligeable au plan des quantités produites.

Les Abattoirs Frigorifiques de Farcha (AFF)

AFF est une entreprise publique, datant de 1958, avec une capacité nominale de 10 à 12 000 tonnes/an et fonctionne avec un effectif de 183 personnes. L'abattoir a été réhabilité et agrandi en 1973 avec la mise en place de deux files d'abattage pour gros animaux (bovins, zélins, dromadaires) et une file d'abattage pour petits ruminants (ovins-caprins).

Après avoir atteint un creux, en 1980, avec un abattage inférieur à 10 % de la capacité, l'AFF connaît actuellement une nette reprise de son volume d'abattage.

L'AFF a le monopole légal de l'abattage et du contrôle vétérinaire et sanitaire du bétail pour la région de N'Djamena : il constitue un point de passage obligé pour l'ensemble des bouchers de la région de N'Djamena.

La rentabilité financière de l'AFF est pour le moment négative. Les pertes d'exploitation sont dues :

- à des recettes qui échappent à l'AFF à cause de la discontinuité des procédures comptables entre la pesée et l'enregistrement comptable des recettes
- aux coûts énergétiques très élevés (de l'ordre de 140 millions de F.CFA par an d'électricité et 20 millions de F.CFA de carburants et lubrifiants)
- aux tarifs mal établis à cause d'une comptabilité analytique inexistante.

Dans le cadre de son redressement, et du plan national de l'élevage, l'AFF bénéficie de nombreux crédits de l'aide internationale.

Sur le plan économique l'AFF est générateur de valeur ajoutée locale, il est un employeur assez important de main-d'oeuvre qualifiée, il a un caractère stratégique et une fonction de service public.

Abattoirs de Sahr (SIVIT)

Conçu comme un complexe analogue à celui de Farcha, le bloc abattoir prévu pour 2 000 t/an, comprend en outre un entrepôt frigorifique, une triperie-boganderie, un bloc sanitaire, une fabrique de glace hydrique.

La SIVIT n'est actuellement pas en service. Si l'abattoir, avec son château d'eau et ses dessertes est délabré et insalubre mais réhabilitable, le reste n'est plus fonctionnel et donc sans intérêt à venir.

Abattoirs nationaux

Bien que ne répondant plus aux critères d'hygiène publique souhaitable, et souvent délabrées par ailleurs, les installations de :

- | | | |
|------------|---------------|--------------|
| . Abéché | . Dourbali | . Moundou |
| . Az-Timan | . Koudégourou | . Moussoro |
| . Biltine | . Massakay | . N'Gama |
| . Binder | . Mongo | . Oum Hadjer |

seront à reconsidérer, après leur remise en état à des normes convenables. Ils pourraient contribuer à drainer au moins les peaux et certains composants du 5ème quartier vers des PME placées en aval.

La Société de Commercialisation de Viande (SOTERA)

La SOTERA est une société d'économie mixte créée en 1977, dont 51 % du capital appartient à l'Etat et 49 % au secteur privé. Son effectif est de 33 personnes. La SOTERA avait été créée pour casser les circuits des intermédiaires entre l'éleveur et l'abattage ou l'exportation en vif. Aujourd'hui le monopole est cassé et la SOTERA n'a pratiquement plus d'activité. En effet du fait de la diminution des exportations de viande, les activités de la SOTERA s'étaient limitées presque exclusivement à l'octroi et au contrôle des licences d'exportation de bétail sur pied.

Le Laboratoire Vétérinaire de Farcha

Conçu à l'origine comme complexe intégré, de type industriel, le laboratoire de Farcha est détenu à 100 % par l'Etat Tchadien. Il produit environ 4 700 000 doses de produits vétérinaires et regroupe 68 personnes et se situe à N'Djamena.

Le laboratoire de Farcha a été réhabilité et fonctionne normalement.

Il produit tous les vaccins indispensables pour assurer la couverture sanitaire du cheptel Tchadien. Retenu comme banque des vaccins antiseptiques par la CEE, il peut également vendre ses produits aux pays qui le demandent.

SAPROVET

Cette nouvelle structure remplace le magasin général d'approvisionnement en produits et matériels vétérinaires (MAGAVET). Elle dispose d'un dépôt central et de 4 antennes dans le pays pour fournir vaccins et médicaments. Le monopole de MAGAVET a engendré une gestion défectueuse et le Gouvernement a décidé d'y mettre fin par la création de la SOPRAVET. Les ventes de MAGAVET se montaient à seulement 0,07 dollar par UBT, ce qui représente environ 10 % du minimum requis pour préserver la santé bétail. Ce faible niveau de consommation est également responsable de la précorité de l'état de santé du bétail et de pertes de production élevées.

L'amélioration substantielle de la distribution des produits vétérinaires devra être l'un des éléments fondamentaux de l'amélioration de la santé animale et de la production de l'élevage au Tchad.

Le Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale (MEHP)

Le MEHP exerce son autorité à travers un secrétaire d'Etat, une direction générale, deux directions (Elevage & Service vétérinaire et Enseignement & Recherche) et six entreprises semi-publiques. Le Ministère emploie au total 971 personnes.

En 1987, le budget du MEHP se montait à 1,3 million de dollars, dont 1,2 million pour les salaires et seulement 130 000 dollars pour les dépenses de fonctionnement, ce qui est à peine suffisant pour financer les besoins logistiques élémentaires des services centraux mais ne permet pas de dégager des ressources adéquates pour les services de terrain. Il n'existe aucun crédit pour la vulgarisation et la recherche sur le terrain. Il y a une exception cependant pour la campagne trimestrielle de vaccination contre la peste bovine qui est financée sur des ressources extérieures fournies par le FAC, le FED et la FAO, dans le cadre de la campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine (PARC), qui est conduite à l'échelle du continent tout entier. En outre, le FAC fournit un conseiller technique au MEHP.

Les Instituts de formation

La formation technique des agents d'exécution est dispensée au Tchad par deux Instituts, à savoir l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Elevage du MEHP qui forme environ 30 techniciens de niveau inférieur par an, et l'Institut Universitaire des Techniques d'Elevage du Ministère de l'Education qui forme environ 12 techniciens de niveau moyen par an. La qualité de l'enseignement de ces Instituts est médiocre et orientée essentiellement vers la formation

vétérinaire. Tous les vétérinaires et les spécialistes de production animale de haut niveau sont formés à l'extérieur du pays, principalement au Sénégal et en France. Les diplômés d'Institutions étrangères et locales ont automatiquement droit à un emploi dans la Fonction Publique.

Le Bureau de l'eau

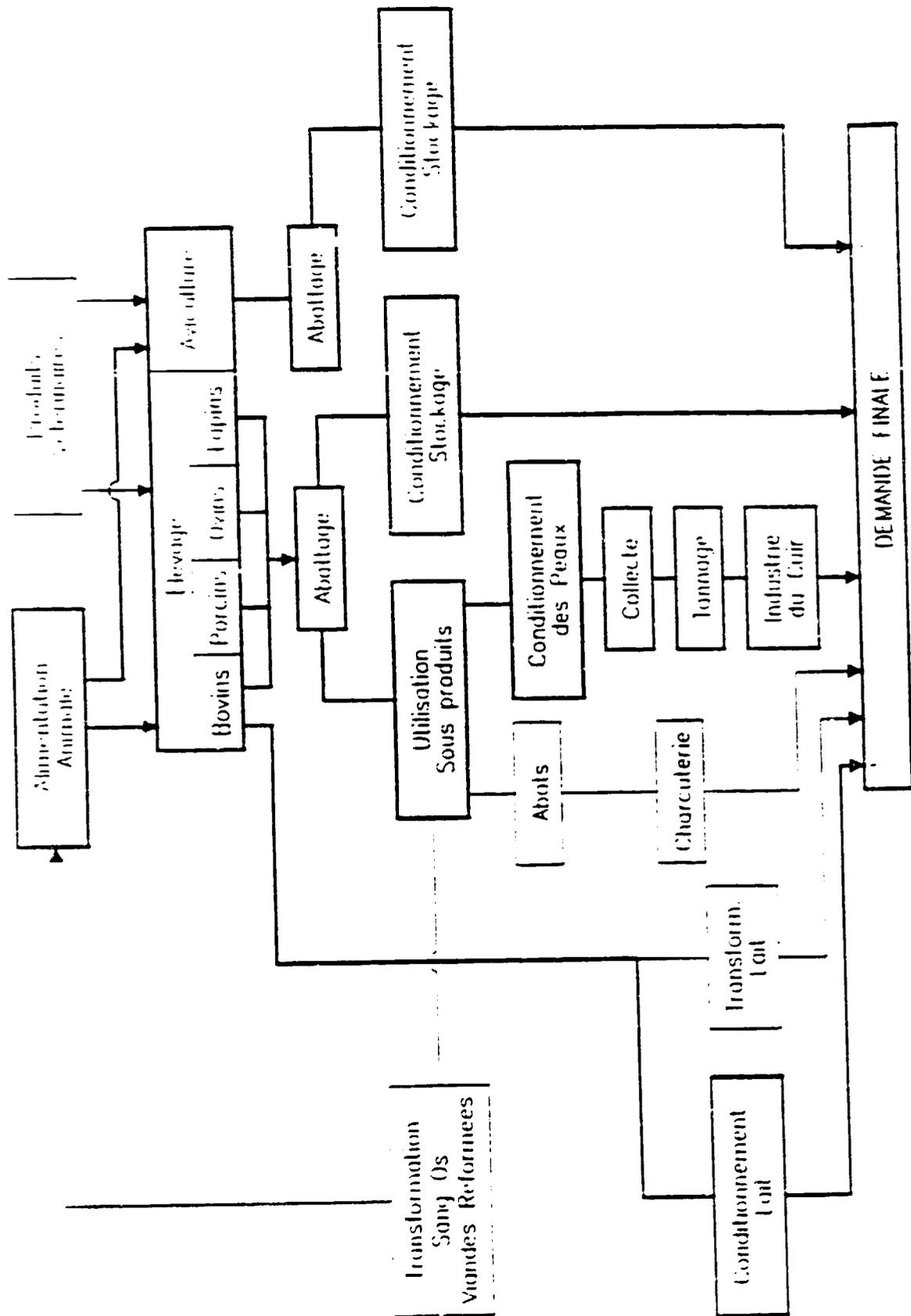
Administré par un Comité Interministériel mais placé sous l'autorité du Directeur Général de l'Elevage, le Bureau de l'Eau est responsable de la planification de l'hydraulique pastorale et villageoise au Tchad, mais à présent ne fonctionne pour ainsi dire pas. A l'heure actuelle, environ huit bailleurs de fonds participent au développement de l'hydraulique pastorale, principalement par la réhabilitation de points d'eau publics, mais fréquemment sans se préoccuper du potentiel des pâturages environnants, ou de l'existence préalable de puits traditionnels possédés par des tribus. Ceci entraîne un surpâturage localisé, et affaiblit la discipline traditionnelle en matière de gestion des ressources naturelles.

L'Office National de l'Hydraulique Villageoise et Pastorale

(ONHVP) qui est un organisme public autonome placé sous l'autorité du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique Pastorale, est responsable de l'entretien, de la réhabilitation et de la construction de points d'eau villageois et pastoraux dans les zones rurales. Il existe à l'heure actuelle au Tchad 2 500 points d'eaux pastoraux améliorés (puits en béton, puits tubulaires ou puits forés) dont apparemment seulement la moitié fonctionne. La politique officielle du Gouvernement est d'exiger une contribution de la part des bénéficiaires pour l'eau pastorale provenant des puits mécanisés et pour l'eau des puits à pompe manuelle destinée à la consommation humaine. Cependant, le produit de ces contributions est largement inférieur aux dépenses totales de fonctionnement et d'entretien de ces points d'eau. L'eau pastorale provenant de puits en béton continue à être gratuite, l'argument étant que les besoins d'entretien de ces puits sont limités et que le prélèvement de redevances sur les éleveurs nomades serait trop compliqué et trop coûteux. L'ONHVP est très orienté vers la construction de nouveaux points d'eau mais beaucoup moins bien équipé pour assurer leur entretien.

A.4 - SCHEMA D'ORGANISATION

La filière étant peu développée au niveau de la transformation, le schéma qui suit propose une organisation théorique de la filière élevage pour sa partie industrielle.



B - LES RESSOURCES DE LA FILIERE

B.1 - DESCRIPTION DU CHEPTEL DE LA FILIERE

Avec un troupeau composé de 4,3 millions de bovins, le Tchad vient juste après le Mali, en seconde position parmi les grands pays sahéliens d'élevage, et devance le Niger, le Burkina-Faso, le Sénégal et la Mauritanie. Le groupe des ovins et caprins (4,8 millions de têtes) le situe un peu moins bien dans cet ensemble. Mais il s'y ajoute 200 000 chevaux, 250 000 ânes et 550 000 dromadaires, sans compter les volailles et les porcs.

En dépit d'une certaine spécificité, l'élevage tchadien a connu durant les 15 dernières années, une évolution souvent semblable à celle des autres pays sahéliens. A ces transformations structurelles (sédentarisation, association avec l'agriculture) se sont naturellement surajoutées les conséquences de la période troublée qu'a traversée le Tchad. D'où un quasi abandon des mesures protectrices du bétail et d'écllosion d'épizooties meurtrières, telle l'épidémie de peste bovine de 1982 consécutive à l'interruption des vaccinations de 1977 à 1982. Enfin comme partout au Sahel, le secteur de l'élevage a été dans le passé un peu déshérité, sinon négligé, par rapport à l'agriculture. Tout ceci explique qu'en dépit d'une reconstitution générale du cheptel depuis la terrible sécheresse de 1984, d'une prise de conscience et une réelle volonté des Gouvernements en faveur de l'élevage, celui-ci se trouve encore à bien des égards dans une situation retardée.

L'évolution du cheptel tchadien, par espèces, de 1977 à 1990 est donné par le tableau ci-dessous

EVOLUTION ET COMPOSITION DU CHEPTEL CHADIEN (en milliers de têtes)

Source : Ministère de l'Elevage

ESPECES	1977	1980	1983	1986	1989	1990
Bovins	4 068	4 360	4 672	3 866	4 197	4 295
Ovins + caprins	4 686	5 234	4 827	4 193	4 625	4 765
Equins			176	182	191	195
Camelins			477	487	533	549
Asiniens			289	229	239	244
Porcins			10	11	13	14
TOTAL			10 451	8 988	9 798	10 066

Si l'ensemble du cheptel n'atteint pas en 1990 le maximum de têtes observées en 1983 à la veille de la dernière grande sécheresse, il s'en rapproche avec un peu plus de 10 millions de têtes. En revanche, pour chacune des espèces, l'effectif de 1990 est supérieur à celui de 1977. Pour être inférieure à celle de la population, la croissance du troupeau n'en est pas moins positive sur le long terme.

Finalement, ces résultats ne sont pas trop mauvais si l'on considère les nombreuses difficultés rencontrées par l'élevage au cours de la dernière décennie : peste bovine en 1983, sécheresse en 1984, troubles intérieurs, état de guerre perturbateur dans les régions d'élevage pastoral du nord.

B.2 - LE SYSTEME DE PRODUCTION

Environ 75 % du bétail tchadien est élevé par des nomades d'origines ethniques diverses mais ayant des structures hiérarchiques traditionnelles similaires. Au sommet de l'échelle se trouve un chef qui est souvent nommé par le Gouvernement et qui est responsable du recouvrement des impôts. Le niveau intermédiaire est la tribu ou le clan qui se compose d'un nombre variable de fractions. Le niveau de base se compose de familles regroupées dans des campements mobiles. La famille typique comporte entre 6 et 15 membres, et possède en zones arides environ 10 à 20 chameaux et dans les zones un peu plus humides 30 à 50 têtes de bétail et en général 20 à 30 moutons et chèvres. Le chef de famille est le principal responsable de la gestion au jour le jour des troupeaux, dont le soin est principalement assuré par les membres les plus jeunes de la famille tandis que la traite et la vente des produits laitiers sont assurées par les femmes.

Traditionnellement les clans construisaient et géraient les points d'eau, et organisaient la transhumance des troupeaux de leurs membres entre les pâturages de saison sèche et de saison humide. Les droits de pâturage étaient clairement définis, et contrôlés directement par les chefs de tribu (zone sahélienne) ou négociés par eux avec des groupes d'agriculteurs (zone soudanienne). Au cours des dernières années, l'importance de cette hiérarchie traditionnelle s'est érodée du fait de la fourniture gratuite d'eau publique, de l'augmentation de la pression démographique, et des tentatives de la part de l'administration centrale de limiter l'autorité des chefs traditionnels. Cependant, la hiérarchie traditionnelle demeure l'élément le plus important au niveau des prises de décision en matière d'approvisionnement en eau et de gestion des pâturages.

Les systèmes d'élevage sédentaire prédominent dans la zone soudanienne. Les agriculteurs élèvent du bétail pour la culture attelée et certains éleveurs nomades en provenance du Sahel se sont installés avec leur bétail dans ces régions plus humides. Stimulée par les revenus du coton, la culture attelée s'est développée considérablement dans le sud du Tchad et utilise à l'heure actuelle 130 000 paires de bovins. Les structures traditionnelles sont moins bien établies dans ces communautés d'agriculteurs. Des groupements de défense sanitaire (GDS) ont été constitués avec succès dans le sud du Tchad, dans le cadre de projets financés par le FAC. La plupart de ces GDS ont résisté aux troubles de la guerre civile mais à l'heure actuelle leur efficacité semble limitée en grande partie du fait du manque de médicaments vétérinaires. Le projet essaiera de résoudre ce problème.

La quasi-totalité du bétail est élevée sur des pâturages communautaires. Environ 75 % du bétail transhume entre les pâturages du Sahel pendant la saison des pluies et les plaines de décrue ou des pâturages naturels de la zone soudanienne pendant la saison sèche. La grande mobilité de ce bétail transhumant présente un avantage indiscutable au cours des périodes de sécheresse ; ainsi lors de la dernière sécheresse, le taux de mortalité du bétail sédentaire a été trois à quatre fois supérieur à celui du bétail transhumant du Sahel. En période normale, le Tchad dispose de ressources fourragères adéquates dans le Sahel et de pâturages inutilisés ou de sous-produits des cultures dans la zone soudanienne. En période de sécheresse, la production de fourrage dans la zone sahélienne est insuffisante, mais du fait d'un excédent de production dans la zone soudanienne, le volume total de fourrage disponible devrait permettre d'élever des troupeaux un peu plus importants et un peu plus mobiles. Toute stratégie de développement dans ce domaine devra par conséquent viser à renforcer la mobilité des éleveurs sahéliens et à augmenter l'utilisation des pâturages soudaniens.

Les maladies du bétail constituent la menace la plus importante pour les éleveurs tchadiens. Pour l'ensemble des espèces, les pertes dues à la mortalité se montent à environ 60 millions de dollars, soit plus d'un tiers de la production annuelle totale, ou 1,5 fois les exportations annuelles. L'élevage des chameaux est considérablement limité par des parasites internes et par la trypanosomiase, qui est causée par un parasite du sang transmis par la mouche tsé-tsé. Les rares études épizootiologiques régionales sur les chameaux montrent que le taux de mortalité est de 35 % pour les jeunes animaux et de 7 % pour les adultes. Les bovins souffrent également de maladies parasitaires internes et externes, et ont été de plus sérieusement menacés par des maladies très contagieuses telles que la peste bovine et la pleuropneumonie bovine a entraîné des pertes estimées à 20 % du cheptel soit 600 000 animaux.

B.3 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU CHEPTEL

L'augmentation de la production prévue dans le cadre du projet national de l'élevage est estimée de manière très préliminaire à 2 000 tonnes de viande et 1 000 tonnes de lait au bout de 7 ans, et à 20 000 tonnes de viande et 40 000 tonnes de lait d'une valeur de 50 millions de dollars au bout de 20 ans.

Le cheptel national passera de 3,7 millions à 4,2 millions de têtes au cours de la 20^{ème} année du projet, par rapport à 3,9 millions en l'absence du projet. Cette augmentation de la production résultera d'une diminution du taux de mortalité et d'une augmentation du taux de fécondité grâce aux soins de santé animale prévus dans le cadre du projet. La majeure partie de la production de viande devrait être exportée vers le Nigeria où les perspectives de commercialisation sont encourageantes.

B.4 - LA COMMERCIALISATION

Les éleveurs vendent leur bétail à de petits commerçants sur des marchés locaux. Ces petits commerçants à leur tour conduisent les animaux vers les six principaux marchés où ils les vendent à des commerçants plus importants pour l'exportation et la consommation locale. Les ventes annuelles de bétail sont estimées à environ 80 000 chameaux, 375 000 bovins et 80 000 ovins et caprins. Environ 125 000 bovins, 300 000 ovins et caprins et la quasi-totalité des chameaux sont consommés localement, les 250 000 bovins et 500 000 petits ruminants restants étant exportés. En 1986, lorsque les prix mondiaux du coton ont chuté, la valeur totale des exportations du bétail était d'environ 12 milliards de F.CFA, soit à peine inférieure aux recettes en devises provenant des exportations de coton (14,5 milliards de F.CFA). Lorsque les prix du coton sont plus avantageux, les exportations de bétail représentent environ la moitié de la valeur des exportations de coton. Pratiquement la totalité des exportations porte sur des animaux sur pied, exclusivement à destination du Nigéria. Avant la guerre le Tchad exportait des quantités importantes de viande (10 à 20 000 tonnes par an, soit environ 70 000 à 140 000 unités de bétail tropical (UBT) vers Brazzaville et Libreville, mais ces deux marchés sont maintenant approvisionnés pour l'essentiel par de la viande surgelée subventionnée en provenance de la Communauté Economique Européenne (CEE).

B.5 - LE PROJET NATIONAL DE L'ELEVAGE (PNE)

Origine

Le projet qui a été identifié en juin 1986 par une mission FAO/PC était initialement conçu comme une composante d'un projet beaucoup plus large portant sur l'ensemble du secteur agricole. Cependant, compte tenu du fait que des études supplémentaires sur les cultures étaient nécessaires alors qu'il existait des possibilités immédiates dans le secteur de l'élevage, il a été décidé d'accélérer la préparation de la composante et de lui conférer le statut de projet à part.

Justification

Le projet proposé qui est tout à fait conforme à la stratégie de développement agréé par le Gouvernement du Tchad et l'IDA, permettra de compléter les activités principalement régionales des autres bailleurs de fonds. Le projet complètera les opérations d'urgence entreprises dans le secteur du coton grâce à la recherche de solutions de remplacement à la culture du coton ; il sera aussi un précurseur important du projet futur de services agricoles grâce à la formation d'associations d'éleveurs et aux activités de vulgarisation et enfin, il permettra de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du projet de réhabilitation agricole dans le domaine de la formulation des politiques et de la recherche.

Objectifs

Le projet proposé constituera la première phase de cinq ans d'un programme à long terme visant à renforcer le secteur de l'élevage au Tchad. Les principaux objectifs seront d'augmenter durablement la production nationale de l'élevage ainsi que les revenus des producteurs et de l'Etat. Ces objectifs seront poursuivis par une combinaison de réformes et d'investissements qui permettront initialement d'améliorer l'accès des producteurs aux services de santé animale et de vulgarisation et l'accès des commerçants aux marchés d'exportation. Par la suite, le projet devrait permettre d'améliorer l'exploitation des pâturages et la gestion des ressources de l'élevage. De plus, le projet permettra de renforcer le rôle du secteur public et du secteur privé dans les domaines où ils bénéficient respectivement d'un avantage comparatif, à savoir la distribution et la fourniture de services aux éleveurs individuels en ce qui concerne le secteur privé, et la vulgarisation et le contrôle sanitaire en ce qui concerne le secteur public. Enfin, le projet introduira des réformes visant à promouvoir les exportations et à améliorer le recouvrement des coûts.

Description résumée du projet

Le projet comportera non seulement des réformes fondamentales mais aussi des investissements et des actions en matière de renforcement institutionnel. Les réformes, qui ont déjà été partiellement mises en oeuvre, ont les objectifs suivants :

- a) augmenter le degré de recouvrement des coûts des services de santé animale préventifs et curatifs dispensés par le secteur public ;
- b) libéraliser et privatiser l'importation et la distribution d'intrants pour l'élevage ainsi que la plupart des services vétérinaires ;
- c) réformer les circuits d'exportation des produits de l'élevage et libéraliser la commercialisation et l'exportation du bétail sur pied, en éliminant le système des quotas d'exportation ainsi que les contrôles et le monopole de la SOTERA, et en simplifiant les réglementations fiscales et administratives relatives à la commercialisation des produits de l'élevage ;
- d) stabiliser le recrutement du personnel du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique pastoral et améliorer son efficacité ;
- e) définir des politiques appropriées en matière de régime foncier et de gestion de l'hydraulique pastorale afin de permettre une conservation à long terme des ressources de l'élevage.

Ces réformes seront appuyées par des activités visant à renforcer les institutions et à améliorer les infrastructures du secteur. Le projet prévoit ainsi le financement de la construction et de la rénovation de bureaux, financement d'équipements et de véhicules, de formation et d'assistance technique, et sur une base dégressive le financement de dépenses de fonctionnement afin de :

- a) constituer et renforcer des associations pastorales afin qu'elles puissent jouer un rôle plus important en matière de soins de santé animale de base et de gestion de l'eau et des autres ressources de

l'élevage, et réhabiliter environ 100 points d'eau dans le cadre de ces associations ;

- b) améliorer la distribution des intrants et les circuits d'exportation de la viande
 - i) en renforçant les fonctions du MAGAVET dans le domaine du commerce de gros, et
 - ii) en créant un système de crédit pour aider environ 40 vétérinaires et/ou techniciens de l'élevage à se lancer dans le commerce privé des médicaments et des services vétérinaires ; et aider les négociations privées à exporter de la viande ou des sous-produits de la viande ;
- c) renforcer le laboratoire de Farcha afin qu'il puisse mener des recherches sur l'exploitation et la conservation des pâturages, l'intégration de l'élevage et des cultures, et la rentabilité des méthodes de contrôle sanitaires ;
- d) introduire des méthodes efficaces de vulgarisation au niveau du service de l'élevage et recycler son personnel ; réorganiser les services de terrain du MEHP et leur fournir l'équipement vétérinaire, le matériel de vulgarisation et les moyens de transport nécessaires ;
- e) renforcer les capacités du MEHP en matière de planification de coordination, de suivi des projets et de développement de l'hydraulique, et construire et équiper des bureaux supplémentaires pour le MEHP à N'Djamena.

C - DESCRIPTION DU SYSTEME PRODUCTIF

C.1 - ABATTOIRS FRIGORIFIQUES DE FARCHA (AFF)

Les Abattoirs Frigorifiques de Farcha sont conçus comme un complexe intégré. Le bloc central d'abattoirs comprend principalement :

- . 2 chaînes bovins
- . 1 chaîne "petits ruminants"
- . 1 chaîne porcs

et l'on trouve en outre :

- . une fabrique de glace hydrique (3 T/jour) occupée de 20 à 50 %
- . un tunnel de congélation (5 T/jour) sans emploi depuis l'origine
- . un entrepôt frigorifique de 25 chambres (3 100 m³) dont 1/3 en service
- . un atelier de traitement du sang hors service
- . un atelier pour l'arsenicage des peaux et séchage non utilisé
- . une boyauderie obsolète
- . un entrepôt frigorifique de transit (capacité 42 T), hors service, indépendant situé à l'aéroport

Dans l'ensemble, et après les premiers travaux de réhabilitation entrepris avec le concours de la Caisse Centrale de Coopération Economique, les installations actuelles sont en bon état et répondent parfaitement aux besoins actuels de l'abattoir. Il faut néanmoins continuer à renouveler certains équipements afin de ne pas perdre le bénéfice des travaux réalisés à ce jour.

Les équipements sont correctement utilisés par le personnel à l'exception des équipements frigorifiques dont l'utilisation devrait faire l'objet d'une meilleure discipline.

Après réhabilitation de l'abattoir, la capacité réelle des équipements actuels est de l'ordre de 10 000 à 11 000 T par an.

L'AFF fonctionne donc actuellement à environ 80 % ou 90 % de sa capacité réelle.

Un atelier d'entretien assure la maintenance d'à peu près toutes les machines de production et fournit l'électricité par son groupe électrogène en cas de rupture de charge de la ville.

C.2 - SOCIETE NATIONALE DE PRODUCTION ANIMALE (SONAPA)

La laiterie

La production actuelle correspond globalement au traitement de 600 litres de lait par jour pour une capacité théorique de 2 000 litres/jour. Suivant les produits la décomposition est la suivante :

- . lait en 1/4 l ou 1 l de 100 à 200 l/jour
- . yaourts naturels, fruités ou sucrés 17 000 pots de 125 gr/jour
- . crèmes, flancs selon la demande
- . fromage blanc lissé double crème en pots de 200 gr, 150 pots par mois
- . fromage Tilsit 300 kg/mois (1 kg = 13 litres de lait)
- . lait reconstitué fabriqué de Mars à Mai.

La laiterie est équipée de réservoirs réfrigérés d'une capacité de 1 600 litres qui sont encore utilisés à 30 % de leur capacité sans compter les arrêts fréquents dus à des pannes.

Les installations sont neuves et n'ont que très peu servi, la section pasteurisation ne fonctionnant plus pour des causes mineures. La durée de vie prévisionnelle de ces équipements, construits en acier inox, est de l'ordre de 20 ans.

L'organisation de la production est la suivante :

- . ramassage du lait par camion isotherme (glace pilée) en bidons de 40 litres sur un rayon de 50 km autour de N'Djamena
- . analyse du lait cru en laboratoire. (De grosses réserves sont émises concernant les conditions d'hygiène)
- . pasteurisation du lait par eau chaude (en panne)
- . fabrication de yaourts par étuvage et addition de matières sèches (poudre de lait importée)
- . stockage des produits finis en chambre froide
- . conditionnement du lait en sachets (thermo-soudure)
- . conditionnement manuel des yaourts.

La provenderie

L'unité de production actuelle a une capacité de 12 tonnes par jour pour une production effective de 6 à 8 tonnes par jour au maximum. Il existe également une petite ligne spéciale pour alimentation en produits spéciaux pour volailles. Son taux d'utilisation est donc de l'ordre de 50 % mais cette activité est en nette régression.

La nouvelle installation fonctionne depuis 1988. Elle est déjà dégradée et l'absence de compétence technique et d'entretien préventif risque de mettre rapidement cette installation hors d'état de fonctionner.

Il s'agit de fabrication d'aliments pour volailles ou pour bétail à partir de céréales locales et d'additifs locaux ou importés. Il s'agit d'un procédé classique par broyage, cyclonage, mélange, ensachage.

L'aviculture

Son taux d'utilisation n'est actuellement pas quantifiable. L'activité du centre avicole est la garde et l'élevage de poussins d'un jour importés de France en batterie classique avant livraisons aux aviculteurs. Cette section s'occupe également du calibrage et du stockage des oeufs, et de l'abattage des volailles provenant des aviculteurs encadrés ou non-encadrés (saignée rituelle, échaudage, plumage électrique, éviscération, lavage, congélation pendant 24 heures puis conservations à 0°C/+ 2°C, expédition en caisses plastiques par camion non réfrigéré.

Fabrication de glace

Elle fonctionne à 25 % de sa capacité (la consommation d'électricité est quatre fois supérieure à la norme).

Dans son ensemble la SONAPA s'apparente plus à un laboratoire de techniques agro-alimentaires qu'à une industrie. Elle travaille à une échelle très réduite.

Pour la maintenance, la SONAPA n'a pas de véritable entretien. Aucun employé n'est compétent pour assurer la maintenance des équipements. L'entretien des installations (bâtiments, machines, chambres froides, ...) est sous-traité à l'extérieur moyennant un contrat forfaitaire mensuel de 100 000 F.CFA mais cette formule ne donne pas satisfaction. Hormis la nécessité d'un investissement d'environ 5 millions de F.CFA pour un atelier de maintenance, aucun investissement dans des installations ou des équipements n'est à envisager. La priorité est d'assurer le fonctionnement effectif des équipements existants, largement suffisants pour le niveau de production prévisible compte tenu des très faibles capacités commerciales actuelles de la SONAPA.

C.3 - LE SYSTEME FISCAL ET TARIFAIRE

Les Abattoirs Frigorifiques de Farcha et la SONAPA sont soumis à l'impôt sur les sociétés avec un taux de 50 % sur les bénéfices ainsi qu'à l'impôt minimum forfaitaire. Comme tous les établissements publics, l'AFF et la SONAPA ne sont ni soumises à la patente ni à la contribution financière. L'AFF bénéficie du régime de la taxe unique et il est soumis à la taxe forfaitaire et à la taxe d'apprentissage. En revanche pour la SONAPA, aucune taxe n'est perçue sur ses ventes, et elle ne paie ni droits de douane, ni droits d'entrée, ni taxes I.C.A.I.).

L'AFF est peu sensible aux politiques tarifaires du fait de son activité de prestataires de services. De plus même si les viandes importées arrivent après dédouanement moins chères, l'obligation de les distribuer par les circuits "moderne" rend la viande tchadienne compétitive sur le marché intérieur.

La protection de la SONAPA face aux produits importés est globalement faible :

	Droits de Douane %	Droits d'Entrée %	Taxe I.C.A.I (dont les produits SONAPA sont exonérés) %
Lait concentré ou non, beurre, crème, matières grasses lactières, yaourts pateux ou solides	7.5	10	10
Fromages de toutes sortes	7.5	15	10
Yaourt liquide	20	35	10
Oeufs en coquille	7.5	25	10
Produits comestibles d'origine animale	7.5	25	10
Coqs et poules	7.5	10	10

Seuls les yaourts liquides, les oeufs et les produits comestibles d'origine animale sont relativement taxés à l'importation.

Toutefois, dans la pratique, la SONAPA doit faire face à une forte concurrence en ce qui concerne les oeufs qui entrent facilement dans le pays sans acquitter les droits prévus à cet effet. Pour les autres produits, la concurrence se situe plutôt au niveau de la qualité (produits laitiers) ou du prix des produits locaux (villages locaux). Elle est donc quasiment indépendante du niveau de la protection douanière sur ces produits.

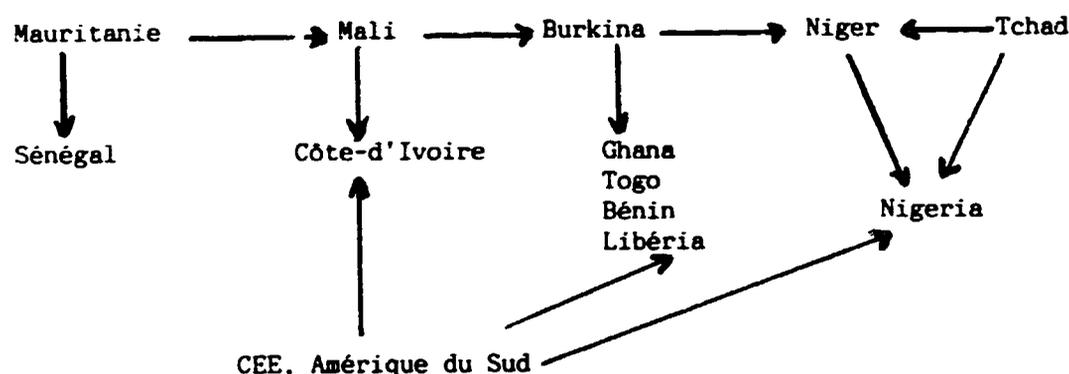
On notera enfin pour mémoire que la première transformation du lait ne fait pas l'objet de protection tarifaire (la taxation est égale ou très légèrement supérieure pour les fromages, sur les produits transformés et sur la matière première, le lait).

En conclusion, l'incidence du niveau de protection des produits fabriqués par la SONAPA sur son activité, sa compétitivité et ses résultats est minime.

D - LE MARCHÉ DE L'ELEVAGE

D.1 - L'EVOLUTION DES DEBOUCHES EXTERIEURS

Les premiers marchés spécialisés dans l'exportation, dits "marchés de concentration du bétail" furent créés dans l'Ouest du Niger au lendemain de la seconde guerre mondiale ; mais il fallut attendre les indépendances pour que ce commerce prenne quelque ampleur. La fragmentation de l'espace Ouest Africain et l'installation d'Etats ayant leurs propres politiques économiques ont suscité des transactions commerciales, puis infléchi des flux d'échanges. Le commerce du bétail vif et des viandes en Afrique de l'Ouest peut être décrit par le schéma suivant :



A partir de 1968, les désaccords entre états et les sécheresses vont affecter profondément ce commerce.

Dans les années 70, la demande nigériane soutenue par le boom pétrolier modifie complètement les flux d'exportation sahéliens. Les commerçants maliens et burkinabés viennent vendre leur bétail sur les marchés du Niger, à partir desquels les bêtes sont prises en charge par des réseaux de marchands nigériens jusqu'à Abèokuta, Ibadan et Lagos. Le Nigeria devient l'acheteur quasi-exclusif des bovins nigériens ; Avec ses 100 millions d'habitants, le Nigeria constitue un marché potentiel colossal pour le bétail sahélien, d'autant plus que son taux d'autosuffisance fléchit ; le taux de couverture de la consommation nigériane par la production nationale est tombé à 43,2 % en 1976 et à 41 % en 1980. Mais le colosse africain importe aussi des quantités croissantes de viande congelée latino-américaine. De plus, le contrechoc pétrolier a précipité le Nigeria dans une crise économique et monétaire qui ferme ce débouché beaucoup plus sûrement que d'éventuelles décisions de politique économique.

Incapable de maîtriser les conditions de la production et d'assurer la sécurité des approvisionnements du Sud, le Sahel a vu se rétrécir ses débouchés à l'exportation.

D.2 - LES POSSIBILITES D'EXPORTATIONS DU TCHAD

Une étude sur la commercialisation du bétail, conduite en 1987 dans le cadre du projet de réhabilitation agricole, a montré que de bonnes perspectives commerciales s'offraient au bétail tchadien. Le Nigeria importe à l'heure actuelle environ 250 000 tonnes. La moitié de cette demande émane du Nord Nigeria, où le bétail tchadien peut être compétitif avec les importations de viande d'autres pays, même lorsqu'il s'agit de la viande surgelées provenant de la CEE.

Pour l'instant, l'exportation se fait exclusivement sur pied, vers le Nigeria et un peu en Centrafrique. En incluant les circuits informels, ce sont environ 300 000 bêtes et 125 - 180 000 ovins/caprins qui échappent chaque année à toute valorisation industrielle directe (viande - abats, ...) ou indirecte (cuir et peaux). Même les cuirs et peaux d'abattage tchadien sont exportés à l'état brut donc avec une très faible valeur ajoutée.

Dans le cadre de l'UDEAC, une Commission Viande dont le siège est à N'Djaména a attribué au Tchad la totalité de la viande que le Congo doit importer pour satisfaire ses besoins ainsi que les 2/3 des besoins du GABON.

La RCA est autosuffisante et le Cameroun ravitaille la Guinée-Bissau. Ceci représenterait pour le Tchad 10/15 000 T/an par quota hebdomadaire.

Il est peu probable, dans un avenir proche, que les marchés de Brazzaville et de Libreville puissent être reconquis. Mais il existe des possibilités limitées d'exportation de viande fraîche réfrigérée de haute qualité par avion. Le Tchad devrait promouvoir de telles exportations de viande et autres produits de boucherie préparés, afin d'augmenter la valeur ajoutée locale.

D.3 - LE MARCHE INTERIEUR TCHADIEN

Abattage

Sur le plan des prestations d'abattage, l'abattoir de Farcha a le monopole légal pour la région de N'Djaména et n'a pas de concurrent local (hormis l'abattage clandestin dont l'influence est minime et dont le contrôle est apparemment très strict).

Les abattoirs situés dans les autres régions du pays ne constituent pas des concurrents dans la mesure où l'abattoir de Farcha ne pourrait en aucun cas desservir ces régions à des prix abordables par la population compte tenu des coûts de conservation frigorifique et de transport que cela supposerait. La faiblesse des infrastructures ralentit l'arrivée de viande congelée extra-africaine subventionnée à des prix de surplus, mais aussi tout courant d'exportation éventuelle.

La concurrence externe ne pourrait provenir que de la viande congelée subventionnée importée de la CEE, d'Argentine, d'Afrique du Sud. Seule une infime partie de la population consomme de la viande importée.

Aviculture

Pour la vente de poussins d'un jour aux aviculteurs, les contraintes de vaccination préalable rendent pour le moment impossible la production au Tchad des poussins d'un jour qui sont actuellement importés de France. La SONAPA ne subit aucune concurrence dans ce domaine.

Pour la vente de poulets de chair et d'oeufs, il n'y a pas d'importation de poulets au Tchad, mais il y a des importations d'oeufs (du Nigeria). La

véritable concurrence provient de la production traditionnelle locale mais elle ne constitue pas une réelle menace, d'autant que les types de clientèle visés ne sont pas les mêmes et que la demande est encore largement insatisfaite.

Aliments pour bétail

Aucune importation d'aliments pour bétail n'a été enregistrée. Le marché est encore faible, mais des développements importants sont envisageables. L'activité de provenderie de la SONAPA est moribonde. La concurrence vient des projets de développements intégrés comme celui du Chari-Boguimi où la production de tourteaux de coton est encouragée. Deux autres usines existent à Sahr et à Moundou. Le développement de ce marché est freiné par la localisation de l'élevage dans les régions centrales et du nord, du coton dans le sud et du mauvais état des infrastructures routières.

Produits laitiers

La capacité de production actuelle est très inférieure aux besoins. Le marché potentiel à N'Djamena serait au moins trois fois supérieur à l'offre de la SONAPA. Toutefois, la concurrence étrangère est sensible sur ces produits pour des questions de qualité.

III.3.4 - FILIERE PRODUITS VIVRIERS

A - PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE

A.1 - ACTIVITE DE LA L. UERE

La filière des produits vivriers a été définie comme prioritaire en considérant essentiellement le secteur des céréales. La partie sucrière de la filière est autonome et déjà bien développée. Les autres produits sont autoconsommés et ne présentent pas de possibilités de transformation.

Les produits étudiés dans cette filière sont :

- le mil
- le sorgho
- le riz
- le blé
- le maïs
- le soja, le sésame et le niébé.

Parmi ces céréales le mil et le sorgho représentent l'essentiel de la culture de céréales au Tchad.

Les activités industrielles existantes actuellement dans cette filière sont encore très réduites :

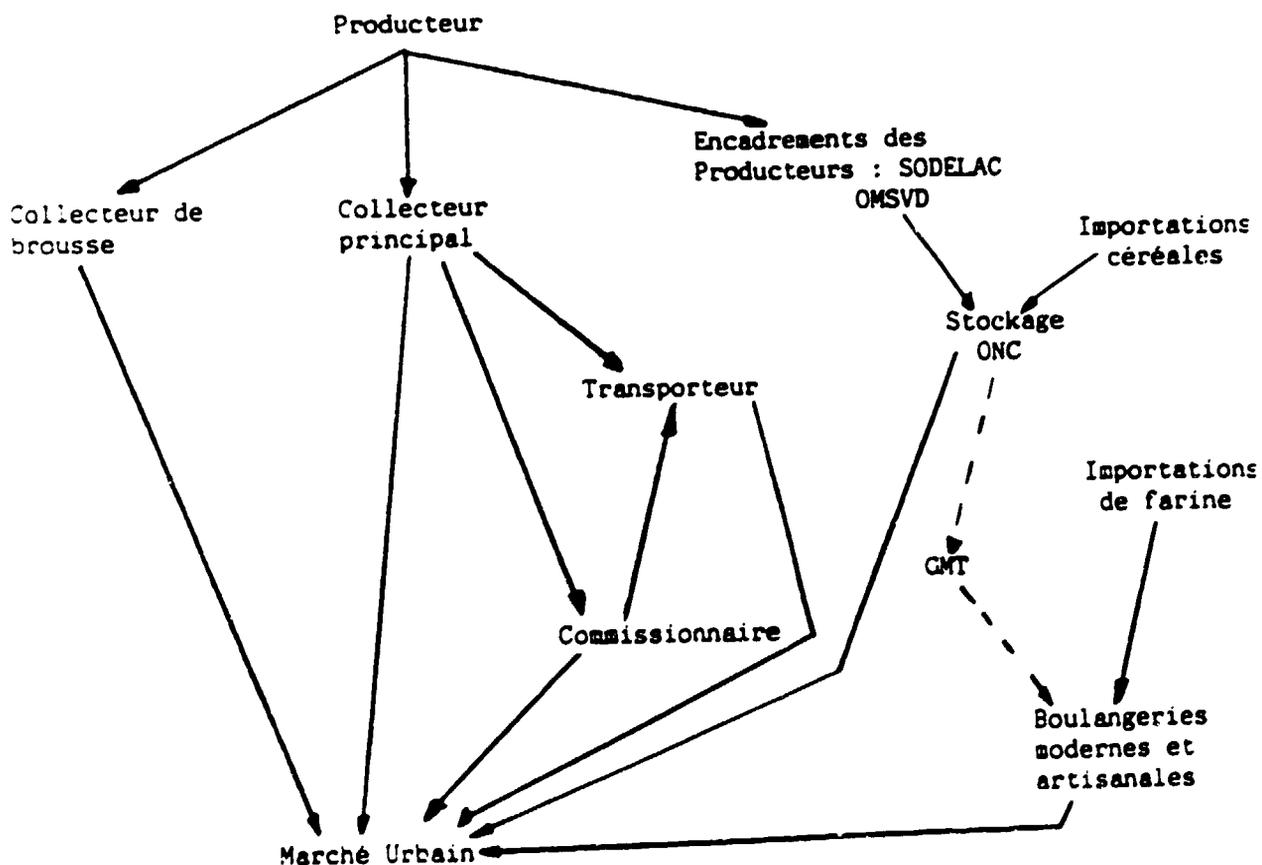
- quelques rizeries industrielles qui assurent également l'encadrement des paysans
- les Grands Moulins du Tchad (GTM) qui n'ont jamais fonctionné
- les boulangeries qui fonctionnent à partir de blé importé.

A.2 - BILAN EMPLOI-RESSOURCES

		RESSOURCES	EMPLOIS
Production (88)	mil et sorgho	700 000	Alimentation animale : 1 000 t
	blé	1 000	Consommation des ménages:834 t
	maïs	27 000	
	riz	34 000	
Importation (85)	mil et sorgho	24 000	
	blé	22 000	
	maïs	12 000	
	riz	14 000	
	farine	26 000	Boulangeries modernes : 8 000
			Boulangeries traditionnelles : 18 000
			(Capacités inutilisées de la minoterie :25 000)
			minoterie

A.3 - ACTEURS DE LA FILIERE

- Transformation : Grands Moulins du Tchad (sans activité)
OM (moulineries)
14 boulangeries modernes.
- Production : SODELAC (Société de Développement de la région du Lac)
OMVSD (Office de Mise en Valeur de Setegui-Deressia)
- Institutions : Ministère du Commerce et de l'Industrie
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
La Chambre Consulaire
l'Office National des Céréales (ONC)
le Système d'Alerte Précoce (SAP)
le Système d'Alerte Rapide (SAR)
- Transport : Coopérative des Transporteurs Tchadiens (CTT)
Transporteurs privés non adhérents à la CTT
Coopération internationale.

A.4 - SCHEMA D'ORGANISATION

B - RESSOURCES AGRICOLES

B.1 - DESCRIPTION DES CULTURES

B.1.1 - Mil et sorgho

La production annuelle est généralement comprise entre 500 et 600 000 t. Bien qu'en légère baisse ces dernières années la production de mil et sorgho est assez stable.

Cette production se répartit essentiellement entre les zones soudanienne et sahélienne dans des proportions respectives de 65 % et 35 %.

On peut distinguer 3 groupes de sorgho selon la période de culture : les sorghos hatifs à grains farineux, principalement cultivés dans la zone sahélienne (*sorghum canadatum*) ; les sorghos tardifs principalement cultivés dans la zone soudanienne (*sorgho*, *elegans*, *sorghum membronocum*, *sorghum guisensé*) et les sorghos repiqués, principalement cultivés au sud du 13ème parallèle.

Les mils sont surtout cultivés dans la zone sahélienne.

La culture des mils et sorghos est fortement liée à la culture du coton dans la zone soudanienne. Une baisse des cours de celui-ci entraîne une augmentation de la production de mils et sorghos sans que le marché puisse nécessairement absorber ce surplus de production.

La production dans la zone sahélienne montre des fluctuations moins fortes. L'essentiel de cette production n'est pas commercialisée et les fluctuations sont principalement dues à la pluviométrie aléatoire des années après 1970.

Dans la zone cotonnière l'ONDR a mis en place, depuis quelques années, un système d'encadrement, fournissant ainsi des statistiques de cultures principales. Les surfaces de cultures vivrières sont obtenues essentiellement par simple déclaration des paysans. Les cultures vivrières sont souvent installées sur les blocs de coton des années antérieures dont les surfaces sont connues. Cependant la plupart des cultures sont en association, constituant un problème pour estimer les surfaces et rendements des cultures pures. Les chiffres avancés ne sont que des estimations très approximatives. L'ONDR prend comme surface d'une culture associée la moitié des surfaces en association et comme rendement celui des cultures pures.

B.1.2 - Le riz

L'ONDR a estimé la production de Paddy à près de 34 000 t en 1985. Ce chiffre correspond plus ou moins à la moyenne sur les onze dernières années de 20 000 t de riz décortiqué.

L'essentiel de la culture du riz se fait dans la zone soudanienne avec 65 % de la surface et 57 % de la production. Le reste se répartit entre la zone sahélienne, l'OMVSD et la zone de Bongor. Nous noterons que les rendements sont les plus faibles dans la zone sahélienne avec 0.71 t/ha et les plus importants à l'OMVSD et dans la zone de Bongor avec 1,65 t/ha.

B.1.3 - Le blé

La culture du blé est concentrée dans les zones du Lac et du Kanem. La production a évolué de 1 600 à 2 000 tonnes entre 1962 et 1976 avec les pointes de 9 000 et 8 700 tonnes en 1960 et 1970 respectivement.

A présent la situation est incertaine, la SODELAC n'a pu encadrer en 1986/87 que 213 ha qui ont produit 200 t sur une prévision initiale de 2 300 t.

Le projet de réhabilitation des polders du Lac prévoit une production de 3850 tonnes.

A plus long terme la SODELAC estime que 10 000 ha peuvent être emblavés, s'ajoutant aux 3 600 ha de cultures de projets. Les rendements vont de 1,5 t/ha de blé en traditionnel à 3 t/ha dans les projets. En moyenne avec 2 t/ha on pourrait espérer $2 \times 13\ 600 = 27\ 200$ t de blé.

B.1.4 - Le maïs

Suivant les années la production de maïs oscille entre 15 et 25 000 tonnes. L'essentiel de la production est réalisé en zone soudanienne. Il existe également un important potentiel de développement dans la zone du Lac.

B.1.5 - Soja, sésame, niébé

Actuellement peu développées ces cultures ont des possibilités intéressantes de développement notamment dans la zone du Lac et présentent de bonnes possibilités de transformation en agro-industrie

B.2 - STOCKAGE DES CEREALES

La capacité totale de stockage officielle au Tchad y compris N'Djamena est estimée à 88 100 t. La consommation étant estimée à 833 000 t, le taux de stockage est de 10 %. Par rapport à la production locale, il est de 15 %. Cette capacité de stockage est donc faible avec 40 jours de réserve et faible par rapport à la production locale qui doit donc être consommée rapidement.

- Stockage Préfectures (hors ONC)	:	29 800)	
)	Préfectures : 39 600
- Stockage ONC - Préfectures	:	9 800)	ONC : 23 450
)	
- Stockage ONC - N'Djamena	:	13 650)	
)	
- Autres institutions - N'Djamena	:	20 450)	N'Djaména : 48 500
)	
- Entrepôts privés - N'Djamena	:	14 400)	
)	
			88 100

A côté de ces capacités de stockages officielles, il existe de nombreuses capacités de stockage non connues aux niveaux des paysans et des commerçants.

La méconnaissance des stocks réels de céréales rend difficile la définition de toute politique alimentaire.

Compte tenu de ces imprécisions, la Division de la Statistique agricole a estimé le déficit pour la Campagne 1987/88 à 261 000 t pour une consommation

de 833 000 t et une production céréalière estimée à 572 000 t. Si l'on tient compte des stocks des commerçants de 80 000 t et de celui des magasins publics de 40 000 t, on obtient un déficit de 141 000 t.

Une enquête portant sur l'inventaire des moyens de stockage, des quantités stockées, et sur les pertes de stockage, permettrait d'établir un plan de construction de silos.

B.3 - TRANSPORT DES CEREALES

B.3.1 - Les organismes

On distingue trois sortes d'organismes au Tchad :

- La Coopérative des Transporteurs Tchadiens (CTT) qui regroupe 60 % des véhicules de plus de 10 t. Cette Coopérative est sous le contrôle de l'Etat. Son rôle est de mettre en relation les transporteurs privés adhérents et demandeurs de fret et d'offrir les services d'un garage à ses adhérents. La capacité de transport de la CTT est de 12 500 t.
- Les transporteurs privés non adhérents à la CTT appelés "clandestins". Ils utilisent les services de commissionnaires patentés et rémunérés sur le prix du transport (10 %). La capacité de transport hors CTT est de 15 872 tonnes.
- Les projets de transport créés à l'initiative de la Coopérative internationale : PNUD, FAO, PAM, ... Ces camions qui appliquent un tarif "d'aide d'urgence" sont disponibles à tout moment et ne doivent pas prendre de fret de retour en dehors des besoins du projet. La capacité de transport est estimée à 2 000 t.

Le seuil de rentabilité des véhicules est estimé à 12 voyages par an, soit environ 240 000 t de céréales transportées par an.

B.3.2 - Les circuits

On distingue deux types de circuits :

- **circuits modernes** : les liaisons sur les routes et les pistes sont actuellement très difficiles et spécialement en saisons des pluies. Un important programme de réhabilitation de ces routes et pistes est en cours d'achèvement. Il concerne 4 000 km, dont 163 km de routes bitumées.
- **circuits traditionnels** : ces circuits sahériens et sahéliens mettent en relation les régions du BET entre elles avec le sahel. Le nomade du BET produit du bétail et utilise ses dromadaires pour le transport, il possède des dattiers. L'Oasien produit des céréales, des dattes et quelques légumes. Les paysans sahéliens produisent du grain et consomment des dattes et du sel, les éleveurs ont besoin de natron pour leur bétail. Les complémentarités s'établissent par le transport en caravane du nord vers le sud et l'est, aller et retour.

B.3.3 - Analyse des prix de transport

L'analyse des prix de revient des sacs de céréales, faite dans l'étude BIEP sur l'amélioration du fonctionnement de la filière céréale, montre que ces prix ne peuvent être maintenus à des niveaux acceptables que si les échanges entre zones excédentaires et zone déficitaires sont facilités.

A titre d'exemple nous citerons les prix suivants (sur la base de camion de 30 t.) :

. sac de mil à Moundou	3 000 F.CFA/sac
. sac de mil rendu N'Djamena	6 542 F.CFA/sac
. achat du sac de mil à N'Djamena	7 000 F.CFA/sac
. sac de mil rendu Abeche	12 246 F.CFA/sac.

Les circuits routiers sont en très mauvais état actuellement, mais l'amélioration en cours devrait faciliter les transports, réduire les délais et les coûts.

Les coûts de transports du sud vers le nord et l'est sont trop élevés par rapport aux prix des céréales sur les marchés et le fret insuffisant. Certains éléments de coût peuvent être réduits ou supprimés (taxes, droits, barrières, ...).

B.3.4 - Perspectives pour l'amélioration des transports

Le développement de la filière céréales est fortement dépendant des échanges entre zones excédentaires et zones déficitaires. L'amélioration des conditions de transport est donc une nécessité et celle-ci passe donc par :

- l'amélioration du réseau routier. Un programme de réhabilitation est en achèvement en 1991
- la réduction des centres de transport en supprimant les barrières de contrôle à l'intérieur du pays et la réduction des droits de douane à l'importation des véhicules et sur les pièces détachées
- la réorganisation de la CTT. Son rôle n'est actuellement pas toujours bien perçu par les transporteurs qui ont tendance à considérer la CTT comme organisme collecteur d'impôts. Il est également reproché à la CTT de payer en retard ses adhérents après le retour des camions, tandis que les transporteurs privés exigent le paiement partiel avant le départ. La réorganisation de la CTT passe donc par la suppression du monopole des transports, la suppression des taxes appliquées aux transporteurs non adhérents, l'amélioration des services aux adhérents, et l'obtention du respect des conventions de transport avec le Cameroun et le Nigéria.
- la possibilité de privatiser une partie du parc de camions des grands projets
- le renforcement du contrôle technique des véhicules
- l'application plus stricte des fermetures des pistes fragiles en saison des pluies
- l'accroissement de l'aide à l'achat et au transport des céréales locales, pour stimuler la production locale et constituer des stocks de sécurité
- le développement des circuits traditionnels, et l'aménagement des points d'eau sur les axes de communications et de transhumance.

B.4 - LA COMMERCIALISATION DES CEREALES

B.4.1 - Données de base

La part de la production commercialisée n'est pas connue avec précision au Tchad. Cependant cette part est souvent estimée à 10 % de la production. Ce chiffre est à prendre avec précaution, le commerce des céréales s'effectuant sous forme de transactions monétaires et sous forme de troc.

La connaissance des prix des céréales manque également de précision. Celle-ci peut se faire à plusieurs niveaux en allant du producteur au consommateur final, en passant par grossiste, transporteur, ... A cela il faut ajouter que le système des prix n'est pas stable. Celui-ci dépend de la localisation des marchés, des vendeurs eux-mêmes, de la période de la journée, du volume des stocks, toutes ces variations n'obéissant pas toujours à des phénomènes rationnels.

B.4.2 - Les circuits commerciaux

Les circuits de commercialisation des céréales sont assurés par plusieurs opérateurs économiques qu'on peut regrouper en trois catégories :

- les offices céréaliers
- les commerçants privés
- les innombrables circuits industriels ou occasionnels.

B.4.2.1 - L'OMVSD (Office de la Mise en Valeur de Sategui-Deressia) :

Cet office est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1975.

Son objectif est le développement et la commercialisation de la riziculture dans la région de Laï (Tandjile).

L'OMVSD dispose d'une capacité de stockage opérationnelle de 6 000 tonnes et gère un périmètre d'irrigation de 1 500 ha. Les objectifs de rendement sont de 2,5 t/ha. Si des performances intéressantes sont observées au niveau de l'encadrement des paysans, les services d'intendance (distributions d'intrants : semences, engrais et matériels de culture) ne suivent pas.

L'OMVSD est actuellement confronté à des problèmes de méventes de sa production. Seulement 12 % de la production ont été commercialisés. Cette mévente s'explique essentiellement par des coûts de production élevés et une forte concurrence de la part du riz camerounais et du riz de l'aide alimentaire.

B.4.2.2 - La SODELAC (Société de Développement du Lac)

Cette société fut créée en 1975 et est un instrument de développement économique et social, dotée de pouvoirs étendus et notamment du monopole de la préfecture du Lac.

En 1986/87 la société n'a pu encadrer que 213 ha qui ont produit 200 tonnes de blé sur une prévision initiale de 2 300 tonnes.

B.4.2.3 - L'ONC (Office National des Céréales)

Cet Office créé en 1978 a pour rôle de maîtriser le marché des céréales, d'exécuter la politique céréalière du Gouvernement et d'organiser la commercialisation des céréales sur l'ensemble du territoire national et de constituer et gérer des stocks de réserve (23 450 t de stock).

Compte tenu de ces faibles moyens, des déficiences de l'environnement (coûts de transports élevés), l'ONC ne peut que difficilement tenir ses engagements. En conséquence, l'ONC doit axer ses objectifs sur :

- La connaissance parfaite et régulière du prix des céréales sur l'ensemble des marchés, de façon à acheter au moment de la récolte et vendre au moment de la soudure.
- La connaissance des conditions du marché céréalière des principaux centres urbains. Cette connaissance est non seulement indispensable pour l'achat et la vente des céréales locales, mais elle s'avère nécessaire pour la revente des céréales importées
- L'organisation de la commercialisation des céréales de façon à encourager la production locale.
- L'achat en priorité chez les groupements précoopératifs de façon à promouvoir ces derniers.
- La réduction au minimum du nombre d'intermédiaires entre le producteur et l'ONC
- La complémentarité entre l'ONC et les réseaux privés, par conséquent pas de monopole ni de l'ONC ni des commerçants privés.

B.4.2.4 - Les réseaux privés

Les réseaux privés sont dominés par les gros commerçants qu'ils soient agréés par l'ONC ou non, ayant une bonne connaissance du marché des céréales ou non, et d'une multitude de petits commerçants.

L'importance à la fois qualitative et quantitative de ces circuits, qui sont souvent en concurrence, n'est pas connue avec précision.

Pour la marge des commerçants une analyse des prix connus montre qu'elle reste faible.

B.4.2.5 - Perspectives pour l'amélioration de la commercialisation des céréales

L'amélioration de la commercialisation des céréales nécessite de :

- libéraliser et supprimer toutes les taxes (barrières, sorties, ...)
- connaître parfaitement et régulièrement les prix des céréales sur l'ensemble
- les différentes céréales (pénicillaire, sorgho, maïs, riz, blé ...) doivent faire l'objet d'investigations à partir des principales zones excédentaires et déficitaires et en prenant en compte tous les intermédiaires intervenant entre le producteur et le consommateur
- encourager les bailleurs de fonds à acheter dans les zones excédentaires afin d'inciter les producteurs
- acheter en priorité chez les groupements précoopératifs
- créer des stocks de sécurité sur l'ensemble du territoire
- remettre en état et agrandir les magasins de stockage
- réduire le monopole de l'ONC de façon à faire jouer d'avantage la concurrence.

B.5 - PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS POUR LE SECTEUR AGRICOLE

L'industrialisation de la filière céréales est fortement dépendante du développement du secteur agricole.

Pour la préparation d'un plan de développement, les phases suivantes sont essentielles :

- enquêtes pédologiques, hydrologiques, sociologiques, agro-économiques
- établissement des zones agro-économiques
- recensement des marchés existants
- développement des capacités de stockage
- amélioration de l'encadrement des paysans
- amélioration des circuits d'évacuation des productions des régions excédentaires vers les régions déficitaires.

D'une manière générale, il ne faut pas considérer le Tchad comme une unité du point de vue agricole, mais bien prendre en compte la diversité de chaque région et de chaque campagne.

De plus les aléas de la production sont plus dépendants des évolutions du marché que des conditions pédo-climatiques. Ainsi ce sont plus les débouchés qui manquent que les ressources.

Bien que prédominant, le secteur des céréales ne doit pas occulter l'existence des autres produits vivriers présents en quantité dans certaines préfectures, tels que manioc, niébé, pomme de terre, graine de courge, sésame, ... tous susceptibles de transformation industrielle, mais celle-ci semble actuellement peu adaptée au Tchad dont la population reste très rurale.

C - DESCRIPTION DU SYSTEME PRODUCTIF

C.1 - LES ACTEURS

C.1.1 - Les intervenant 'institutionnels

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) :

Il comprend deux Divisions :

- Le Commerce Intérieur qui a deux fonctions principales :
 - . Le recensement des commerçants privés et l'attribution de licences de commerce ;
 - . La fixation de prix commerciaux pour le sucre, les hydrocarbures, l'huile végétale, le savon, la bière et le pain. Pour les céréales, le commerce intérieur fixe un prix plancher à la production qui est généralement considéré comme un prix indicatif sauf pour les Offices qui sont normalement chargés de les appliquer.
- Le Commerce avec l'Etranger dont les actions de promotion restent embryonnaires.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :

Il intervient dans le domaine commercial au niveau du stockage des céréales en milieu villageois et au niveau de la production de l'information statistique sur la production par :

- L'Office National de Développement Rural (ONDR) qui encadre actuellement 88 100 t de capacité de stockage de céréales (source FAO-PAM 1985) auxquelles s'ajoutent les programmes en cours de création de magasins de stockages villageois de la BIRD (70 unités en 5 ans) et du FED (285 unités en 4 ans).
- L'OMVSD qui dispose d'une capacité de stockage opérationnelle de 6 000 t.

La Chambre Consulaire :

Elle s'est substituée en 1985 à l'ancienne Chambre de Commerce et représente les intérêts de la plupart des opérateurs privés de l'Economie.

S. A. P. :

Le Système d'Alerte Précoce (SAP) opère principalement dans la zone sahélienne sur un financement du FED. Organiquement, le SAP est attaché au Ministère de la Sécurité Alimentaire et des Populations Sinistrées. Sur le terrain on emploie des encadreurs de l'ONDR pour faire des enquêtes. Dans les régions qui ne sont pas couvertes par l'ONDR, on consulte les chefs de cantons pour avoir des renseignements.

S.A.R. :

Le Système d'Alerte Rapide (SAR), un projet de la FAO et du CILSS, opère dans la zone soudanaise. Organiquement, le SAR est attaché au Ministère de l'Agriculture. Les informations publiées dans leurs rapports proviennent de l'ONDR, du projet "Diagnostic Permanent" du CILSS, du SAP, de la DREM. Pour la pluviométrie on emploie les mêmes types d'enquêtes que le SAP, utilisant les encadreurs de l'ONDR pour les remplir.

C.1.2 - L'OMVSD : Office de Mise en Valeur de Satégui-Deressia

Etablissement public à caractère commercial et industriel, l'OMVSD est spécialisé dans le secteur du riz. Les fonctions de l'OMVSD se partagent entre des activités de services publics avec la conception et la mise en oeuvre d'une politique de développement régional, l'encadrement des paysans et l'apport des services spécifiques à l'agriculture régionale, et des activités industrielles et commerciales telles que la réalisation en régie des aménagements hydro-agricoles (canal, réservoir d'aménagement des périmètres sur 1 500 à 2 500 ha), la gestion et l'entretien des aménagements sur 1 500 ha, la réalisation de travaux agricoles : labours, semis, pour le compte des paysans semenciers sur la ferme semencière (30 ha), la collecte et l'usinage du riz usiné (1 500 à 2 000 t par an).

Les activités de l'OMVSD s'appliquent exclusivement sur la zone de Satégui-Deressia qui représente une vocation rizicole incontestable pour un ensemble de l'ordre de 50 000 ha.

La rizerie qui est le seul équipement purement industriel de l'OMVSD est en bon état (troisième campagne effective) et les machines sont bien entretenues. Sa capacité effective est voisine de la capacité nominale (64 t/jour) avec une réduction d'environ 30 % due au degré hygrométrique trop faible du riz au moment de l'usinage (7 %) et à quelques anomalies techniques de fonctionnement au niveau du décortiqueur.

C.1.3 - Les Grands Moulins du Tchad (GMT)

Les Grands Moulins du Tchad datent de 1963. L'investissement fut réalisé par le Groupe Miran également propriétaire des Grands Moulins de Dakar.

Cette installation industrielle d'une capacité industrielle de 24 000 t/an de farine n'a jamais fonctionné à plus de 10 % de sa capacité. L'activité est complètement arrêtée depuis 1980.

L'étude PNUD sur les diagnostics technique et financier des sous-secteurs boulangeries et minoteries, conclut sur un état acceptable pour le matériel du moulin. Le matériel à réapprovisionner est évalué à un montant de 70 millions F.CFA.

Actuellement les circuits d'importations permettent d'avoir du blé rendu GMT à 125/130 000 F.CFA. La tonne de farine importée rendue N'Djaména vaut actuellement 150/152 000 F.CFA (après distribution).

Le potentiel de production des polders du lac est estimé à 20/30 000 t par an et cela dans un délai de 5 à 10 ans.

La réactivation de la minoterie est d'abord conditionnée par la solution de son approvisionnement à des conditions économiques adéquates. Par ailleurs, dans le cas où cette réactivation est envisagée, la montée en régime doit être rapide, 12 000 t dès la première année, sauf à accepter des exploitations déficitaires.

Une solution mixte pourrait être envisagée à partir de l'aide alimentaire.

L'unité peut également être aménagée pour un travail mixte (blé/sorgho, production de farine et de semoule).

L'activité blé serait prédominante pour justifier la rentabilité, l'hypothèse sorgho n'étant qu'un complément pour explorer un marché aléatoire.

La production de sorgho perlé sur une ligne parallèle peut aussi être envisagée (l'achat d'autres matériels serait alors nécessaire).

Le travail du mil n'est pas envisageable pour des raisons techniques.

Des unités mixtes blé/sorgho sont difficiles et onéreuses à mettre en place.

La fabrication des pâtes alimentaires à base de farine de blé tendre est parfaitement maîtrisée.

La réactivation de la minoterie présente également l'avantage de produire des issues utilisables pour l'alimentation animale.

Enfin, l'utilisation des silos du moulin permettrait de s'affranchir du transport sac au profit du transport vrac.

Pour conclure nous dirons que dans une première approche la réactivation des Grands Moulins du Tchad est possible à la condition que la culture du blé connaissent un fort développement dans la région des polders, que la minoterie bénéficie d'une protection pendant la période transitoire de son redémarrage et que toutes les possibilités de diversification dans l'utilisation des Grands Moulins soit faites au mieux.

C.1.4 - Les boulangeries

Actuellement 12 boulangeries modernes fonctionnent à N'djamena et l'on en compte 2 supplémentaires au sud de la capitale, l'une à Moundou, l'autre à Sahr. L'ensemble de ces boulangeries traite actuellement 7 à 8 tonnes de farine par an.

Le chiffre d'affaires de la profession avoisine 2 milliards de F.CFA et 2,7 à 3 milliards de F.CFA à la consommation.

Ces boulangeries traitent uniquement de la panification, à l'exclusion de toutes activités parallèles, viennoiserie, pâtisserie. Ces produits sont d'ailleurs peu produits à N'djamena.

Les boulangeries n'ont pas vraiment de magasins propres, elles livrent à la porte du fournil des commandes préalables, émises par les revendeurs qui diffusent le produit vers le consommateur, soit directement, soit via des kiosques et étals dispersés dans la ville.

L'outil de production est maintenu en bon état par une petite équipe de mécaniciens formés par le constructeur.

Une boulangerie type qui planifie environ 1 t/jour (6 cas sur 14) emploie 18 à 20 personnes, soit pour le secteur un total de 250 personnes.

Actuellement la production s'est standardisée autour de quatre produits : pain, baguette, boule et pain de mie, sur commande.

En dépit d'un taux d'exploitation honorable (> 50 %), le secteur est déjà en surcapacité à N'djamena. La profession connaît un début de concentration : 2 entrepreneurs contrôlent, l'un 3 unités, l'autre 2 unités. Cette concentration devrait se poursuivre. En effet comme le montre le compte d'exploitation d'une boulangerie type (diagnostics techniques et financiers des sous-secteurs boulangeries et minoteries), et compte tenu des prix de vente actuel, le cash flow dégagé par une boulangerie n'est pas suffisant. Actuellement deux actions sont possibles : la diminution du poids unitaires des pains et la réduction de la marge de distribution qui est de 20 à 30 %.

Pour les équipements existants peu d'investissement de renouvellement sont à envisager. Un bon tiers (40 %) du matériel a moins de 3 ans. Les investissements à venir résulteront donc de l'installation de nouvelles boulangeries. Plusieurs demandes d'agrément sont actuellement à l'étude pour N'Djamena, Sahr et Moundou.

Dans le moyen terme, c'est la croissance du marché qui déterminera la création de nouvelles boulangeries. L'élargissement du marché résulte d'un gain de part de marché sur les boulangeries traditionnelles et d'une croissance de la consommation de pain. Actuellement le Tchad importe 26000t/an de farine dont 7/8 pour les boulangeries modernes, le reste se répartissant entre la panification traditionnelle, la confection de beignets et diverses utilisations ménagères. Ainsi une croissance de 6 à 7 % de la consommation de pain type français, soit 500 à 600 t/an, justifierait de nouvelles implantations de boulangeries.

IV - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET LE CADRE DE BASE

IV.1 - FILIERE B.T.P - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

IV.1.1 - Définition De la stratégie

Avant de définir la stratégie de la filière, il convient d'en rappeler les principales caractéristiques :

- * la pauvreté du Tchad en matériaux de construction
- * un important effort de reconstruction à fournir (routes et bâtiments)
- * une forte présence des entreprises étrangères dans le domaine des travaux publics
- * les forts risques de dérapage (6 mois à 2 ans) qui existent sur les marchés à financements locaux.

Les stratégies qu'il convient de définir pour la filière B.T.P - Matériaux de Construction sont surtout :

- une stratégie pour le ciment
- une stratégie pour l'utilisation optimale des ressources locales : (latérite, filaires pozzolaniques, sable, granulats, argile, ...).

Dans une moindre mesure il convient de mettre en place une stratégie pour minimiser l'emploi des matériaux importés.

La stratégie pour le ciment se résume de la façon suivante :

- un marché de ciment existe au Tchad. Bien que faible il peut correspondre à la capacité d'une petite cimenterie ou d'un broyeur de clinker. Le problème se pose donc en terme d'offre : une unité tchadienne compte tenu de sa faible taille est elle capable de satisfaire au moindre coût la demande. En d'autres termes, elle est capable de lutter contre les importations frauduleuses en provenant du Nigéria.

Ce premier point doit être résolu par la cimenterie et/ou pour le broyeur de clinker.

Pour le broyeur de clinker il faut prendre en compte la possibilité d'incorporer au ciment des substituants partiels comme la filaire pozzolaniques.

Le deuxième point d'une stratégie pour le ciment est la mise en place d'un système de distribution qui ne soit pas remis en cause par l'in praticabilité des routes en saison des pluies. Des aires de stockage peuvent être nécessaires.

La stratégie pour l'utilisation optimale des ressources locales doit d'abord aboutir à une meilleure connaissance des ressources disponibles et de leur localisation.

Ensuite, suivant la localisation des besoins, il faut déterminer les matériaux dont l'utilisation est optimale. Cette utilisation peut d'ailleurs être mixte avec le ciment.

En règle générale le facteur déterminant sera le coût du transport.

Enfin, pour minimiser l'emploi de matériaux importés c'est surtout dans le domaine des charpentes quincaillerie et accessoires de construction que des actions peuvent être entreprises.

Pour le bois, le Tchad ayant peu de ressources, il faut améliorer le taux d'utilisation de ce matériau.

IV.1.2 - Propositions de projets industriels

• Fabrication de ciment :

Le projet de cimenterie présenté précédemment permet effectivement de valoriser les ressources locales.

Le projet de cimenterie ou de broyeur de clinker, d'une capacité de 60 à 100 000 t/an dans le Mayo-Kebbi, pourrait présenter un avantage certain pour le Tchad. Mais compte tenu des contraintes citées précédemment, et des changements intervenant dans le domaine de l'énergie, une réactualisation des nombreuses études déjà réalisées est nécessaire.

• Briqueterie :

Le projet de réhabilitation de la briqueterie mécanique de la SETUBA, présenté précédemment, permettrait à la fois de valoriser une ressource locale et de répondre aux besoins tchadiens en matière de construction. Ce projet situé à 13 km de N'Djamena, d'une capacité de 2 000 t/an correspondait en 1986 à un investissement de 400 millions de F.CFA. La rentabilité de ce projet a toujours été fortement dépendante du coût de l'approvisionnement en énergie.

Avec la mise en exploitation des gisements de pétrole tchadiens, la décision de réhabiliter la briqueterie devrait être facilitée.

• Production de chaux :

Le projet de production de chaux dans le Mayo-Kebbi vise à faire la promotion de la chaux à partir de petites fabrications artisanales établies à proximité de gisements de calcaire.

La production mensuelle d'un four est comprise entre 50 et 100 t.

Le projet consiste à faire démarrer un centre de production avec l'appui d'un expatrié, puis si les résultats sont concluants de faire démarrer deux autres centres de production.

Le coût d'un projet est estimé à 92 millions F.CFA (base 86).

Ce projet par sa faible dimension, permettra de tester l'existence d'un marché, et en cas de succès pourra être démultiplié.

• Production de la fabrication de briques en terre compressée et/ou stabilisée :

Il s'agit de développer en milieu rural, la construction en terre à partir de blocs stabilisés. La terre stabilisée permet de diminuer la consommation de ciments et de granulats. Elle utilise une part importante de main-d'oeuvre. C'est donc une technologie particulièrement adaptée en zone rurale.

La brique en terre compressée et/ou stabilisée se développera plus aisément dans les régions où :

- le ciment est cher
- les granulats manquent
- le sable manque
- la terre disponible est adéquate (suffisamment argileuse, etc ...)
- la main-d'oeuvre est abondante
- les moyens de communication sont limités.

Ce projet devrait donc très bien convenir pour le Tchad.

Le produit est un bloc de format 29x14x9 cm fabriqué à base de terre et de ciment ou de chaux (5 à 6 %) obtenu par compression dans un moule.

L'utilisation de briques en terre compressée et/ou stabilisée pour la fabrication de cases villageoises apporte une durabilité dans le temps, une bonne isolation à la chaleur et aux intempéries.

IV.1.3 - Mesures d'accompagnement

Ces mesures qui font place intégrante de la stratégie concernent plusieurs objectifs :

Promotion et utilisation des matériaux d'origine locale :

- définir les matières premières
- les localiser par région géographique et procéder à un inventaire des principaux gisements
- encourager l'utilisation des matériaux en les intégrant autant que possible dans la construction et les incorporer dans les cahiers des charges réservés à la construction
- établir une protection par l'administration vis-à-vis des matériaux importés similaires.

A moyen terme relance de l'utilisation du bois en créant une unité de production accompagnée d'une politique de régénération forestières des espèces industrielles :

La mise en oeuvre d'une politique de régénération forestière doit être un préalable à cette relance, compte tenu du rythme de la déforestation qui génère l'avancée de la sécheresse.

Cette mesure doit être accompagnée de la recherche des essences appropriées pour la reforestation.

Prévoir, à moyen terme la production de quincaillerie :

- Encourager la production de petits éléments de quincaillerie par la création de PME.
- Identification, formulation du projet, financement et réalisation.

Amélioration de l'environnement administratif (défini dans le cadre du PASET) :

- procédure de passation et d'approbation des marchés
- redéfinir les attributions et réorganiser les instructions chargées de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique routière
- au niveau des organismes de financement, améliorer les procédures de cautionnement, de nantissement des marchés et d'obtention d'avances ou de prêts d'équipements
- formation de cadres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

IV.2 - FILIERE COTON

IV.2.1 - Définition de la stratégie industrielle

La définition d'une stratégie industrielle pour la filière coton ne s'attachera pas à définir une politique générale pour la culture du coton et son exportation sous forme de fibre.

Avant de préciser davantage cette stratégie, il convient de rappeler les points suivants :

- * la filière coton se concentre actuellement sur l'exploitation et la commercialisation de la fibre de coton plus que sur sa valorisation
- * le coton est considéré comme une source de devises
- * la dynamique de la filière coton est dépendante :
 - d'un facteur interne : la qualité de la gestion et de l'organisation de la production
 - de facteurs externes : le cours mondial du prix du coton et le cours du dollar
 - d'un facteur structurel : le coût dû à l'enclavement du Tchad et à la faiblesse de ses infrastructures
- * la qualité du coton tchadien est reconnue sur le marché international
- * la filature et le tissage sont des activités tournées vers le marché intérieur et leur équilibre est actuellement instable en raison notamment de la faiblesse du pouvoir d'achat et des fraudes qui en découlent
- * l'étroitesse du marché des huiles et l'importance de l'autoconsommation
- * la faible utilisation de l'aliment du bétail dans l'élevage.

La définition de la stratégie industrielle pour la filière coton se base sur :

- * l'évolution de la production du coton fibre et de la part qui pourra être valorisée localement par l'industrie textile (pour le marché local) et par la fabrication de fil de coton (pour l'exportation).
- * l'évolution de la production des graines de coton et des possibilités de transformation. Tous les produits ainsi fabriqués (margarine - huile - savon - lessive - farine - aliment du bétail) doivent pouvoir être vendus sur le marché local.

IV.2.2 - Propositions de projets industriels

Pour la valorisation du coton fibre deux actions sont envisageables. La première est la croissance d'une industrie textile. Celle-ci a déjà été mise en oeuvre et, compte tenu du contexte actuel, il n'est pas envisageable de proposer un développement supplémentaire de cette activité que ce soit vers le marché intérieur ou pour l'exportation.

La deuxième stratégie qu'il convient d'envisager pour valoriser le coton et la création d'une filature pour l'exportation de fil de coton. La ressource existe au Tchad sans porter préjudice à l'actuel marché d'exportation du coton fibre, et il existe un marché mondial du filet. Une étude détaillée doit déterminer la faisabilité d'un tel projet au Tchad.

Pour la valorisation du coton graine, la stratégie à mettre en oeuvre repose sur l'augmentation de la culture du coton et est différente suivant le produit final :

Tourteaux :

La vente de ce produit sur le territoire tchadien peut se faire en association avec la fabrication d'aliments du bétail plus ou moins élaborés. Ce développement lié à celui de l'élevage doit se faire avec :

- la vulgarisation par l'ONDR des techniques d'alimentation animale
- le développement des infrastructures de transport entre les régions d'élevage au nord et les régions de culture du coton au sud
- le développement d'élevage intensif au sud, après avoir mis en place un système de protection efficace contre les maladies de cette région.

Huiles :

Pour la fabrication d'huile et de savon, la Cotontchad traite ses graines de coton. La démarche qui viserait à définir la production de coton en fonction du marché de l'huile, qui n'est pas actuellement couvert par l'huile de coton, n'est pas réaliste. En revanche, dans les années à venir la Cotontchad envisage augmenter sa production de coton pour atteindre rapidement 200 000 t de coton graines. Dans ces conditions la capacité de trituration de l'huilerie-raffinerie de Moundou (80 000 t/an) ne sera plus suffisante pour traiter 120 000 t de graines. Si l'augmentation de la production de coton se poursuit il convient de déterminer la faisabilité d'une nouvelle huilerie-raffinerie ainsi que le moment le plus opportun pour le réaliser.

Margarine :

Les Tchadiens utilisent traditionnellement des huiles concrètes à base de karité, dans ce contexte la fabrication de margarine pourrait être envisagée.

Savon :

Si le marché du savon continue à bien se développer, la savonnerie de Moundou, dont l'utilisation des capacités ne dépasse que 80 %, arrivera bientôt à saturation. Le projet de la Cotontchad pour la réalisation d'une unité de fabrication de poudre de savon (2 000 t/an) pourra être mis en oeuvre après une sérieuse étude de factibilité.

Farine :

La fabrication de farine de coton pourrait être envisagée avec la remise en service des Grands Moulins du Tchad. Néanmoins certaines transformations seraient nécessaires. Une étude plus détaillée devra prendre en compte les conditions d'approvisionnements de GMT et le coût des aménagements des circuits de mouture et devra apprécier l'intérêt de substituer la farine de coton à la farine de blé. Le rôle du coton dans ce contexte peut aussi être défini comme appoint pour saturer la capacité du moulin si le blé ne suffit pas.

IV.2.3 - Mesures d'accompagnement

Dans le cas de cette filière l'essentiel des mesures d'accompagnement concernent le secteur cotonnier proprement dit. Néanmoins des améliorations dans les domaines suivants faciliteraient l'industrialisation aval de la filière coton :

- * développement de l'élevage et intensification des méthodes par une meilleure vulgarisation de la part de l'ONDR
- * amélioration des voies de communication entre N'Djaména et les régions cotonnières
- * urbanisation des populations et hausse du pouvoir d'achat.

EVOLUTION DE LA CULTURE COTONNIERE

	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
Surface (ha)					
semées.....	148 103	124 075	148 652	199 410	184 600
labourées.....	114 636	124 075	102 689	192 198	166 000
%.....	77	100	69	96	90
fumées et traités	94 486	66 747	68 679	87 457	116 000
%.....	64	54	46	44	63
Production coton graine(t)	99 469	89 469	127 796	137 456	151 000
Rendement (kg/ha).....	672	721	860	689	767
Production fibre (t).....	38 504	34 142	47 898	53 000	57 938
Rendement égrenage.....	38.7	38.2	37.5	38.2	38.4
Prix moyen FOB (FF le kg)...	7.8	7.48	8.52	8.49	9.93

Source : CFDT

IV.3 - FILIERE ELEVAGE

IV.3.1 - Définition de la stratégie

La définition d'une stratégie pour la filière élevage doit intégrer plusieurs oppositions : Elevage / Agriculture
 Artisanat / Industries
 Autosuffisance alimentaire / Importations
 Spécialisation des activités / Respects des équilibres traditionnels.

L'opposition Elevage/Agriculture traduit en fait l'opposition entre les produits de l'agriculture et ceux de l'élevage, ces derniers étant plus chers donc moins bien adaptés à une population à faible revenu comme le Tchad. Une étude comparative entre le coût des protéines animales et végétales devrait être faite au Tchad.

L'opposition Artisanats/Industries est la même pour l'élevage que pour les autres activités économiques. Suivant les secteurs de l'élevage il est préférable d'utiliser la main-d'oeuvre ou du capital, sachant qu'au Tchad la main-d'oeuvre est bon marché mais peu formée. En d'autres termes, pour l'élevage, la question est de savoir dans quelle mesure les fermes d'embouche, l'aviculture doivent être favorisées par rapport aux activités traditionnelles.

L'opposition Autosuffisance alimentaire/Importations traduit celle des produits locaux plus cher que les produits importés. En ce sens elle se rapproche de l'opposition Elevage/Agriculture. Mais pour le cas traité dans ce paragraphe, un bon exemple est celui de la poudre de lait importée, meilleur marché, et du lait local qui nécessite la mise en place d'infrastructures de collecte et de conditionnements. En fait, pour le lait comme pour l'ensemble des produits, il s'agit de chiffrer le coût de l'autosuffisance alimentaire tout en en appréciant les avantages.

L'opposition Spécialisation des activités/Respects des équilibres traditionnels est celle qui existe entre le développement plus particulier de certains secteurs de l'élevage et la continuité dans les activités traditionnelles tchadiennes. Ainsi il s'agit de comparer les rentabilités de l'aviculture, de l'élevage bovin et de l'élevage des petits ruminants, tout en intégrant les sous-produits (oeufs, cuir, peau, ...) et les systèmes d'embouche, l'exportation sur pieds, l'élevage extensif. Les conclusions d'une telle étude devraient être mises en rapport avec les avantages et inconvénients de l'élevage traditionnel tel qu'il existe aujourd'hui au Tchad.

Une stratégie pour l'élevage passe aussi par une définition précise des rôles de l'Etat. Nous rappellerons ici brièvement les principaux :

- mission d'hygiène public (abattage, produits vétérinaires, ...)
- mission de gestion de l'autosuffisance alimentaire
- mission d'organisation de l'industrie et de contrôles des flux (importations frauduleuses d'oeufs et exportation de bétail sur pieds).

Pour la partie proprement industrielle de la filière il s'agit de favoriser la valorisation sur le territoire national des produits de l'élevage dans les limites des marchés intérieurs et internationaux. Par exemple pour le cuir il semble préférable de se limiter au tannage, le Tchad n'ayant pas d'avantage comparatif pour fabriquer des produits plus élaborés. Pour l'abattage la

valorisation se limite à l'exportation de viande fraîche et au conditionnement.

Enfin il convient de rappeler que dans les 10 années à venir, la majorité des viandes continuera à être commercialisée sur le marché intérieur par les structures artisanales actuelles et les exportations se pratiqueront encore à près de 80 % sous forme de bétail sur pied.

Il est également nécessaire de rappeler les principales contraintes au développement des industries liées à l'élevage :

- Le coût des aliments préparés à N'Djamena semble freiner considérablement leur utilisation par les éleveurs qui ne les achètent qu'en cas de nécessité pour les gros ruminants, d'où une activité en dent de scie.
- L'essentiel des matières premières (tourteaux, mélasse, drèches, ...) sont disponibles près de Moundou et Sahr : en raison de l'infestation des zones sylvo-pastorales du Sud et du Sud-Est par les vecteurs de la trypanosomiase, l'élevage y reste limité et les fermes d'emboche qui pourraient faire appel à des aliments composés sont inexistantes.
- Les zones chroniquement déficitaires en fourrage sont éloignées de ces sources de sous-produits agro-alimentaires. Seule la réhabilitation des liaisons routières qui les rendront praticables par tous temps permettra de réduire les coûts de transfert à un niveau acceptable pour les éleveurs et compétitifs avec les produits venus du Cameroun.
- La pratique de l'emboche n'est pas encore entrée dans les habitudes des éleveurs.
- Le poids institutionnel des Sociétés d'Etat a longtemps gelé les initiatives privées dans presque tous les domaines : aviculture, aliment du bétail, export de viandes séchées, préparation et conditionnement de viandes fraîches ou congelées.
- La situation sanitaire et les conditions d'exploitation de l'Abattoir de FARCHA interdisent pour l'instant une valorisation convenable du 5ème quartier (sang, os, cornes, glandes ...) ou l'exportation de viandes conditionnées conformes aux normes internationales.
- Inexistence d'une chaîne du froid dans tout le pays.
- Le sous-ensemble des cuirs et peaux est handicapé par une absence de soins auxquels s'ajoute un manque d'attention lors de l'abattage, du lavage et des prétraitements insuffisants. Le séchage à même le sol ou le stockage sous la pluie sont d'autres défauts fréquents. Pour les ovins/caprins, les conditions seraient meilleures.
- Les circuits d'échange ancestraux continuent à prévaloir. L'exportation sur pied vers le Soudan, le Cameroun et le Nigéria privent de ce fait le Tchad d'opportunités de transformation au niveau industriel, et de plus-value notables et taxes au niveau de l'économie globale.
- Absence d'une politique dynamique pour exporter des produits transformés.

La définition d'une stratégie pour les industries liées à l'élevage comporte trois axes :

- privatiser les activités industrielles et commerciales de la filière élevage, le rôle de l'Etat devant être limité à l'encadrement réglementaire et institutionnel.
- promouvoir la création de nouvelles entreprises auprès des investisseurs nationaux et étrangers
- réhabiliter et développer l'outil de production existant et en particulier l'ensemble des abattoirs, en vue de créer un quadrillage de base pour la collecte des produits valorisable par des PMI spécialisées.

IV.3.2 - Proposition de projets industriels

a) Ateliers polyvalents d'aliments du bétail

Pour l'instant, la filière ne valorise aucun des sous-produits qui l'alimentent habituellement et qui sont pourtant disponibles au Tchad tels que :

- drêches séchées de brasserie	disponible	1 250 T
- levure séchée	disponible	40-50 T
- tourteaux d'arachide	disponible	variable
- tourteaux de coton	disponible	> 50 000 T
- mélasse de sucrerie	disponible	9 500 T

De son côté, la Banque Mondiale préconise dans son rapport de Juin 1987, la constitution, en structures nationales, des groupements d'éleveurs existant déjà pour qu'ils assurent progressivement la distribution d'intrants et en particulier d'aliments pour l'élevage.

Enfin, la SONAPA constate que sa production est freinée par ses prix de vente trop élevés. En fait ceux-ci sont grevés deux fois par les frais de transports : à l'aller sur les matières premières et au retour sur le produit fini à livrer au monde rural.

Ces constats conduisent donc à préconiser des ateliers polyvalents régionaux pour la fabrication de provende, aliments du bétail et pierre à lécher.

b) Atelier de conditionnement des viandes fraîches

Le besoin de promouvoir une commercialisation des viandes de qualités produites au Tchad a été souvent évoqué sans résultats tangibles en dépit des mesures prises (législatives, fiscales, création de sociétés, ...).

Sur les marchés urbains, le créneau des boucheries "PRESTIGE" ou modernes, n'a connu qu'une existence éphémère.

Le Tchad réunit une série de conditions assez exceptionnelles :

- Viande de haute qualité et "écologique"
- Abattage rituel pour les croyants musulmans
- Liaisons aériennes avec l'Arabie Saoudite à très fort pouvoir d'achat
- Main-d'œuvre chadienne bon marché et dévouée.

La création d'ateliers de découpe et de désossage puis conditionnement sous vide, réfrigéré ou congelé, nécessite surtout une rigueur de travail plus que de gros investissements. En effet l'exigence primordiale des marchés cités, en particulier arabes, veut un mode opératoire irréprochable.

Celui-ci peut être fortement réduit en faisant appel à du matériel de catering, au lieu d'équipements industriels puissants tels que le tunnel de congélation de l'abattoir avec 5 T/h. En effet, préparer 30 T/semaine de congelé revient à traiter 500 Kg/h.

Une telle organisation peut, par contre, dégager une très forte valeur ajoutée.

Les pays du Golfe paraissent la cible la plus indiquée mais Kinshasa au Zaïre et Kano-Maidougouri au Nigéria commencent à être demandeurs de ce type de produits. Cependant, avant toute création, une étude des marchés est indispensable pour cerner les quantités, qualité, conditionnement, coût de transport et réseaux d'approvisionnement des groupes de pays suivants :

- . pays du Golfe, Arabie Séoudite en particulier
- . Nigéria et Cameroun
- . Gabon, Zaïre, Congo
- . Egypte et Soudan.

Enfin, il faut noter que cette approche pourrait également contribuer à une reprise des approvisionnements vers l'Afrique Centrale dans le cadre de l'UDEAC et que ces prélèvements, limités au début, ne pourront altérer les mouvements classiques des viandes exportées sur pied vers le Nigéria en particulier.

c) Atelier de viande séchée

Méthode ancestrale de conservation chez les nomades, le marché de la viande séchée s'étend actuellement au Tchad, au Niger et au Nigéria. Réalisée avec des moyens peu coûteux, sans garantie d'hygiène, son prix de vente avoisine 4 000 F.CFA/kg. Ses emplois les plus fréquents sont les plats en sauce, mais elle existe aussi sous forme pimentée à d'autres fins.

Avec l'assistance de la FAO, la SOTERA a développé en 1987, une technologie simple, donnant des produits propres avec un temps de séchage réduit. Ce type d'installation est modulable. Il en existe même une adaptation pour la brousse avec séchoir métallique grillagé préfabriqué et aire cimentée à réaliser sur plan.

De telles cellules pourraient servir d'unités périphériques alimentant un atelier central de contrôle, conditionnement et commercialisation. Ces deux

montages conviennent par excellence pour de petites entreprises régionales, implantées sur le maillage des abattoirs nationaux (renovés). Il faut également signaler le créneau à l'exportation des viandes séchées pimentées et présentées sous forme d' "apetizer".

d) Avicultures industrielles

La vingtaine d'élé. res avicoles industriels existant autour de N'Djamena atteste des possibilités de développer de telles entreprises face au secteur informel, malgré sa vulnérabilité avec importations non déclarées par ailleurs.

L'urbanisation croissante c. Moundou et Sahr, voire Abéché, devrait inciter à la création d'entreprises analogues. La diversification vers l'élevage industriel de pintades, est également préconisée : leur viande, dure, est plus appréciée des ménagères locales que celle du poulet de chair, qui n'intéresse qu'une clientèle aisée ou occidentale.

e) Atelier de traitement cuirs et peaux

Bien qu'il y ait lieu de distinguer le plus souvent l'ensemble "cuir" (tannerie) de celui des "peaux" (égisserie), ils seront traités groupés, les stades opératoires étant semblables même si les équipements peuvent être différents. Ils consistent à :

- collecter les peaux brutes
- contrôler la préparation et la conservation de ces peaux
- commercialiser en direct
- créer une industrie de tannerie égisserie.

Le potentiel de cet ensemble est considérable : il est évalué entre 750 et 1 200 millions F.CFA pour 1987 en valeur exportable FOB N'Djamena :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - cuir (bovins) | 200 - 400 millions F.CFA |
| - peau (petits ruminants) | 550 - 800 millions F.CFA. |

Les investigations menées par le projet CHD/83/028 dans le cadre de l'OPIT concluent à l'intérêt de créer une nouvelle entreprise plutôt que de réactiver Tchad Cuir.

De récents essais sur un lot de 2 000 peaux confirment qu'un important travail de formation et d'information est nécessaire.

Il apparaît également que la réussite d'un tel projet nécessite la mise en place d'un réseau de collecte.

f) Laboratoire glandes hormonales

Après réhabilitation, de l'Abattoir de Farcha, son niveau d'exploitation dépassant 10 000 T, est en mesure d'approvisionner un laboratoire spécialisé dans la collecte et le traitement conservation de diverses glandes et sous-produits du 5^e quartier. Ils représentent une valeur ajoutée notable et servent dans les médicaments élaborés par les grands laboratoires pharmaceutiques.

Il s'agit essentiellement du pancréas thyroïdes et para-thyroïdes, surrénales, vésicule biliaire, ovaires, hypophyse, ainsi que du sang pour son plasma et des nombreux constituants qu'il est possible d'isoler. Les extraits servent ensuite surtout en opothérapie et organo-thérapie.

g) Atelier de production de farine de sang

Un atelier autonome de production de farine de sang permettrait de produire 40 - 65 T de farine à 10 - 15 % d'humidité.

Il n'est possible qu'après réalisation de l'aire de collecte hygiénique du sang prévue dans le cadre de la réhabilitation de A.F.F.

Ses débouchés sont de substituer ce produit à l'importation actuelle de complexes protéiques fort onéreux, mais il permettrait aussi la vente directe à des prix abordables, pour les éleveurs qui considèrent que les produits importés leur parviennent à un prix excessif.

h) Valorisation des cornes, os, etc

Il convient de citer pour mémoire la fabrication de bouton à partir d'os et de corne. Cette opération peut être artisanales et industrielles.

L'emploi de cornes, sabots broyés comme pesticides-engrais en arboriculture est moins connu et mériterait d'être étudié vu le coût des produits de synthèse à importer.

IV.3.3 - Mesures d'accompagnement

- Simplifier les procédures administratives et fiscales : perception d'une taxe unique d'exportation et une autre pour le commerce intérieur par exemple.
- Réduire les fiscalités et droits d'exportation au moins pour les produits transformés de la filière (viandes, 5^e quartier, ...) afin d'en faciliter l'exportation de façon distincte de celles nécessaires aux professionnels et marchands de bestiaux.
- Amorcer la création d'une chaîne du froid à un double niveau : doubler l'amélioration de l'infrastructure routière en cours, par l'étude, puis l'implantation de centre réfrigérés polyvalents (viande - produits périssables).
- Exiger des transporteurs aériens des tarifs comparables à ceux dont bénéficient les aéroports voisins, y compris au Nigéria qui possède déjà un avantage monétaire, ainsi qu'une garantie de vols réguliers (même congelée, la viande et ses dérivés restent des denrées périssables).
- Instaurer pour les pays limitrophes, des licences conjointes d'exportation de viande ou cuir avec importation libre de marchandises pour une valeur équivalente sans échange de devises.
- Soutien des Ministères concernés pour organiser la recherche de partenaires, et pour la prospection des marchés étrangers à identifier. Soutien analogue dans les négociations de contrats dans le cadre de l'UDEAC.
- Pour les cuirs et peaux, obtenir l'application d'un cahier des charges, simple à suivre, fixant les normes qualitatives, ainsi que les barèmes de décote pour défauts, mais plus-value pour les pièces préparées (cadrage, poudrage, ...).

- Entrepôt frigorifique de l'aéroport : l'achat de 1 ou 2 camions frigorifiques serait moins coûteux que sa réhabilitation tout en apportant plus de souplesse d'exploitation en général.
- Abattoirs nationaux : leur rénovation par tranches apporterait une amélioration notable sur les peaux à collecter avec des frais très limités, mais ils ne figurent pas dans les budgets.
- Formation des personnels des Abattoirs à une pratique correcte de la dépouille des animaux par les V.S.N., U.N.V., ... opérant sur le terrain par roulement.

IV.4 - FILIERE PRODUITS VIVRIERS

IV.4.1 - Définition de la stratégie

Avant de définir la stratégie de la filière, il convient d'en rappeler les principales caractéristiques :

- Ressources : Le Tchad possède d'importants potentiels de production qui ne sont pas encore exploités tant pour des raisons d'insuffisance d'infrastructures que pour des raisons d'insuffisance de débouchés.
- Transformation : En dehors des boulangeries qui transforment des produits importés, le Tchad ne possède pas d'unités industrielles en cours de production. Dans ce domaine tout est à créer (sauf les Grands Moulins du Tchad) et cela ne pourra se faire qu'avec la présence d'une demande solvable.
- Marché : Le marché de la filière est essentiellement tourné vers le marché intérieur. Toute perspective importante ne peut s'envisager que par :
 - . une croissance du pouvoir d'achat
 - . l'amélioration des infrastructures de stockage et de la commercialisation
 - . un développement du mode de vie urbain.

Il apparaît donc que la stratégie à mettre en oeuvre ne doit pas reposer sur le développement des grandes cultures avec en aval de nombreuses unités de transformation. En effet le marché intérieur n'est pas encore adapté aux produits industriels (faible pouvoir d'achat et mode de vie rural). La stratégie que nous proposons repose sur les principes suivants :

- développement important du secteur agricole (semence, culture, stockage, distribution), avec l'objectif de satisfaire les besoins immédiats de la population avec des produits primaires, puis dans un second temps de fournir des matières premières à une industrie naissante.
- mise en place de petits projets industriels, qui tout en étant intégrés à la filière, n'en seront pas l'élément moteur, et resteront adaptés au marché local
- après s'être bien intégré dans le tissu industriel local, ces unités pourront envisager des développements plus importants en accompagnant la croissance des marchés résultant de la hausse du pouvoir d'achat. L'exportation n'est pas envisageable actuellement, sauf de façon marginale dans les zones frontalières
- développer la culture du blé et étudier la remise en activité totale ou partielle des Grands Moulins du Tchad.

IV.4.2 - Propositions de projets industriels

De nombreux projets de développement peuvent être envisagés pour cette filière. Parmi les plus prometteurs nous citerons (d'après le rapport ONUDI TCD/83/028

a) Pâtes alimentaires à sorgho ou au maïs :

Les procédés industriels utilisant à la place du blé dur, la semoule de sorgho ou de maïs sont au point.

Des variantes "aux spirulines" ont même été produites. Un bel aspect extérieur s'allie à leur coloration verte et les intègre d'emblée à la nouvelle mode des "pâtes de couleurs". L'emploi traditionnel de blé dur reste cependant la solution à privilégier, si G.M.T. était réactivé.

b) Couscous de maïs :

Ce marché débute actuellement dans des pays africains avec une croissance rapide. Seule une enquête de marché, avec tests d'acceptation pour le Tchad permettra d'évaluer exactement celui-ci et la validité d'une entreprise à concevoir. Par contre, procédé et matière première existent déjà

c) Farines et semoule de sorgho :

Elles sont déjà produites avec plus ou moins de bonheur par les artisans meuniers qui sont et resteront seuls compétitifs au niveau du village sur la base d'un moulin pour 1 000 - 2 500 personnes comme l'expérience l'a montrée.

Par contre, la production industrielle de farine de sorgho et/ou de maïs de bonne qualité devrait être envisagée pour permettre à une population urbaine de conserver ses habitudes alimentaires, la qualité nutritive mais aussi gustative que procurait le pilage manuel. En effet cette technique de mouture est plus simple et ne nécessite pas de grosses unités comme pour le blé. De tels ateliers (1 à 2 T/heure) sont rentables et peuvent atteindre 6 - 10 000 T/an.

d) Sorgho perlé :

En faisant subir au sorgho un traitement semblable à celui du riz, l'on obtient un substitut du riz rond. Procédé et technique existent et le Soudan l'utilise depuis 1983. Le produit fini se distingue du riz par un goût moins fade, un temps de cuisson plus long et des grains qui peuvent être plus petits selon les variétés de sorgho. La production nationale de riz étant freinée par des considérations de prix, la création de tels ateliers permettrait d'y pallier tout en valorisant la production de sorgho.

Compte tenu que cette technique exploiterait du sorgho à 10 - 30 F.CFA/Kg à la production contre 50 - 60 pour le riz, son prix de vente au détail se trouve abaissé d'autant tout en gardant la même facilité de préparation et

l'aspect extérieur du riz. Une récente enquête considérait qu'une telle baisse serait capable d'ouvrir un deuxième marché très important.

e) Gâteau, biscuit, galette à base de farine de maïs et de sorgho :

Techniques et multiples recettes existent là encore et sont exploitées à grande échelle, en Côte d'Ivoire par exemple. Des commerçants le font déjà faire à façon chez les boulangers. A titre indicatif, les importations officielles sont de 250 T/an et elles ne représenteraient qu'un tiers du volume vendu.

f) Bilbil ou bière de sorgho rouge :

Très répandu et consommé dans toute la zone soudanaise, particulièrement au moment de la nouvelle récolte, il permet d'utiliser les grains restants de la récolte précédente en les transformant en bière.

Le produit ne se garde pas, faute de lui avoir appliqué les principes de base, d'hygiène et de pasteurisation utilisés par les brasseurs industriels.

Quant aux équipements nécessaires pour équiper de telles mini-brasseries, il existe aussi en toutes capacités souhaitables et leur emploi permettrait une transformation industrielle des procédés artisanaux.

g) Lait de soja :

Par traitement du soja, il est possible d'obtenir une boisson ayant la consistance, la couleur et les principales caractéristiques du lait. Ce produit est ancestralement exploité en Orient. Les équipements industriels pour le produire ont été mis au point par des constructeurs connus (Alfa - Laval, ACTIM, etc ...) et leur gamme va de 200 à 2 000 l/h.

Plus complet et plus digestible que le lait, son prix de vente est aussi plus abordable (moitié ou 2/3 de celui du lait).

IV.4.3 - Mesures d'accompagnement

- Activer l'étude envisagée sur l'organisation des stocks de sécurité afin de préciser dès que possible, les zones d'implantation à envisager pour les centres de traitement post-récolte (nettoyage, désinsectisation, séchage, calibrage, mise en sac) ainsi que les volumes de stockages attendant pour compenser la disparition des greniers paysans.
- Préciser la stratégie de commercialisation des produits alimentaires.
- Fournir à ces entreprises, les mêmes formes de crédits et les autres formes d'assistance qui sont prévues en faveur des paysans ou négociants.
- Inclure dans le programme semencier, la sélection de variétés améliorées tenant compte des spécifications de transformation.
- Activer la remise en production de GMT si possible sur la base d'une production diversifiée.

- Panel de consommateur : Une meilleure approche de la consommation des vivres est indispensable pour définir les entreprises à créer. La mise en place d'enquêteurs qui suivent régulièrement une série de familles représentatives du profil de la population, comblerait la lacune existant actuellement dans tous les dossiers de création d'entreprises en matière d'évaluation sérieuse du marché.
- "Entreprise-Pilote" Il s'agit de mettre sur place une coopération triangulaire entre industrie (constructeur d'équipements), institut scientifique (recherche appliquée) et organisme de coopération (appui financier).
- Centre de traitement post-récolte et de stockage intermédiaire : Il faudrait les doter des facilités de trésorerie analogues à celles de Cotonchad qui peut acheter une partie de la production à un prix prédéterminé, d'où une stabilisation réelle des prix à la production dans le pays.

Cette extension se justifie également sur le plan économique de fait :

- . des économies réalisées sur les pertes après récoltes (elles augmentent rapidement depuis trois ans).
- . de l'intérêt de mettre en place un même système de stockage entre producteurs paysans et industrie de transformation,
- . de leur rôle régulateur sur les prix inter-campagnes.

IV.5 - ACTIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Les stratégies préconisées visent la création des conditions nécessaires à une pleine expression du potentiel industriel au Tchad.

Des investissements industriels ont été identifiés en vue de stimuler un développement intégré, organisé et efficace des filières prioritaires.

Les chapitres suivants présentent les actions à envisager pour la réalisation d'un environnement stratégique national prévisible et favorable pouvant soutenir et nourrir les initiatives des différents acteurs des filières en vue d'arriver à produire des biens en demande, à un coût et à un prix acceptables par les consommateurs et avec une rentabilité garantissant un profit et assurant un capital de réinvestissement.

Ces actions peuvent être regroupées en deux catégories conformément aux termes de référence de l'étude :

- 1°) Les mesures relatives à l'organisation et à l'efficacité des services et activités nécessaires au fonctionnement des industries de la filière : le cadre organisationnel.
- 2°) Les mesures visant à l'amélioration du cadre administratif, réglementaire, incitatif et fiscal des industries de la filière : le cadre juridique et institutionnel.

Suite aux derniers événements l'Administration et les organes publics tchadiens doivent réaliser un important effort de réorganisation et restructuration.

En dépit des efforts constatés, les divers services publics éprouvent des difficultés à mettre en oeuvre des programmes d'intervention permettant de minimiser les effets de ces nouvelles contraintes sur la croissance des secteurs industriels.

Pour soutenir la mise au point de capacités institutionnelles permettant aux filières industrielles de constituer un véritable moteur de la diversification, l'étude préconise un plan d'actions et de réformes concernant les services et les activités nécessaires au fonctionnement de l'industrie.

Il s'agit, dans le cadre des investissements préconisés, de prendre en compte les avantages comparatifs du pays, de procéder à la mise en place d'instruments efficaces d'encadrement et d'appui aux investisseurs et de mesures appropriées relatives au transfert de technologie, à la commercialisation et à la promotion industrielle.

Ces différentes actions s'articulent autour des thèmes suivants :

- Recherche et sélection des partenaires
- Choix et adoption des technologies
- Financement des investissements
- Mise en oeuvre du projet
- Les institutions d'encadrement.

IV.5.1 - Recherche et sélection des partenaires

L'instabilité des marchés internationaux et le dynamisme des entreprises étrangères peuvent empêcher l'industrie locale de réaliser une exportation viable de ses biens et services. Il est donc indispensable de renforcer l'efficacité de l'action des services qui jouent le rôle de catalyseurs entre les initiatives privées locales et les investisseurs étrangers pour permettre la promotion de l'investissement par la création d'entreprises mixtes, le développement des accords d'assistance technique, de franchise ou de licence.

Dans la situation actuelle du Tchad, il est peu concevable d'envisager une mise en oeuvre correcte de la stratégie choisie sans un partenariat technique et financier. Les partenaires permettent à l'industrie de bénéficier d'entrée de jeu d'une image de marque qui ne peut que renforcer sa crédibilité auprès des Institutions et Organismes locaux, dont notamment le système bancaire.

La sélection du partenaire est donc une étape capitale. Elle implique cependant le renforcement de la crédibilité des services de soutien aux échanges de produits et de techniques industrielles, mais aussi la mobilisation accrue des divers départements ministériels impliqués dans le développement du partenariat avec l'étranger.

Au Tchad l'OPIT pourrait être le point de convergence des actions précisées ci-après :

Les actions préconisées dans ce cadre sont :

- 1) Instauration de relations constructives entre l'administration et les organismes susceptibles d'apporter une aide au renforcement des services nationaux de promotion et de cellules d'appui au développement des petites et moyennes industries de la filière.

Ces organismes financent des voyages d'étude, stages et colloques ; ils peuvent nommer et rémunérer des experts intervenant dans l'amélioration de l'organisation des services locaux de recherche et de promotion du partenariat.

Parmi ces organismes on peut citer entre autres :

- * L'ONUDI qui identifie des partenaires, organise leurs rencontres et les aide dans leurs négociations techniques et financières.
- * Le C.D.I. Centre pour le Développement Industriel qui est mis en place par la CEE pour assister les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique signataires de la Convention de Lomé.

- L'APDF (Africa Project Development Facility) Service de Promotion et de Développement des Investissements en Afrique installé à Abidjan et à Nairobi.
 - La Banque Africaine de Développement (BAD) installée à Abidjan qui parraine des programmes promotionnels visant à développer et à renforcer le partenariat entre les pays régionaux et non régionaux.
- 2) Promouvoir des activités de documentation, de publication et d'échanges technologiques par :
- la diffusion des techniques et du matériel disponibles dans les pays avancés.
 - l'envoi des professionnels en stage pour les familiariser avec les différents procédés et mieux connaître les entreprises utilisatrices.
 - l'organisation et le renforcement de la presse professionnelle.
 - l'organisation de voyages d'études et de séjours techniques.
- 3) Renforcer les activités des organismes consulaires en les aidant à :
- mieux recevoir et traiter les dossiers de projets, de création, de réhabilitation ou d'extension d'entreprises.
 - accueillir et conseiller les entreprises étrangères désireuses de s'implanter,
 - élaborer, présenter et suivre les dossiers jusqu'à la conclusion d'un accord de partenariat.
 - organiser des missions à l'étranger, participer aux foires et expositions à l'étranger,
 - favoriser la concertation inter-entreprises pour l'adoption du savoir-faire des partenaires.
- 4) Promouvoir des associations ou organisations oeuvrant pour le rapprochement des entreprises. Ces associations maintiennent des contacts étroits entre les professionnels d'une même branche et permettent d'échanger de précieux renseignements concernant les différentes formes de partenariat.

IV.5.2 - Choix et adoption des techniques

L'accès à des équipements et à des savoir-faire éprouvés, susceptibles d'être adaptés aux conditions locales, est aussi une condition indispensable de réussite de la stratégie. Il convient de mettre en place un mécanisme de sélection, d'évaluation, d'acquisition et de transfert de technologie.

Certaines mesures s'imposent :

- Rationnalisation des outils

- * éviter des équipements et des procédés trop complexes qui pourraient poser de difficiles problèmes de maintenance et de pièces détachées.
- * privilégier les investissements qui favorisent la valorisation des ressources locales.

- Organisation, au sein de la Direction de la Normalisation et de la Technologie, d'une cellule qui se chargera de favoriser la concertation entre l'industrie et la recherche. Cette cellule fera périodiquement des propositions concrètes en matière de valorisation des résultats de la recherche.

- Défiscalisation des efforts de recherche et d'innovation des entreprises .

- Développement du service de documentation technique par des efforts de modernisation

- Aide et assistance à la recherche par les institutions de coopération internationales.

Les entreprises peuvent dans ce cadre bénéficier des services des chercheurs.

- Organisation de stages pratiques en évaluation et diffusion de technologies appropriées.

IV.5.3 - Financement des investissements

Les événements de ces dernières années ont éprouvé très sévèrement les institutions financières du pays, perturbé le processus d'intermédiation financière, et affaibli l'efficacité des instruments de politique monétaire.

Le secteur bancaire tchadien se compose de deux banques commerciales : la BIAT et la Banque Tchadine de Crédits et de Dépôts (BTCD) et de la Banque de Développement du Tchad (BDT). Cette dernière doit réouvrir au début de l'année 1991.

Dans le domaine des banques commerciales, la principale difficulté n'est pas dans la constitution de ressources mais dans l'utilisation des fonds. En effet les banques n'ont que peu d'opérations nouvelles à financer car l'activité reste très limitée ou bien passe par les bailleurs de fonds étrangers. De plus les conditions de prêts ne sont pas très incitatives. Le taux de base de la BEAC, la Banque Centrale est de 10 % et les taux des banques commerciales s'élèvent de 15 à 17 % et les périodes de remboursement sont trop courtes. Ces taux peuvent difficilement être abaissés. Il existe donc un problème de financement de petits projets destinés à couvrir les besoins de consommation élémentaires. Dans ce domaine on signalera la présence d'ONG dont l'une des fonctions est de fournir des prêts pour des projets de petites envergures. A titre d'exemple le taux des prêts VITA en 1989 n'était que de 12 % l'an.

Les mesures de mobilisation de l'épargne et de relance de l'investissement industriel tiennent compte des orientations de restructuration de l'économie.

Ces mesures préconisent l'amélioration des sources internes et le renforcement des investissements étrangers. Elles s'articulent autour des points suivants :

- Renforcement de l'utilisation des canaux de type mutualiste pour la collecte d'épargne et la distribution des crédits. Ces circuits (caisses d'épargne, tontines) ont fait leur preuve. Ils s'avèrent beaucoup plus conformes aux mentalités africaines.
- Mobilisation plus accrue de l'épargne des ménages
- Favoriser l'apport d'investissements étrangers sous forme de prise de participation au capital. Les promoteurs étrangers doivent bénéficier du statut d'actionnaire minoritaire important avec participation active aux processus de gestion et de prise de décisions de l'entreprise.
- Améliorer les outils et procédures de gestion interne des institutions financières pour les rendre efficaces et pouvoir ainsi attirer d'éventuels partenaires étrangers.

- Bénéficiaire des facilités offertes par les institutions financières internationales telles que la SFI (Société Financière Internationale) le FED et la Banque Africaine de Développement, avec une orientation vers :

- * le financement de la préparation et de la mise en oeuvre des projets des filières,
- * des systèmes de garantie des entreprises contre les risques non commerciaux (risques de transferts et changes, pertes dues à l'expropriation et à l'agitation sociale),
- * des garanties à l'exportation et à l'importation des intrants et pièces de rechange nécessaires à l'industrie,
- * une satisfaction des fonds de roulement à court terme pour permettre le préfinancement des exportations aux taux d'intérêts des marchés internationaux,
- * des achats d'avoirs requis qui seront baillés aux entreprises,
- * des accords de crédits sous forme de lettre de crédit de soutien ou crédit-bail adossé,
- * des lignes de crédits en faveur des banques commerciales et d'affaires intervenant pour le développement du secteur,

Ces différentes actions permettront aux industriels des filières de bénéficier de conditions financières satisfaisantes leur garantissant une meilleure réalisation des opérations de production et d'écoulement de leurs produits sur les marchés national et extérieur.

IV.5.4 - Mise en oeuvre des projets

Arrivé à ce niveau, il faudrait faire le tour des clauses nécessaires aussi bien pour le démarrage du projet que pour leur fonctionnement et leurs évolutions.

Les points sensibles sont :

- la délimitation claire des responsabilités entre les différents partenaires,
- l'obtention des autorisations officielles nécessaires relatives à la création des sociétés, l'installation des locaux, l'obtention des permis de

travail, l'agrément au code des investissements, les mesures de protection contre les différentes barrières douanières, l'homologation des prix, le rapatriement des dividendes à terme du capital investi par le partenaire.

- le calendrier d'exécution des différentes tâches.
- la constitution juridique de la société.
- les opérations de mise en route :
 - * organisation de la gestion.
 - * réalisation des infrastructures.
 - * acquisition et essai des équipements.
 - * recrutement et formation du personnel.
 - * assistance technique.
 - * commercialisation des produits et des services.

Pour éviter une série de difficultés et d'obstacles qui freinent considérablement la production industrielle, les mesures suivantes doivent être prises :

- alléger les procédures administratives et diminuer la longueur des circuits administratifs car un des avantages recherchés par l'investisseur étranger, c'est la possibilité de compter sur son partenaire pour les relations avec les autorités du pays et la minimisation du risque politique.
- créer un bureau chargé d'informer et de conseiller les investisseurs et de gérer un guichet unique qui servira d'interlocuteur unique entre l'ensemble des investisseurs et les différents départements ministériels.
- subordonner l'investissement étranger à l'obtention d'une autorisation préalable, ce qui empêchera l'investisseur de voir ses activités ajournées après réalisation de l'investissement.
- réaliser des stages de formation en entreprise chez les partenaires techniques.
- organiser des séminaires, tables rondes, etc ... pour tous les sujets spécialisés se rapportant à des thèmes relatifs à la vie et la gestion de l'entreprise :
 - * gestion approvisionnement,
 - * gestion personnel,
 - * élaboration des budgets,
 - * analyse des coûts, comptabilité,
 - * techniques de prises de décision,
 - * surveillance, maintenance,
 - * connaissance des différentes qualités de la matière première.

- envoi dans le cadre du partenariat, de personnel spécialisé pour :

- * former l'encadrement,
- * réceptionner les équipements et fournitures,
- * procéder aux essais,
- * le démarrage de la production,
- * le démarrage de la gestion.

IV.5.5 - Les institutions d'encadrement

Pour le développement de l'industrie le rôle de l'OPIT est fondamental. Dans le rapport final sur l'assistance à la relance des PMI tchadiennes les commentaires suivants sur l'OPIT étaient faits :

- * manque de connaissance intime des ressources et potentiels nationaux, ce qui conduit à recommander une organisation de type sectoriel
- * nécessité de mettre en place des structures administratives souples pour la promotion et la mise en place des projets
- * absence de mémoire corporative, tant du point de vue du récipiendaire MCI/OPIT que du bailleur d'assistance PNUD/ONUDI. Tout se passe, d'une phase à l'autre comme si les projets démarraient à chaque fois, il est fait table rase des acquis et les leçons du passé ne sont pas transmises
- * absence de réaction ou tout simplement d'action de la part des décideurs, laissant les nouveaux acteurs s'engager dans des voies qui se sont avérées sans issues dans le passé, au lieu de réagir prestement
- * l'insuffisance de souplesse dans le mécanisme de déplacement méthodologique.

Le procédé du développement industriel n'étant pas le fait de quelques rares intervenants mais est fonction au contraire d'une multitude d'agents dont l'interaction est aussi bien souvent dépendante de contraintes exogènes

- * l'absence de la continuité de l'assistance technique ne permet pas qu'un dialogue sérieux s'établisse entre les intervenants réellement responsables. La rigueur administrative appliquée dans le cheminement de l'assistance que l'on entend apporter au secteur privé n'est pas en rapport avec le processus dynamique qui généralement le régit.
- * "toute nouvelle action en faveur du secteur privé puisse être l'émanation d'une volonté exprimée par les intéressés eux-mêmes. La tâche n'est pas facile car les expériences menées lors de colloques et tables rondes nous ont appris que les véritables acteurs du développement n'y étaient pas nécessairement présents ou représentés"
- * l'inexistence de bureaux d'études, privés tchadiens constitue un handicap qui aurait dû être pallié par l'OPIT, ce qui n'a pas été le cas.

Suite à ces remarques, le rapport cité ci-dessus se termine par les recommandations suivantes :

- * recentrage de l'OPIT sur ces missions essentielles ;
- * mise en oeuvre d'une réelle autonomie en faveur de l'OPIT
- * définition et mise en place de moyens nécessaires pour pallier l'insuffisance des garanties et fonds propres de candidats pour les projets
- * le déblocage des moyens divers dont le projet (OPIT) a le plus absolu besoin pour fonctionner correctement

- une action cohérente sur l'environnement économique
- création d'une structure légère - Cellule d'Appui Direct (CAD), caractérisée par la souplesse et la disponibilité à l'égard des besoins exprimés tant par les entrepreneurs tchadiens, qu'étrangers. Cette cellule jouirait d'un certain crédit auprès des opérateurs et fournirait un appui lors de mission sur le terrain, pour la rédaction du rapport technique, l'arbitrage entre s différents partis ... L'OPIT une fois dégagé de la tâche d'appui direct, pourra se consacrer totalement à l'importante tâche d'informations et de rapport à la Direction de l'Industrie.

IV.5.6 - La fiscalité

Le système fiscal tchadien est actuellement en pleine restructuration avec l'appui d'institutions internationales dont la Banque Mondiale et le FMI. Il ne s'agit pas de traiter ni de l'ensemble de la fiscalité tchadienne mais seulement de l'imposition des entreprises commerciales.

A - Imposition des revenus et bénéfices

Les sociétés sont redevables, à raison de leurs résultats, du minimum fiscal (MF) et de l'impôt sur les sociétés (IS).

Le MF est assis sur le chiffre d'affaires, à des taux variant selon la nature de l'activité entre 1,30 et 2 % et fait l'objet de versements mensuels.

Il s'agit d'une perception minimum, indépendante de l'existence de bénéfices, mais qui s'impute, le cas échéant, sur l'IS ultérieurement.

Le taux de l'IS est fixé à 50 ou 45 % selon la nature de l'activité.

Dans l'immédiat bien que les déficiences des contrôles administratifs et les contraintes budgétaires s'opposent à l'abaissement des taux, une orientation vers un taux unique réduit à 40 % est recommandée.

Le minimum fiscal en pourcentage devrait être harmonisé au taux de 1,5 % et assorti d'un plancher de perception.

Pour les petites unités le paiement de l'impôt se fait sur la base d'un forfait. En 1989, les limites d'admission du forfait étaient encore trop élevées.

Un exploitant qui réalise 500 000 F.CFA de recettes mensuelles ne relève plus du secteur traditionnel. Il doit être capable de présenter un bilan et un compte d'exploitation.

La gestion des BIC est donc très délicate en raison de la coexistence d'entreprises du secteur moderne et d'exploitations relevant du secteur traditionnel ou informel.

B - Taxes dues en qualité d'employeur

Les employeurs du secteur privé sont soumis, à raison des salaires versés, à des prélèvements fiscaux et à des prélèvements sociaux. Les prélèvements fiscaux s'élèvent à 5 % pour la taxe forfaitaire et 1,2 % pour la taxe d'apprentissage, les dépenses de formation entraînant le cas échéant une exonération totale ou partielle de cette dernière.

Suite aux recommandations faites sur le système fiscal, et compte tenu de la pression qui pèse sur les entreprises, la taxe forfaitaire devait passer de 5 à 7,5 %. Etant donné le niveau relativement faible des salaires, une telle augmentation ne devrait pas conduire à un remplacement significatif de la main-d'oeuvre par du capital.

C - Le régime d'imposition des biens et services

Les taxes sur les transactions intérieures sont perçues sur certaines opérations du secteur moderne de l'économie. En raison de leur assiette limitée, ces taxes ne sont pas encore devenues une source principale de recettes, comme c'est le cas dans des pays ayant des secteurs industriels et tertiaires développés. Les deux principales taxes de cette catégorie sont la taxe sur le chiffre d'affaires intérieur (ICAI) et la taxe unique.

Schématiquement l'ICAI frappe les producteurs non soumis à la taxe unique, les entrepreneurs de travaux, les prestations de services et artisans, les ventes à consommer sur place et la fourniture de logement ainsi que la plupart des activités libérales.

Il convient également de souligner que dans le cadre de l'UDEAC la mise en place d'un système de TVA est prévue.

D - Les exonérations de fiscalité intérieure

L'un des facteurs importants d'érosion de la fiscalité intérieure comme d'ailleurs de la fiscalité douanière réside dans l'ampleur et l'absence de maîtrise des exonérations.

Les avantages fiscaux peuvent résulter des conventions de projets sur financements extérieurs, du Code des Investissements ou du Code Général des Impôts.

Le Code des Investissements exonère des BIC ou de l'IS les entreprises industrielles pendant les 5 années suivant leur création.

De nombreuses autres exonérations sont également prévues. Dans l'ensemble celles-ci sont jugées excessives. En effet l'entreprise se déterminera plus sûrement en fonction des profits ultérieurs escomptés que du gain fiscal immédiat. Si l'on veut cependant encourager l'investissement, il est recommandé de substituer à cette technique celle de l'amortissement exceptionnel.

Pour favoriser le développement des petites unités, il convient de rappeler ici les recommandations faites dans l'étude du BIT sur "le marché de l'emploi et la formation professionnelle".

- (i) accélérer les procédures d'agrément à la taxe unique et aux avantages prévus par le Code des Investissements
- (ii) exonérer les PME sur les achats locaux et de la TPS
- (iii) étendre aux PME l'éligibilité aux dégrèvements sur les droits et taxes à l'importation accordés aux grandes entreprises
- (iv) faciliter l'accès au crédit des PME à des taux d'intérêts préférentiels.

Pour la durée des régimes d'exonérations, celle-ci ne doit pas être trop importante. En effet, elle entraîne une répartition inéquitable de la charge fiscale entre les entreprises bénéficiant d'un régime stabilisé et les autres.

En ce qui concerne la fiscalité ultérieure, l'allègement du poids des taxes sur les ventes ne fait qu'accroître les projets exceptionnels des entreprises

agréées dès lors qu'en raison de la nature particulière du marché local, le différentiel de pression fiscale n'est généralement pas répercuté sur le prix de vente et ne bénéficie pas au consommateur final.

E - La para-fiscalité

Ce terme recouvre l'ensemble des prélèvements opérés au profit d'établissements publics dotés de l'autonomie financière, et collectés soit par le trésor (CNPS, Chambre Consulaire, Chambre de Commerce de N'Djamena, Fonds d'Intervention Rural) soit par ces organismes eux-mêmes (CAA, OFNAR, Caisse Coton, Caisse Sucre, . . .).

F - Fiscalité du Commerce Extérieur

Depuis sa réintégration dans l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) en '985, le Tchad a adopté les instruments douaniers communs en vigueur dans les Etats membres.

Les trois prélèvements communs sur les importations concernent le droit de douane, le droit d'entrée, et la taxe sur le chiffre d'affaires. Globalement, ces trois éléments ont été révisés à la baisse.

La complexité de la structure tarifaire à l'importation se retrouve également dans le tarif à l'exportation qui comporte quatre éléments principaux de taxation : droits de sortie, TCA à l'exportation, taxe de recherche et taxe de conditionnement. De plus, à l'importation comme à l'exportation, s'applique la redevance statistique (0,2 %).

A la complexité de la structure tarifaire s'ajoute parfois l'application de taux prohibitifs sur certains produits de grande consommation (sucre, cigarettes, peintures, produits de parfumerie et cosmétiques, allumettes, savons, articles de papeteries, tissus, bonneterie, friperie, motocyclettes et pièces détachées, etc ...) ou encore l'application de prohibitions à l'importation et à l'exportation génératrices de fraude.

Dans le cadre de l'UDEAC, le Tchad n'a pas la maîtrise de sa politique tarifaire, étant donné que même les questions de protection effective qui peuvent nécessiter des ajustements de taux, relèvent de la décision du Conseil des Chefs d'Etats.

Un rapport du Secrétariat de l'UDEAC indiquait que "le cumul du droit de douane et du droit fiscal d'entrée avec la taxe sur le chiffre d'affaires porte la protection effective à un niveau excessif avec pour effet de l'efficacité économique des industries concernées. Le même rapport préconisait en outre le démantèlement de la taxe complémentaire soulignant que la taxe complémentaire prolonge et amplifie l'inadaptation actuelle du tarif extérieur commun". Par ailleurs il soulignait également que l'excès de taxation au lieu de prouver des recettes : "provoque l'effet contraire sous forme de fraude accrue".

IV.5.7 - Coûts des facteurs

Les coûts des facteurs englobent les aspects suivants :

- Les coûts centraux . l'activité :
 - * recherche et développement,
 - * l'ingénierie et les procédés,
 - * la mise au point des produits,
 - * les frais généraux centraux,
 - * la connaissance des applications.
- Les coûts de production :
 - * la matière, les composants et les sous-ensembles,
 - * la main-d'oeuvre,
 - * les frais généraux d'usine.
- Les coûts de participation au marché :
 - * la publicité,
 - * la vente, distribution et services,
 - * l'adaptation aux spécialisations locales.
- Les coûts stratégiques :
 - * les frais d'approche,
 - * le transport,
 - * les droits de douane, taxe.

Les mesures préconisées plus haut visent la mise en place de conditions favorables permettant de produire à des coûts pouvant rendre l'industrie compétitive. L'amélioration des circuits de transport et la révision des procédures de détermination des taux de fret doivent permettre la réduction du coût du fret. La suppression des droits de douane allègerait considérablement le prix de revient.

Il nous faut maintenant examiner les principaux coûts des facteurs dont la réduction mettrait l'industrie dans une situation compétitive.

A - L'énergie

Comme la plupart des pays sahéliens, la consommation tchadienne d'énergie traditionnelle (bois de feu, charbon de bois) est prédominante et représente de 80 à 90 % de la consommation totale d'énergie. La consommation d'énergie moderne (produits pétroliers, électricité) est encore modeste et limitée au secteur des transports, à l'industrie et aux ménages urbains de niveau de vie élevée.

La consommation en énergie au Tchad est parmi les plus faible d'Afrique. En 1984, elle était évaluée à 16 Kg d'équivalent pétrole par an et par habitant.

L'électricité produite au Tchad provient exclusivement des groupes thermiques alimentés par du carburant importé. La STEE dont le capital est détenu à

81,3% par l'état et à 18,7% par la CCCE exploite quatre centrales : N'Djamena (22 MW) Sahr (6,7 MW), Moundou (2,2 MW), Abéché (0,8 MW).

Depuis 1984, la production d'électricité a progressé d'environ 10 % par an pour atteindre 75,4 GWh en 1988. Actuellement, les installations de production d'électricité sont près d'être saturées et l'on constate régulièrement des coupures d'électricité dans certains quartiers de la capitale. Des pannes liées à la vétusté des installations et des réseaux ainsi que les difficultés de recouvrement des facteurs contribuent au renchérissement de l'électricité.

Le programme de redressement du secteur, financé par la CCCE et la BEI, doit permettre de mieux répondre à la demande en eau et en électricité, et d'obtenir une baisse des prix de l'électricité qui est actuellement l'une des plus élevées de la région, en vue du développement recherché des industries de transformation. Ce plan comprend un volet technique pour le développement de capacité de production et la réhabilitation, un volet financier, un volet fonctionnel et un volet tarifaire. Pour ce dernier point un contrat plan entre l'Etat et la STEE, signé en Juillet 1989, fixe une première baisse des tarifs (20 % sur la basse tension, 30 % sur la moyenne tension) intervenue au 1er Janvier 1990 et rendue possible par un allègement fiscal de la fiscalité sur le fuel. D'autres baisses sont envisageables si la STEE parvient à réduire la part non facturée de la production et à améliorer le taux de recouvrement des créances.

B - Les produits pétroliers

Le marché tchadien est encore très réduit puisque la consommation nationale ne dépasse pas 130 000 m³ par an. Sa progression annuelle est d'environ 3 % par an. Elle devrait atteindre 180 000 m³ en l'an 2 000 d'après les prévisions du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie.

La plus grande partie de ces produits pétroliers est consommée sous forme de gas-oil (65 000 mètres cubes) et de super (22 000 mètres cubes).

Le reste (45 000 mètres cubes) est consommé par le dispositif militaire aérien français.

Ces produits sont importés par Shell, Mobil, Total et quelques petites sociétés tchadiennes privées. On notera qu'une grande partie des importations a lieu clandestinement. Ce pétrole est ensuite revendu le long des routes à environ 30 % moins cher que le carburant des stations services.

D'ici à 5 ans, le Tchad devrait être autosuffisant en produits pétroliers.

Le projet lié à l'exploitation d'un petit gisement à Sedigi, au nord du lac Tchad à 350 km de N'Djamena, bénéficie de ressources estimées entre 100 et 200 millions de barils soit dix à quinze ans de consommation nationale, et comporte trois parties :

- la production : le champ pétrolier sera exploité par deux forages autorisant un débit total de 2 000 barils/jour. Ils seront complétés deux ans après leur mise en service par deux puits supplémentaires permettant de réinjecter du gaz associé.
- Le transport : par oléoduc jusqu'à N'Djamena sur une distance de 365 km.
- La raffinerie : d'une capacité de 2 000 barils/jour comprenant une unité de distillation atmosphérique et une unité de reforming catalytique pour le traitement de l'essence.

Une centrale au fuel fonctionnerait également près de la raffinerie, pour la production d'électricité.

L'ensemble de ce projet permettrait, d'une part de réaliser des économies en diminuant considérablement la facture pétrolière et d'autre part, d'abaisser le prix de l'électricité très élevée actuellement.

Ainsi de très nombreux projets industriels pourraient devenir rentables.

Néanmoins l'intérêt du projet et sa viabilité sont liés à l'évolution des cours mondiaux du pétrole, à celle de la consommation du Tchad en produits pétroliers et en électricité, et enfin, au problème de la fraude qui devra trouver une solution.

Il faut également souligner que la production de la raffinerie ne coïncidera pas exactement à la structure de la consommation intérieure. Il faudra donc maintenir un petit courant d'importation. En revanche la production de sucre devrait être excédentaire et une petite partie pourrait être exportée.

C - La main-d'oeuvre

D'après l'étude "Marché de l'emploi et formation professionnelle" réalisée par le BIT en Novembre 1989, la population actuelle est estimée à 5,5 millions d'habitants dont 2,7 sont à l'âge de travailler. La population active elle ne représente que 2 millions de personnes. Le taux de croissance de cette population est estimé à environ 4,1 % par an.

La plus grande partie de cette population active (75 %) s'emploie dans le secteur primaire (agriculture et élevage). L'économie est donc très vulnérable aux conditions climatiques et à l'environnement extérieur au niveau de la demande et des cours mondiaux.

Le secteur informel ou artisanal contribue donc significativement à l'économie du pays, mais il ne constitue pas son élément moteur.

La population salariée ne comprend que 40 à 45 000 personnes.

Cette population se répartit entre l'Administration avec environ 25 000 personnes (fonctionnaires ou contractuels), les entreprises privées et publiques avec également 20 000 salariés environ (on remarque une concentration des diplômés dans l'Administration publique).

Sur les 20 000 salariés des entreprises privées et publiques, 700 environ sont des expatriés européens. Parmi les 19 300 salariés africains, 80 % d'entre eux environ ne possèdent pas de qualification professionnelle. On peut donc estimer à environ 3 800 personnes la main-d'oeuvre qualifiée africaine employée au Tchad dans les entreprises privées et publiques.

Ces chiffres montrent la rareté des salariés nationaux qualifiés. Le besoin en cadre moyen africain est ressenti fortement aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

Par conséquent, s'il est facile de trouver de la main-d'oeuvre locale non qualifiée, surtout dans les villes, il est souvent nécessaire de recourir à la main-d'oeuvre qualifiée expatriée pour les emplois exigeant une spécialisation.

Sur la base d'une estimation grossière, l'étude du BIT estime la demande d'emploi dans le secteur moderne entre 1 500 et 2 000 personnes par an durant les 5 années à venir, soit environ 3,5 % de l'emploi moderne.

Une telle évolution de la demande effective tenant compte de la demande du secteur privé et de la contrainte des finances publiques, ne saurait répondre aux besoins du Tchad en personnel qualifié. La capacité de formation, toutes qualifications confondues, ne dépasse guère 500 personnes par an, soit un manque de capacité de 1 000 à 1 500, sans tenir compte des besoins de perfectionnement.

Les salaires moyens relevés en 1988 sont par catégorie :

Direction	:	444 800 F.CFA
Cadre	:	320 200 F.CFA
Maîtrise	:	144 800 F.CFA
Employés qualifiés	:	52 800 F.CFA
Ouvriers ordinaires	:	28 100 F.CFA
Manoeuvres	:	14 600 F.CFA.

Les conclusions de l'étude du BIT sont les suivantes :

Les perspectives de croissance économique à moyen terme ne justifient pas que l'on mette en place des centres de formation d'une capacité importante et lourde malgré les besoins potentiels immenses. Par contre, le marché manque cruellement de qualifications et est capable d'absorber de nombreuses offres d'emploi qualifié. Il importe donc de coordonner les activités de formation dans le pays et de faire l'ingénierie de formation pour concevoir des programmes de formation mieux adaptés. Si les structures lourdes de formations sont à éviter, l'on devrait par contre mettre en place des structures légères du type équipes mobiles, ateliers de formation, centres d'appui et ateliers de démonstration.

ANNEXE

LABORATOIRE DE FARCHA

PRESENTATION :

Le Laboratoire de FARCHA est une société à 100 % public qui assure le conditionnement d'environ 4 700 000 doses de produits vétérinaires. Le Laboratoire de FARCHA regroupe 68 personnes et se situe à N'djamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

Cette entreprise se caractérise par une part importante d'énergie électrique dans ses approvisionnements (51 %) et par une forte dépendance vis à vis de l'étranger : Nigéria pour les petits pétroliers et le gaz. France pour l'outillage et les fournitures. Ainsi les dirigeants de cette entreprise affirment que leurs approvisionnements à l'étranger sont la cause principale de leurs problèmes de trésorerie, l'autre cause importante étant le caractère onéreux des investissements dans le secteur pharmaceutique. Par ailleurs -et comme la quasi totalité des entreprises enquêtées- le marché des laboratoires de FARCHA est peu étendu (85 % des parts de marché se trouvent au TCHAD, 15 % dans les pays limitrophes). Cet état de fait -du point de vue des dirigeants- risque de se prolonger, les perspectives d'évolution du marché à l'étranger étant nulles (hors pays limitrophes). Cependant sur le marché local en cinq ans une hausse de 100 % des quantités est prévue.

ANALYSE FINANCIERE :

D'un point de vue financier cette entreprise figure parmi les meilleures : peu d'endettement, un des meilleurs ratios de marge bénéficiaire (et de rentabilité financière). Le pourcentage des investissements dans les recettes est le plus élevé, soit 79,44 %. Le secteur pharmaceutique nécessitant un environnement technique poussé, ces investissements sont vraisemblablement nécessaires, et ce taux traduit les perspectives des dirigeants en matière de hausse future de la production. Il faut noter que ce laboratoire fournit très peu de recettes à l'Etat (seulement 0,05 % des recettes).

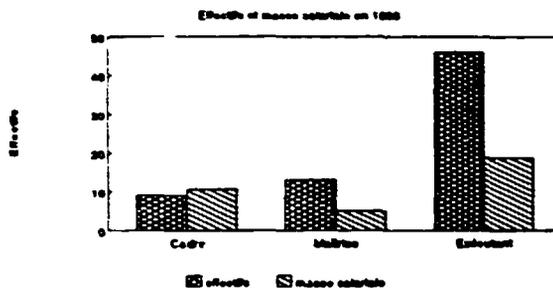
PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Une bonne analyse des perspectives d'évolution ne peut se faire qu'en apportant des réponses aux questions suivantes :

- * Dans les conditions actuelles le marché local peut-il absorber la surproduction envisagée ? pour ce faire, il faudrait étudier l'évolution des besoins des clients actuels et savoir si toute la demande au TCHAD et dans les pays limitrophes est satisfaite.

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fctc	Dép. mil. fctc	%	Origine
electricité			42.988	51,25	Tchad
outillage			28.522	34,00	France
prod pétroliers			7.721	9,20	Nigeria
fournitures			4.175	4,98	France
gaz			478	0,57	Nigeria



Compte d'exploitation	
1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	124.712
CONS. INT.	100.794
dont achats	88.450
divers	170
taxes imp.	0
frais gest.	12.174
V.A.	23.918
dont fr. pers.	32.794
frais financ.	46
amortiss.	21.988
taxes contr.	68
imp. bénéf.	0
rés. net	74.891

BILAN 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	148.533	170.818	cap. propr.
stocks	125.243	0	dettes LMT
réalis. et dis.	56.914	82.980	dettes CT
		74.891	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Vai. acquisit. mil. fctc
matériel	France	96.165
	Tchad	2.902
total		99.067

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) :	48,58%
frais financiers / recettes :	0,04%
frais de gestion / recettes :	9,78%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes :	0,05%
------------------------------	-------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes :	19,18%
Ratio de marge bénéficiaire :	80,05%
Ratio de rentabilité financière :	43,84%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes :	79,44%
------------------------------	--------

SOCIETE TCHADIENNE D'EAU ET ELECTRICITE (STEE)

PRESENTATION :

STEE est la société nationale de production et de distribution d'eau et d'électricité. Elle est détenue à 81 % par l'Etat tchadien et à 19 % par des capitaux étrangers.

STEE possède des centres de production dans les principales villes du pays : N'djamena, Sahr, Moundou, Abéché, Mou, Moussara, Bongor, Kelo, Doba et Fianga.

La société emploie 421 personnes.

La production de la STEE en 1988 est de 73 millions de Kwh et de 9.5 millions de m³.

ANALYSE ECONOMIQUE :

La production croît depuis 1984, les prix ayant baissé en 1988 alors que les volumes augmentaient significativement.

Pour son marché la société bénéficie d'une situation de monopole. Le volume du marché de la STEE est entièrement dépendant du niveau de développement du pays.

Pour ses approvisionnements la STEE souffre de la faiblesse des infrastructures de transport et de la réglementation fiscale et douanière. D'autre part, le Tchad ne possède pas de substituts aux produits pétroliers (sauf si la prospection actuellement en cours débouche sur une exploitation) pour produire son énergie électrique.

ANALYSE FINANCIERE :

Le ratio de solvabilité de la STEE n'est que moyennement élevé (160 %) mais en volume la STEE possède une des plus grosses dettes des entreprises enquêtées : 16 milliards de F.CFA. La structure du bilan est bonne en ce qui concerne actifs fixes et capitaux propres. Le

ANALYSE ECONOMIQUE

La SONASUT a connu en 1988 une hausse de production en volume et en valeur. Le marché de la SONASUT est tourné à 90 % vers le Tchad et ses dirigeants n'espèrent aucune expansion. Selon eux la situation de monopole locale est leur principal atout, mais il faut également tenir compte des points suivants:

- le sucre en pain est un produit qui ne subit pas la concurrence de la fraude
- SONASUT est présente sur toute l'étendue du territoire.
- le marché du sucre en granulés et morceaux est très sensible à la fraude.
- les capacités de production et de transformation sont insuffisantes en période de demande élevée.

Pour ses approvisionnements, cette entreprise se fournit entièrement à l'étranger (34 % sont originaires du Nigéria pour l'achat de carburant, le reste provenant d'Europe).

ANALYSE FINANCIERE

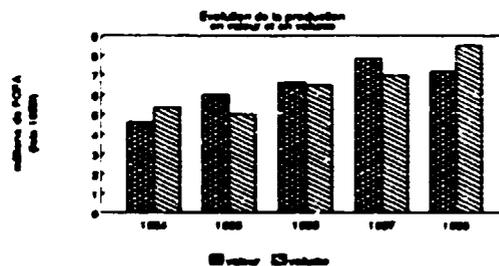
La SONASUT est la société enquêtée la plus endettée. Le rapport dettes sur capitaux propres est de 11,39 %. La SONASUT joue un rôle moyen dans la fiscalité puisque 11,53 % des recettes sont réservées à l'Etat sous forme d'impôts et de taxes

SOCIETE TCHADIENNE D'EAU ET D'ELECTRICITE (S.T.E.E)

PRODUCTION ET TRANSPORT D'EAU ET D'ELECTRICITE

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit lcia	Dép mil lcia	%	Origine
super			89.998	26,19	Nigéria
fuel	21 032 1000l	2.556	53.752	15,64	Nigéria
grasse	347 1000l	130.346	45.216	13,16	Nigéria
prod chimiques			43.649	12,70	Italie
pieces détachées eau			36.909	10,74	France
pieces détachées élec			25.208	7,34	France
pieces dét. moteur			21.244	6,18	France
autres			14.461	4,21	France
transports			13.198	3,84	Tchad



Compte d'exploitation	
1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	7.173.827
CONS. INT.	4.962.168
dont achats	289
divers	4.638.149
taxes imp	0
fraix gest	323.730
V.A.	2.211.659
dont fr. pers	556.096
fraix financ	66.373
amortiss.	3.939.147
taxes contr	625.852
imp. bénéf	0
rés. net	-1.528.745

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif		Passif	
actif fixe	9.067.727	cap. propr.	9.935.515
stocks	1.047.552	dettes LMT	6.837.283
réalis. et dé	14.180.650	dettes CT	9.041.877
		soide	-1.528.745

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit. mil lcia
matériel	France	71.259
		71.259

Compte d'exploitation	
en milliers de FCFA	
RECETTES	15 452 371
CONS. INT.	8 787 314
dont achats	7 562 670
divers	1 224 644
taxes imp.	0
frais gest.	0
V. A.	6 665 258
dont fr pers.	1 943 698
frais financ.	402 970
amortiss.	1 620 772
taxes contr.	890 588
imp. bénéf.	149 577
rés net.	1 529 292

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif		Passif	
actif fixe	13 921 817	1 714 085	cap. propr.
stocks	8 548 377	16 585 541	dettes LMT
réalis. et dis.	2 301 982	2 941 267	dettes CT
		1 529 292	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquisit. mill. fct.
matériel	Europe	855 151
total		855 151

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) :	1139,20%
frais financiers / recettes :	2,81%
frais de gestion / recettes :	0,00%

RATIO FISCAL

Impôts et taxes / recettes :	11,53%
------------------------------	--------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTÉE

V.A. / recettes :	43,13%
Ratio de marge bénéficiaire :	9,90%
Ratio de rentabilité financière :	89,22%

RATIO D'INVESTISSEMENT

Investissements / recettes :	5,53%
------------------------------	-------

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Les dirigeants de la STEE ont prévu d'augmenter leur production de 90 % dans les 5 ans à venir, mais la répartition entre eau et électricité n'est pas connue.

Dans les années à venir la STEE ne pourra que difficilement avoir la maîtrise de son prix de revient. Celui-ci dépendra de deux choses : l'évolution du prix du pétrole nigérian et le résultat de la prospection pétrolière en cours.

Cette maîtrise du coût de l'énergie est fondamentale pour l'ensemble de l'industrie tchadienne

ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE FARCHA (AFF)

PRESENTATION :

L'abattoir frigorifique de FARCHA est une société d'Etat à 100 %. Sa principale activité est la prestation de services pour abattage dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Sa production a été d'environ 9 000 tonnes de viande en 1988 pour une capacité réelle de 10 000 à 11 000 tonnes par an.

L'AFF a également une production de barres de glaces de 25 kg. La quantité produite en 1988 est d'environ 200 tonnes. Les effectifs de l'AFF sont actuellement de 183 personnes dont 1 cadre de direction. Les installations de l'AFF se situent à Ndjamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

Le chiffre d'affaires de l'AFF augmente régulièrement depuis 1986 et atteint maintenant le montant de 325 millions de CFA. Cette augmentation est moins sensible en volume. L'AFF a le monopole légal de l'abattage pour la région de Ndjamena. Cette société draine donc la totalité des bouchers recensés de la région. L'AFF se caractérise néanmoins par la concurrence que lui oppose le secteur informel même si le service rendu n'est pas le même (le secteur informel ne possède pas de chambre froide ni de contrôle sanitaire). L'absence d'infrastructure de transport et de stockage permet à l'AFF de ne pas être confronté à la concurrence des autres abattoirs de l'intérieur du pays. Actuellement 95 % de la production est destinée aux grossistes et détaillants. Les prix des services de l'AFF sont fixés autoritairement par voie d'arrêté ministériel.

N'achetant pas le bétail l'AFF n'a que peu de problèmes d'approvisionnements. La fourniture en électricité représente 60 % des inputs techniques. Le pétrole provient du Nigéria et l'outillage de France.

depuis 5 ans la production de bière chute de 20% à cause de la baisse sensible du pouvoir d'achat, se poursuivra en 1990 à cause de la baisse sensible du prix d'achat du coton.

La brasserie fournit 100 % du marché et il n'y a pas de contrebande. De plus, chaque pays africain ayant sa propre brasserie et ses marques de bière, la production est entièrement consommée sur le sol tchadien. Le monopole de BDL et les caractéristiques du produit font que le marché est protégé et l'évolution des débouchés dépend essentiellement du nombre des résidents.

Les prix de vente au détail sont de 295 F.CFA/bouteille à Moundou et de 370 F.CFA à N'djamena, tout le commerce se faisant à travers les grossistes à des prix départ usine.

Cette brasserie s'approvisionne totalement en Europe, et les drèches ne sont pas vendues ; elles sont mises à la disposition d'éleveurs dans une décharge.

ANALYSE FINANCIERE :

La Brasserie du Logone apparait comme étant une société moyennement endettée avec un ratio dettes sur capitaux propres de 220 %. Il convient de préciser que les dettes à court terme couvrent largement l'actif réutilisable et disponible, les dettes à moyen et long terme couvrent les stocks et une très faible partie de l'actif fixe. Les ratios de frais financiers et de frais de gestion ne sont pas disponibles.

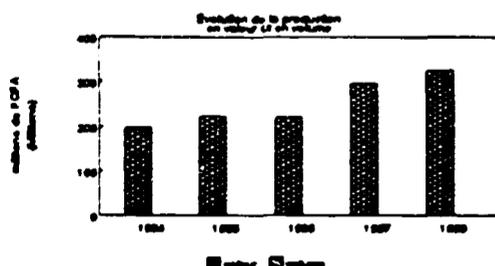
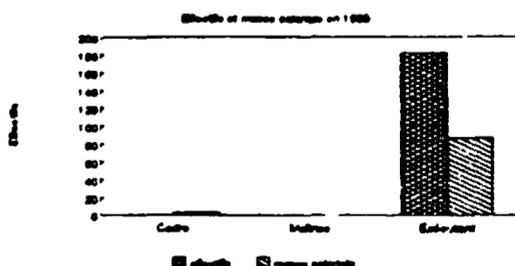
Le ratio fiscal est parmi les plus élevés avec 67 %. Cette forte contribution de la brasserie aux revenus de l'Etat s'explique surtout par la taxation de 56 % du prix de revient hors taxes des bières alors qu'il devrait être de 36 % comme dans les pays de l'UDEAC.

ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE FARCHA (A.F.F)

ABATTOIR

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Prix unit. lcf	Dép. mil. lcf	%	Origine
électricité	610.200 kw/h	122	74.388	60,77	Tchad
services consommés			17.500	14,30	Tchad(20%)
eau	90 000 m3	168	15.120	12,35	Tchad
produits pétroliers	35 1000l	254 286	8.900	7,27	Nigeria
fournitures			2.200	1,80	Tchad
outillage			2.000	1,63	France
matière consommable			1.800	1,47	Etranger
transports			500	0,41	Tchad



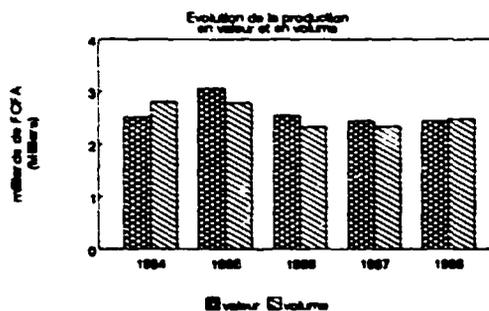
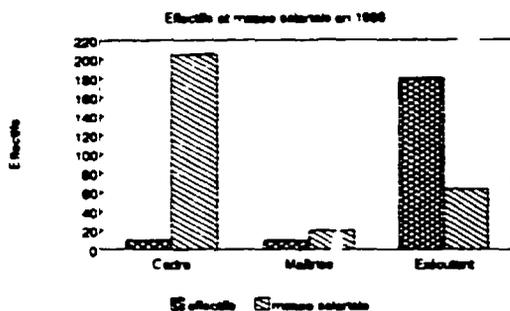
Compte d'exploitation	
1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	325.268
CONS. INT.	217.497
dont achats	nd
divers	nd
taxes imp.	nd
frais gest.	nd
V.A.	107.768
dont fr. pers.	102.165
frais financ.	nd
amortiss.	nd
taxes contr.	nd
imp. bénéf.	nd
rés. net	5.603

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif		Passif	
actif fixe	182.612	149.991	cap. propr.
stocks	43.468	503.347	dettes LMT
rés. et dé	434.095	1.234	dettes CT
		5.603	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit. mil. lcf
machines out.	France	157.830
véhicules	Nigeria	7.409
mobiler burea	France	2.382
et détachés	France	27.016

CONSOUMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép.mill. fca	%	Origine
malt	1 658 kg	413	684.754	61,51	Europe
électricité	1 485 kwh	167	247.995	22,28	Tchad
gaz oil	705 l	162	114.210	10,26	Nigéria
bouteilles	617	40	24.680	2,22	Europe
cartons	214	109	23.326	2,10	Europe
sucré	271 kg	65	17.615	1,58	France
prod. chimique	36 kg	19	684	0,06	Europe



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	
CONS. INT.	
dont achats	
divers	
taxes imp.	
frais gest.	
V.A.	
dont fr. pers.	
frs financ.	
amortiss.	
taxes contr.	
imp. bénéf.	
rés. net	

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	1.741.000	1.264.000	cap. propr.
stocks	1.039.000	1.140.000	dettes LMT
réalis. et dis.	1.328.000	1.647.000	dettes CT
		57.000	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val acquisit. mill. fca
matériel	Europe	0
	Tchad	0
total		0

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité): 220,49%

frs financiers / recettes : nd

frs de gestion / recettes : nd

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes : 67,00%

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes : nd

Ratio de marge bénéficiaire : nd

Ratio de rentabilité financière 4,51%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes : nd

Parmi les ratios de valeur ajoutée, seul celui de la rentabilité financière est disponible. Avec 4,51 % ,il situe BDL parmi les sociétés ayant une faible rentabilité financière.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

En tenant compte des caractéristiques économiques de cette entreprise: situation de monopole, approvisionnement provenant entièrement d'Europe, marché uniquement tchadien avec un prix fixé de manière réglementaire, l'évolution du secteur doit prendre en compte les aspects suivants :

- * Les dirigeants de BDL ont situé à 25 % la hausse de leur production dans les 5 ans à venir. Mais il est certain que cette progression est fortement dépendante de l'évolution du pouvoir d'achat.
- * la société doit-elle créer de nouveaux produits pour pouvoir améliorer sa rentabilité et diminuer son endettement ?
- * Comment la société peut-elle mettre à profit l'unité de production qui est actuellement fermée ?

TCHADIPEINT

PRESENTATION

Tchadipeint est une société privée avec 60 % de capitaux tchadiens et 40 % de capitaux étrangers.

Cette société a une production variant de 500 T à 600 T avec un effectif de 12 personnes et est localisée à N'djamena, dans la zone de Farcha.

Les principaux produits sont la peinture (400 T) les enduits et mastics (32 T) le vernis (6 T) les colorants (1 T) la colle (2 T) et les diluants (1 T).

ANALYSE ECONOMIQUE

La production entre les années 1984 et 1988 a augmenté aussi bien en valeur qu'en volume.

Même si cette entreprise commercialise la totalité de sa production au Tchad, elle envisage dans les 5 ans à venir une hausse de 25 % de la production notamment dans les pays limitrophes.

Contrairement à la majorité des entreprises (7/12) qui intègrent dans leurs atouts le caractère monopolistique de leur activité, Tchadipeint affirme se distinguer par la qualité de ses produits et son dynamisme commercial. C'est une des rares entreprises (3/12) où le prix n'est pas fixé par réglementation mais par le jeu du marché.

Pour ses approvisionnements, Tchadipeint utilise 78 % d'inputs techniques achetés au Tchad (stockage et emballages). Ce fait constitue une particularité dans le groupe d'entreprises étudiées. L'approvisionnement en inputs importés de Tchadipeint est fortement perturbé par les délais qui sont au minimum de 4 mois (éloignement du port, mauvaises infrastructures routières, ...) et les formalités douanières au niveau du port de Douala.

ANALYSE FINANCIERE

Cette entreprise est relativement endettée (la deuxième vis-à-vis du ratio dettes/capitaux propres), et par conséquent le ratio frais financiers/recettes est assez élevé avec 3,29 %. Il convient également de remarquer la faiblesse des capitaux propres par rapport aux actifs et le financement des stocks par les dettes à court terme.

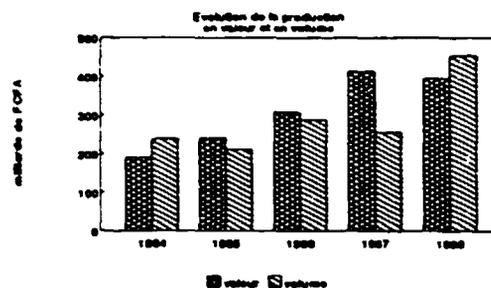
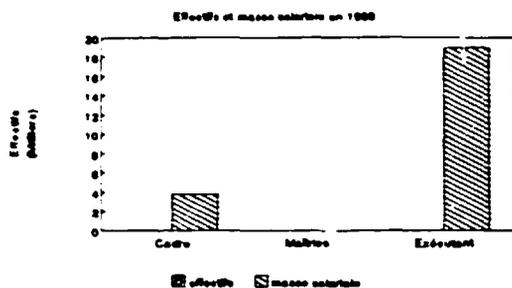
Néanmoins Tchadipeint possède une bonne rentabilité financière du fait de la faiblesse des capitaux propres. Si la société garde la même croissance elle devrait rétablir l'équilibre de son bilan.

En terme d'investissement, la société est dans une situation moyenne puisque le ratio investissement/recettes n'est que de 4,82 %.

Pour les impôts et la fiscalité, Tchadipeint est dans une position médiocre avec 12,75 %.

CONSUMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép. mill. fca	%	Origine
franc de dépôts			33.873	43,88	Tchad
emballages			25.965	33,64	Tchad
transports			9.558	12,38	France
eau			2.218	2,87	Tchad
prod pétroliers			2.119	2,74	Nigeria
fournitures			1.877	2,43	France
outillage			1.581	2,05	France
electricité			0	0,00	Tchad



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	371.803
CONS. INT.	256.394
dont achats	122.215
divers	100.908
taxes imp.	0
frais gest.	33.270
V.A.	115.409
dont fr. pers.	21.854
frais financ.	12.231
amortiss.	2.810
taxes contr.	46.462
imp. bénéf.	0
rés. net	8.286

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif		Passif	
actif fixe	50.000	cap. propr.	18.000
stocks	106.000	dettes LMT	4.000
réalis. et dis.	55.523	dettes CT	181.237
		solde	8.286

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquisit. mill. fca
matériel	Europe	10.883
	Tchad	7.053
total		17.937

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) :	1029,10%
franc financiers / recettes :	3,29%
franc de gestion / recettes :	8,95%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes :	12,75%
------------------------------	--------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTÉE

V.A. / recettes :	31,04%
Ratio de marge bénéficiaire :	2,23%
Ratio de rentabilité financière :	46,03%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes :	4,82%
------------------------------	-------

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les spécificités de Tchadipeint (importance de l'approvisionnement tchadien, évolution dans un marché de type concurrentiel où la fixation des prix n'est pas exclusivement réglementaire) conduisent à approfondir les points suivants :

- 1°) Il serait intéressant d'analyser plus finement l'intérêt qu'a trouvé Tchadipeint à s'approvisionner sur place, afin de trouver pour d'autres sociétés des moyens de substitution de certains de leurs inputs d'origine européenne.
- 2°) Les perspectives de hausse de la production (25 % en 5 ans) et l'élargissement de la commercialisation aux pays limitrophes ont-ils été précédés d'une étude de marché (concurrence, coûts de production dans les pays voisins, demande dans les pays voisins, réseau de commercialisation, infrastructures pour les transports des produits finis, réglementation douanière) ?

PHARMAT

PRESENTATION :

Pharmat est une société d'Etat (52 %) avec une participation des privés tchadiens (14 %) et de capitaux étrangers (34 %).

Cette société qui vend des produits pharmaceutiques emploie 33 personnes et se situe à N'djamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

La Pharmat a actuellement un chiffre d'affaires en constante progression depuis 1986. Il atteint en 1988 la valeur de 1 434 millions de FCFA.

Cette société importe la totalité de sa matière première. D'après les chiffres disponibles ceux-ci représentent 98 % des inputs. Parmi les facteurs techniques on note la part importante des produits pétroliers en provenance du Nigeria.

Cette entreprise se caractérise également par des effectifs relativement faibles et une masse salariale pour les cadres importante.

En terme de débouchés La Pharmat réalise 100 % de ses ventes sur le territoire tchadien. Celles-ci se font par l'intermédiaire des détaillants ou bien directement aux entreprises et aux familles.

La Pharmat espère augmenter sa production en améliorant la part du marché dans les pays limitrophes.

ANALYSE FINANCIERE :

La Pharmat apparaît comme une société étant moyennement endettée avec un ratio de solvabilité de 202 %.

La structure du bilan laisse apparaître le financement des stocks par les capitaux propres et par les dettes à court terme.

Malgré les financements des stocks par une partie des capitaux propres, la société laisse apparaître une rentabilité financière de 56 %. Le ratio de marge bénéficiaire est également intéressant avec 6,84 %.

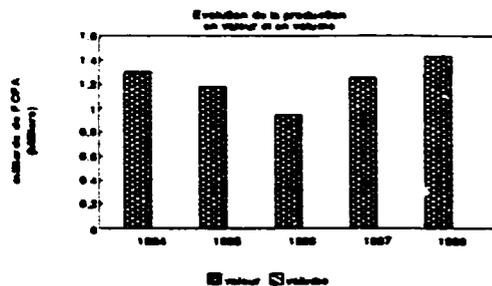
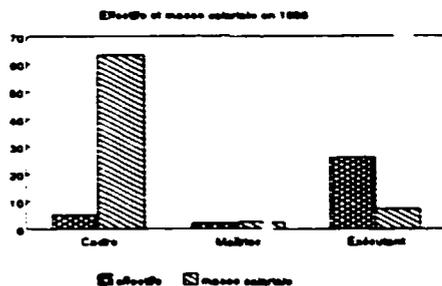
En terme d'investissement les chiffres ne sont pas connus mais actuellement rien n'est en cours.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Les données communiquées ne sont pas suffisantes pour envisager des perspectives d'évolution.

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dep. mil. fca	%	Origine
prod pétroliers			5.462	30,12	Nigéria
transports			4.103	22,62	France
electricité			3.796	20,94	Tchad
fournitures			2.859	15,82	France
outillage			1.887	10,41	France
eau			16	0,09	Tchad



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	1.556.964
CONS. INT.	1.236.855
dont achats	0
divers	0
taxes imp	0
frais gest.	0
V.A.	320.109
dont fr. pers	71.957
frais financ.	4.544
amortiss.	16.027
taxes contr.	29.683
imp. bénéf.	91.450
rés. net	106.448

BILAN 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	54.004	189.784	cap. propr.
stocks	319.551	40.940	dettes LMT
réalis. et de	306.259	342.752	dettes CT
		106.448	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit. mil. fca
matériel	Europe	0
		0

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité): 202,19%

frais financiers / recettes : 0,29%

frais de gestion / recettes : 0,00%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes : 7,78%

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes : 20,56%

Ratio de marge bénéficiaire : 6,84%

Ratio de rentabilité financière : 56,09%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes : 0,00%

IMPRIMERIE DU TCHAD (IDT)

PRESENTATION :

Cette société est détenue à 100 % par des capitaux tchadiens.
La production de l'Imprimerie du Tchad équivaut en 1988 à 186 T, soit un chiffre d'affaires de 523 M.
L'Imprimerie du Tchad est localisée à N'djamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

L'évolution de la production en valeur montre une croissance constante depuis 1986. Cette production est écoulee en totalité sur le marché tchadien. Les exportations sont difficiles dans le cadre de l'UDEAC car chaque imprimerie répond à des besoins locaux. Seules des situations de spéculation financière donnent à une imprimerie l'occasion d'exporter.
Les matières premières non techniques de cette imprimerie sont fournies en totalité par la France. Par ailleurs IDT est l'une des rares entreprises (4/12) à avoir des rapports avec le secteur informel et la seule à le compter parmi ses fournisseurs. Pour elle, le secteur informel joue un rôle complémentaire dans l'économie tchadienne.

ANALYSE FINANCIERE :

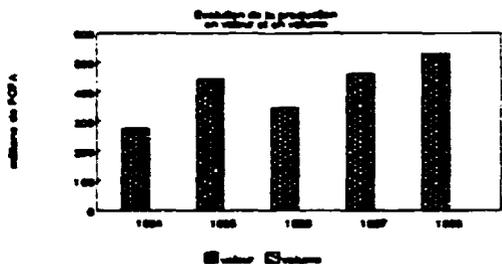
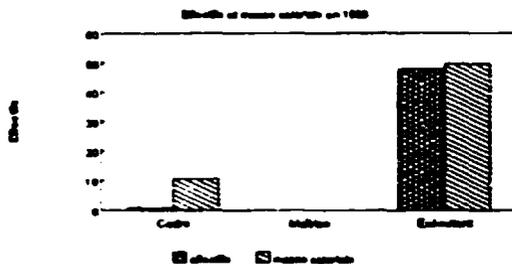
L'Imprimerie du Tchad est très endettée. Son ratio de solvabilité qui atteint 637 % s'explique par la faiblesse des capitaux propres. Ceux-ci ne représentent en effet que 40 % des actifs fixes. En revanche la répartition LMT et CT est cohérente par rapport à la répartition des stocks et du disponible.
Le ratio de rentabilité financière est excellent puisqu'il atteint 71 %. Mais celui-ci traduit une grande fragilité de l'entreprise, du fait de la faiblesse des capitaux propres. Le ratio de marge bénéficiaire qui atteint 10 % traduit également la bonne santé actuelle de l'entreprise.
IDT fait également preuve de dynamisme puisqu'avec 22 % le ratio d'investissement est l'un des plus élevés.
En matière de contribution aux recettes de l'Etat, IDT apporte une forte contribution puisque le rapport impôts et taxes/recettes atteint 35 %.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

L'enquête ne permet pas d'évaluer les perspectives d'évolution.
La seule remarque que l'on puisse faire est la suivante : IDT étant l'une des seules à se fournir dans le secteur informel, elle doit être en mesure d'expliquer les raisons de ce choix (baisse des coûts de production, moindres formalités, ...) et d'exploiter les possibilités d'amplifier les contacts avec les agents de l'économie informelle.

CONSUMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép. mill fca	%	Origine
electricité	83.673 kwh	114	9.578	34,60	Tchad
films	110 bobines	41.115	4.523	16,34	France
encres	910 kg	3.905	3.554	12,84	France
outillage			2.874	10,39	France
plaques	1.800 kg	1.525	2.745	9,92	France
prod pétroliers	7.320 l	290	2.123	7,67	Nigeria
fournitures			1.393	5,03	France
eau	2.141 m3	218	467	1,69	Tchad
transports			230	0,83	France
papier	190 rammes	1.002	190	0,69	France



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	478.491
CONS. INT.	292.446
dont achats	208.263
divers	9.002
taxes imp.	0
frs gest.	75.182
V.A.	186.048
dont fr. pers.	71.328
frs financ.	6.875
amortiss.	21.146
taxes contr.	9.537
imp. bénéf.	17.028
rés. net	50.264

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	177.291	70.673	cap. propr.
stocks	144.789	241.394	dettes LMT
réalis. et de	249.619	209.348	dettes CT
		50.264	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val acquisit. mill fca
matériel	Europe	104.768
		104.768

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) :	637,78%
frs financiers / recettes :	1,85%
frs de gestion / recettes :	15,71%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes :	35,60%
------------------------------	--------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes :	38,88%
Ratio de marge bénéficiaire :	10,50%
Ratio de rentabilité financière :	71,12%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes :	21,90%
------------------------------	--------

En terme de rentabilité l'AFF affiche un ratio de marge bénéficiaire de 2% et un ratio de rentabilité financière de 3.74 %. Associés à la structure du bilan, ces chiffres semblent donc traduire une gestion mal adaptée de l'AFF.

En revanche, en terme d'investissement, l'AFF fait preuve de dynamisme puisque le ratio investissement/recettes est l'un des plus élevés avec 60 %.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Les analyses ci-dessus conduisent à se poser deux question:

- le secteur informel étant développé dans ce domaine (l'AFF fait partie des 3 entreprises sur 13) à reconnaître le secteur informel comme concurrent, est-il possible de s'allier avec ce secteur - d'une part d'un point de vue stratégique, meilleure présence dans tout le pays, meilleure distribution, utilisation d'un réseau déjà existant - d'autre part afin d'améliorer le bien-être collectif : généralisation du stockage et de la vente en milieu réfrigéré, donc plus sain ?
- Les renseignements sur la provenance des inputs de cette industrie (bêtes vivantes, achats à d'autres abattoirs, etc ...) manquent. Une fois ces derniers acquis une autre étude des liens possibles avec le secteur informel (en tant que fournisseur cette fois-ci) pourrait rationaliser le circuit d'approvisionnement. Cette industrie par ailleurs financièrement saine, par ses contacts avec le secteur informel serait parmi les plus aptes à valoriser les ressources tchadiennes et à améliorer le bien être des consommateurs locaux.

SIMAT

PRESENTATION :

La SIMAT est une société dont les capitaux sont détenus à 49 % par l'Etat, 20 % par la PROPARCO et le reste par des privés européens. Les principales activités de la SIMAT sont la production de matériel agricole avec une orientation particulière vers la traction animale, l'exécution des travaux à façon et le négoce pour l'outillage et la quincaillerie.

La SIMAT est également représentante de Renault.

La gamme de production se réduit à 10 produits (charrues, charettes, citernes, décortiqueuses, brouettes, remorques, porte-tout, ...) et utilise les capacités de production à 90 %.

Les effectifs de la SIMAT sont de 40 personnes dont 1 expatrié et 1 cadre de direction tchadien.

La société est localisée à N'djamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

Connaissant des difficultés depuis plusieurs années, la SIMAT voit son chiffre d'affaires chuter chaque année. Mais cette évolution n'est pas significative de la situation actuelle de la SIMAT puisque d'importantes restructurations internes viennent d'être opérées, notamment la mise en place d'une politique commerciale plus active sur l'ensemble du pays. Mais la SIMAT reste très dépendante de l'ONDR qui revend le matériel aux paysans. Ce qui n'empêche pas la SIMAT d'avoir un dialogue avec les paysans. A l'aide de son bureau d'études, elle peut répondre de façon adaptée aux besoins locaux. En 1989 la SIMAT a couvert 50 à 70 % du marché, celui-ci étant concentré à 80 % dans les régions de Moundou et Sahr.

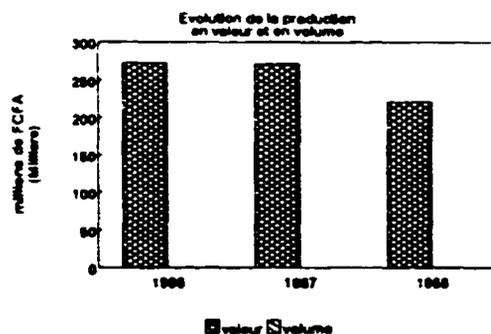
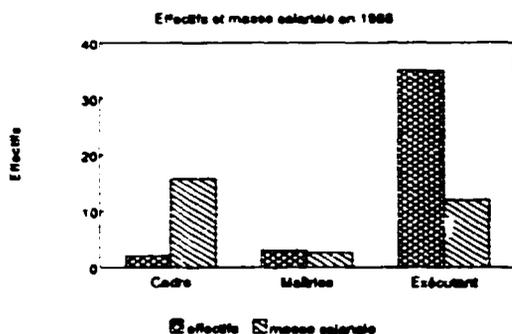
La SIMAT n'exporte pas vers le Cameroun mais elle a des contrats en collaboration avec TROPIC (société du même secteur et installée au Cameroun).

Pour les évolutions du marché il faut souligner qu'actuellement l'offre ne satisfait pas la demande et que le marché est fortement dépendant des orientations de l'ONDR. La SIMAT envisage une progression du marché de 20 % dans les 5 ans à venir.

La SIMAT réalise plus de 90 % de ses approvisionnements à partir de la France, elle est donc très dépendante des circuits d'importation. Les matières consommables qui représentent 65 % des inputs, n'ont pas de substitut possible au Tchad.

CONSUMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép mil fca	%	Origine
matière consommable			275.150	68,14	France
fer			91.635	22,69	France
bois			12.211	3,02	RCA/ Cameroun
électricité	74.657 kw/h	140	10.452	2,59	Tchad
produits pétroliers			4.715	1,17	Nigéria
transports			4.236	1,05	Tchad
outillage			3.348	0,83	France
eau			1.055	0,26	Tchad
fournitures			943	0,23	Tchad
gaz			45	0,01	Cameroun



Compte d'exploitation	
1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	220.727
CONS. INT.	236.682
dont achats	192.672
divers	4.236
taxes imp.	0
frs gest.	39.784
V.A.	-15.955
dont fr. pers.	58.812
frs financ.	28.957
amortiss.	46.129
taxes contr.	1.460
imp. bénéf.	0
rés. net	-151.323

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	178.865	200.000	cap. propr.
stocks	322.898	553.098	dettes LMT
réalis. et de	165.104	64.891	dettes CT
		-151.323	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquist. mil. fca
matériel	Tchad	527
voiture	Nigéria	2.350
matériel	Europe	352
(total)		3.229

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) :	308,90%
frs financiers / recettes :	13,12%
frs de gestion / recettes :	18,02%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes :	0,66%
------------------------------	-------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes :	-7,23%
Ratio de marge bénéficiaire :	-68,56%
Ratio de rentabilité financière :	-75,68%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes :	1,48%
------------------------------	-------

ANALYSE FINANCIERE .

La société apparaît comme étant fortement endettée avec un ratio de solvabilité de 308 %. La structure de bilan est relativement bien équilibrée avec une part importante pour les dettes LMT qui financent les stocks et une partie des actifs réalisables et disponibles. On note aussi que les actifs fixes sont inférieurs de 10 % aux capitaux propres.

En terme de rentabilité financière, la société affichait en 1988 des pertes assez importantes (Ratio de marge bénéficiaire -68 %, Ratio de rentabilité financière -75 %.).

En 1988 les investissements de la SIMAT sont restés faibles avec 1,46 %

La faible part des impôts et taxes (0,66 %) résulte de la mauvaise situation financière de l'entreprise.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Les perspectives d'évolution de la SIMAT doivent prendre en compte l'évolution des activités commerciales et de la productions. La répartition de ces deux activités dépend de :

- * l'évolution générale du monde agricole et de ses techniques de cultures,
- * l'évolution de l'organisation de l'ONDR,
- * des possibilités de dialogue avec le monde rural,
- * des possibilités d'investissements,
- * de la capacité de la SIMAT à gérer ces évolutions.

Ainsi la SIMAT pourra soit maintenir son activité négoce à un niveau important, soit fabriquer du matériel plus sophistiqué, soit développer et fabriquer du matériel simple et adapté à la classe paysanne actuelle.

BOISSONS ET GLACIERES DU TCHAD

PRESENTATION :

La société des Boissons et Glacières du Tchad dont les capitaux sont détenus à 15 % par des privés tchadiens et à 84 % par des sociétés étrangères exerce son activité dans la production de boissons gazeuses. La quantité produite en 1988 atteint 25 000 hectolitres. La BGT produit également 812 Hl de sirop et 300 tonnes de glaces. Les effectifs sont actuellement de 64 personnes dont 2 expatriés et 2 cadres de direction. La société est localisée à N'djamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

La production de la BGT est stagnante (après avoir connu une hausse spectaculaire en 1985 et 1986). Le chiffre d'affaires atteint en 1988 la valeur de 910 millions de F.CFA. La production est commercialisée en totalité chez des grossistes tchadiens. BGT bénéficie de l'absence d'une concurrence agressive, et de plus ses produits sont reconnus comme étant de bonne qualité. Aussi espère-t-elle avoir une progression de 30 % en 5 ans. Les principales consommations intermédiaires sont le sucre 23 %, l'énergie 20 %, les extraits de coca 13 % et l'outillage 11 % et l'on note que 40 % des inputs sont importés.

ANALYSE FINANCIERE :

Le montant négatif des capitaux propres reflète la situation difficile des années précédentes. Pour l'endettement, et en comparant son montant avec celui des actifs fixes, ce ratio atteint la valeur de 180 %.

Le ratio de rentabilité financière n'est pas significatif. En revanche le ratio de marge bénéficiaire (1,12 %) fait apparaître une exploitation tout juste équilibrée.

BGT réalise des investissements modestes qui représentent 2 % du C.A. En revanche le compte d'exploitation de la BGT est fortement alourdi par les impôts et les taxes puisque le ratio fiscal atteint 26 %.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

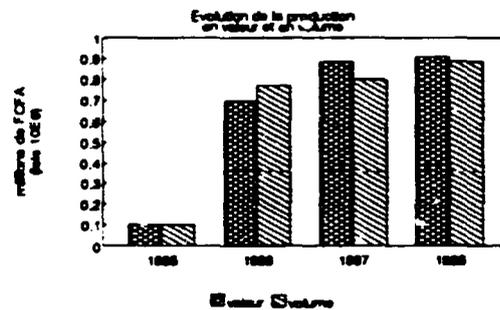
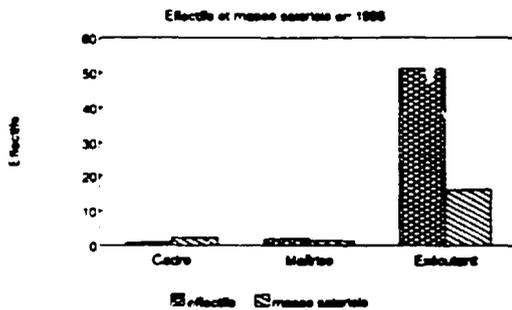
Les perspectives en terme de marché semble favorables pour BGT mais celles de l'exploitation de la société le sont moins. Les principales causes en sont des équipements à renouveler et des taux d'intérêts élevés qui pénalisent fortement la capacité d'investissement. L'évolution de la BGT est donc fortement dépendante des décisions qui seront prises en matière d'investissement et de réorganisation de la société.

BOISSONS ET GLACIERES DU TCHAD (B.G.T)

PRODUCTION DE BOISSONS
SIROPS ET GLACES

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit lcta	Dép mill lcta	%	Origine
sucré	304 901 kg	295	89 998	22.83	Tchad
extraits de coca	2 545 gr	21 121	53 752	13.63	Irlande
ouillage			45 218	11.47	France
produits pétroliers	180 1000 l	242 494	43 848	11.07	Tchad(95%)
électricité	258 870 kw/h	143	36 909	9.36	Tchad
transports			25 208	6.39	Tchad
bouchons	213 358 bouchon	2	21 244	5.39	France
détergents	18 514 kg	878	14 481	3.67	Tchad(15%)
emballages	126 273 gd bout.	105	13 198	3.35	France
emballages	15 296 p. bout.	791	12 103	3.07	France
emballages	110 133 p. bout.	105	11 520	2.92	France
publicité			9 318	2.36	Tchad
co2	20 214 kg	391	7 908	2.01	Cameroun
fournitures			7 481	1.90	Tchad
étiquettes	180 750 étiquettes	5	947	0.24	Tchad(90%)
plaque	1 489 plaque	428	637	0.16	France
alcool	384 litre	1 059	388	0.10	France
emballages	8 123 cartons	42	338	0.09	France
eau	0 m3		0	0.00	Tchad



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	902.600
CONS. INT.	510.147
dont achats	429.548
divers	25.861
taxes imp.	49.819
frais gest.	5.122
V.A.	392.453
dont fr. pers.	131.223
frais financ.	14.263
amortiss.	48.706
taxes contr.	178.314
imp. bénéf.	11.830
rés. net	10.117

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif		Passif	
actif fixe	281.163	cap propr.	-34.742
stocks	164.601	dettes LM1	50.400
rés. et dé.	47.087	dettes CT	467.087
		solde	10.117

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit. mill. lcta.
matériel	Tchad	2 270
	Europe	15 100
terrain		2 640
		20 010

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité)	-1489.52%
frais financiers / recettes	1.58%
frais de gestion / recettes	0.57%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes	26.56%
----------------------------	--------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTEE

V.A. / recettes	43.48%
Ratio de marge bénéficiaire	1.12%
Ratio de rentabilité financière	-29.12%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes	2.22%
----------------------------	-------

BOULANGERIE CHARLES DE GAULLE

PRESENTATION :

Cette boulangerie est possédée à 100 % par des capitaux privés tchadiens et elle a une production d'environ 1000 tonnes par an avec une bonne utilisation des capacités. Cette boulangerie emploie actuellement 50 personnes et est localisée à Ndjamena.

ANALYSE ECONOMIQUE :

Après avoir connu une forte chute de la production de 1984 à 1986, la boulangerie Charles de Gaulle a vu sa situation s'améliorer en 1987 et 1988, sans toutefois rattraper le niveau de 1984 tant en volume qu'en chiffre d'affaires.

La boulangerie Charles de Gaulle évalue ses parts de marché à 30 % du marché N'djamenois.

La distribution se fait à 75 % par les grossistes, 12 % par les détaillants, le reste s'écoule par les petits revendeurs, les restaurants, les services publics. La boulangerie envisage l'ouverture d'une succursale à Dourbali.

Les marchés ruraux demandent de plus en plus un pain de qualité supérieure que ne peuvent fournir les "boulangers artisans" locaux.

Actuellement la Boulangerie Charles de Gaulle bénéficie d'un savoir-faire mais est pénalisée par un matériel de production peu performant et par un manque de dynamisme commercial.

Pour les approvisionnements, il faut noter que la farine représente 80 % des dépenses. En général la boulangerie Charles de Gaulle importe sa farine de France avec l'aide d'un intermédiaire. Globalement, les importations représentent 88 % des inputs.

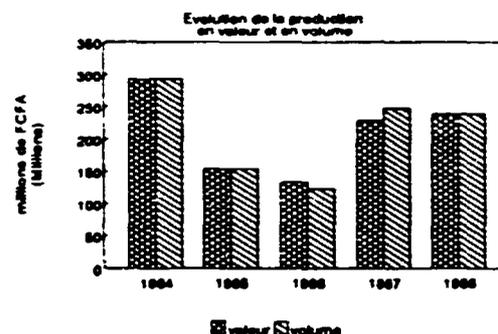
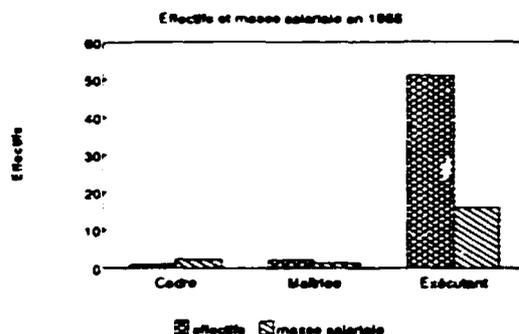
Les polders du lac Tchad pourraient permettre une culture à grande échelle du blé afin d'approvisionner les boulangeries du pays. Il va sans dire dans ce cas que la réouverture des Grandes Moulins du Tchad demeure un passage obligé. L'axe N'djamena-Bal devrait également être amélioré.

ANALYSE FINANCIERE :

L'endettement de la société est l'un des plus faibles (15 %). Les dirigeants de cette entreprise font d'ailleurs remarquer la réticence des banques à accorder des crédits. La structure du bilan fait apparaître des capitaux propres légèrement supérieurs aux actifs fixes. Les valeurs réalisables et disponibles sont financées par des dettes à long et moyen terme. Ceci traduit une bonne maîtrise de la trésorerie.

CONSUMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép. mil. fca	%	Origine
farine	20.580 sac 50 kg	7.135	146.838	79,87	France
prod. petrol	388 lit 200 l	36.500	14.162	7,70	Nigéria
levure	8.705 sac 500 g	770	6.703	3,65	France
améliorant	6.956 sac 300 g	760	5.287	2,88	France
électricité	23.092 kw/h	154	3.558	1,93	Tchad
outillage	-	-	2.708	1,47	Etranger
sel	558 sac 18 kg	2.380	1.328	0,72	Cameroun
huile	2.700 litre	475	1.283	0,70	Tchad
eau	7.056 m3	168	1.185	0,64	Tchad
fournitures	-	-	420	0,23	Tchad(20%)
lubrifiants	120 litre	2.325	279	0,15	Tchad
trancheuse	11.590 la. de 3 mg	8	70	0,04	Tchad
emballages	-	-	25	0,01	Tchad(75%)



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RÉCETTES	243.127
CONS. INT.	185.334
dont achats	149.805
divers	4.103
taxes imp.	9.000
frais gest.	22.536
V.A.	57.793
dont fr. pers.	39.879
frais financ.	1.986
amortiss.	10.815
taxes contr.	2.968
imp. bénéf.	3.819
rés. net	-1.473

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	98.843	103.370	cap. propr.
stocks	4.651	15.000	dettes LMT
réalis. et dis.	14.319	918	dettes CT
		-1.473	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit.

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (soivabilité) :	15,40%
frais financiers / recettes :	0,82%
frais de gestion / recettes :	9,27%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes :	6,49%
------------------------------	-------

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes :	23,77%
Ratio de marge bénéficiaire :	-0,61%
Ratio de rentabilité financière :	-1,42%

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes :	0,00%
------------------------------	-------

En terme de rentabilité la situation est très critique puisque la société réalise des pertes (ratio de marge bénéficiaire : -0,6%). Actuellement, n'ayant pas d'accès aux crédits bancaires, la société n'investit pas. La contribution de la société aux impôts et taxes est faible avec 6,49 %.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Cette société maîtrise son marché, et devrait pouvoir prendre des parts sur celui des boulangers artisanaux. Mais les principales évolutions de cette société proviendront :

- * des investissements qui seront réalisés,
- * des possibilités d'accès au crédit,
- * de l'éventuel développement de la culture du blé dans les polders du lac Tchaï

SOCIETE DE TEXTILE DU TCHAD (STT)

PRESENTATION

La Société de Textile du Tchad est une société à capitaux mixtes dont 21 % sont détenus par l'Etat et de 5 % par Coton Tchad. Le reste est réparti entre DEG (RFA avec 35 %, la CFDT (France) 25 %, UNIPARTEX (France) 10 % et la SNI (Cameroun) 3,2 %.

La STT produit des pagnes, des robes imprimées, de la toile crétonne, de l'écru et du voile. En 1988 la production totale est évaluée à 7,8 millions de mètre linéaire, ce qui représente moins de 60 % d'utilisation des capacités.

ANALYSE ECONOMIQUE :

Après avoir atteint un maximum de production en 1985 avec un C.A de 6 990 millions de F.CFA et 15,7 millions de ml, la STT est retombée en 1988 à un C.A. de 3 930 millions de F.CFA et une production de 7,8 millions de ml.

En effet, malgré sa situation de monopole dans le domaine du textile, la STT a perdu 20 % du marché à cause des importations frauduleuses en provenance des pays limitrophes.

En revanche, un courant d'affaires a été établi avec le Cameroun, la R.C.A., le Congo et le Gabon. Les parts de marché sont respectivement de : 5 %, 8 %, 4% et 13 %.

Dans les 5 ans à venir la STT envisage de récupérer les parts du marché tchadien actuellement "détenu" par la fraude, mais dans l'état actuel de son outil de production, elle n'est pas capable de satisfaire le marché local ou celui de l'exportation.

Pour la distribution, la STT dispose de 9 dépôts répartis sur l'ensemble du pays, et de 7 distributeurs exclusifs.

Le prix de vente est déterminé en fonction du prix de revient et de la capacité financière du marché.

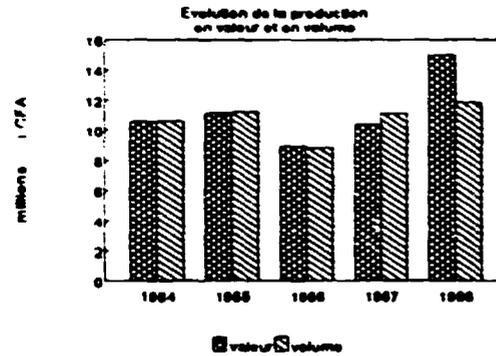
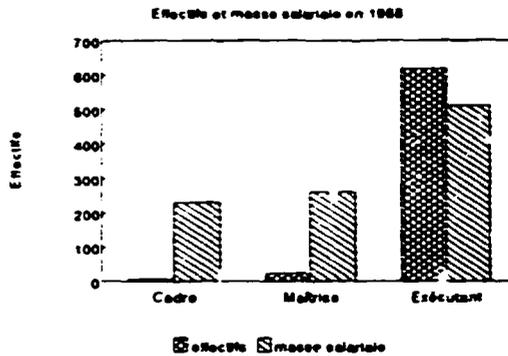
La STT s'approvisionne en coton brut auprès de la Coton Tchad et a recours aux importations. En effet, la production de la Coton Tchad est souvent d'une qualité supérieure aux besoins de la STT : d'où la priorité accordée aux marchés extérieurs.

L'énergie électrique, les carburants et les lubrifiants sont achetés localement. En revanche une bonne partie (de 10 à 60 %) des colorants sont importés d'Europe ainsi que des tissus écrus du Cameroun (10 à 80 % suivant les produits).

La STT est très perturbée dans son fonctionnement par les insuffisances en télécommunications, en transport et en énergie.

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES ET FOURNISSEURS

Input	Quantité	Pr unit fca	Dép. mill. fca	%	Origine
Coton brut					Tchad
Tissus Ecrus	1 566 Km				0,00 Cameroun
Voiles Ecrus	53 Km				0,00 Import
Drogues et colorants			704.000	18,33	Europe
Emballages			51.300	1,34	Europe
Energie Electrique	600 Kw	92	580.759.200		Tchad
Carburants	1736.000 litre	235	399500		Tchad
Pièces détachées					Europe



Compte d'exploitation 1988 en milliers de FCFA	
RECETTES	4.138.000
CONS. INT.	3.754.000
dont achats	3.085.000
divers	253.000
taxes imp.	301.000
frais gest.	115.000
V.A.	384.000
dont fr. pers.	1.001.000
frais financ.	427.000
amortiss.	419.000
taxes contr.	33.000
imp. bénéf.	0
rés. nat.	-1.496.000

BILAN en 1988 en milliers de FCFA			
Actif			Passif
actif fixe	1.423.000	-613.000	cap. propr.
stocks	2.586.000	1.985.000	dettes LMT
réalis. et de	1.251.000	4.601.000	dettes CT
		-813.000	solde

Investissement		
Nature	Pays d'orig.	Val. acquit. mill. fca
matériel	France	25.000
véhicule	Nigeria	5.000
informatique	USA/Cameroun	24.000
Batiments	Tchad	40.000
Divers	Tchad	46.000
TOTAL		140.000

RATIOS DE FONCTIONNEMENT

dettes / capitaux propres (solvabilité) : -1283,82%

frais financiers / recettes : 10,32%

frais de gestion / recettes : 2,78%

RATIO FISCAL

impôts et taxes / recettes : 0,00%

RATIOS SUR LA VALEUR AJOUTE

V.A. / recettes : 9,28%

Ratio de marge bénéficiaire : -36,15%

Ratio de rentabilité financière : n.c

RATIO D'INVESTISSEMENT

investissements / recettes : 0,97%

ANALYSE FINANCIERE

La STT ayant des capitaux propres négatifs le ratio du solvabilité perd de sa signification. Il faut cependant signaler que les dettes atteignent 6,5 milliards de F.CFA et surtout que celles-ci sont constituées pour 70 % par des dettes à court terme.

En terme de rentabilité, la situation est également critique puisque le ratio de marge bénéficiaire est de -20 %. A cela plusieurs causes : la faible valeur ajoutée, l'importance de la masse salariale et des frais financiers.

Cette situation n'est pas facilitée par le taux de réescompte de la BEAC qui est très élevé avec 9,5 %. Ainsi les frais financiers atteignent 10 % du chiffre d'affaires.

Durant l'année 1988 la STT bénéficie du code des investissements pour un montant de 140 millions de F.CFA soit 3,5 % du chiffre d'affaires.

PERSPECTIVES ET EVOLUTION

Pour améliorer sa situation la STT doit à la fois augmenter ses parts de marché sur le territoire tchadien et améliorer sa structure de production.

Pour le premier point il est vrai que la STT dispose d'une importante réserve mais elle se heurte aux importations frauduleuses bon marché et à la faiblesse du pouvoir d'achat.

Pour le deuxième point, il s'agit d'augmenter les capacités de production, de rationaliser celle-ci et d'améliorer la situation financière. Cela demande donc d'importants investissements financier et humain.

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

- Répertoire des entreprises du secteur organisé Novembre 1989
- Diagnostics techniques et financiers des sous-secteurs
boulangeries et minoteries (Filière blé)
DGUGE PNUD/FAO Septembre 1989
- Etude diagnostic de entreprises publiques
Louis BERGER Juin 1989
- Assistance à la relance des PMI tchadiens
Rapport final
J.F. MAILLOT - ONUDI Mars 1989
- Plan d'action prioritaire pour les PMI tchadiens
et contributions à la table ronde des bailleurs
de fonds
TESSONIERE DE GRAMONT - LAMBERT DAYNAC - ONUDI Juillet 1988
- Rapport d'activité du PNUD 1988
- Tchad : réforme du système fiscal
F. CORFMAT, P. MATHIEU, M. MOLINIER Décembre 1988
- Enquête légère sur les conditions de vie des
ménages à Ndjamena
Ministère du Plan et de la Coopération Avril 1988
- Projet national d'élevage 1988
- Perspectives économiques et financières
de la filière coton
Crown Agents PNUD/Banque Mondiale Septembre 1988
- Tchad : Situation économique et priorités
Banque Mondiale Janvier 1988
- Propositions pour améliorer le fonctionnement
de la filière céréales
BIEP 1987
- Conférence Internationale pour le développement
au Tchad Août 1985
- Corridors de désenclavement et transit des
marchandises au Tchad
J. PANSELLE - CNUCED Mai 1988



ALBERTA